
3 1761 07503729 1





ENTRE NOUS

CAUSERIES DU SAMEDI

PAR

LEON LEDIEU.

" Maintenant que nous sommes
' seuls, parlons à tort et à travers."

LE PHILOSOPHE ANONYME.

QUÉBEC :
Imprimerie d'ELZ. VINCENT,
224, Rue St. Jean.

1889.

I

LEVIS.

Lévis, cet immortel soldat de la revanche,
Avait, ressuscitant l'espoir au fond des cœurs,
Dans un suprême effort écrasé les vainqueurs !

L. Fréchette.

Les *Lettres du chevalier de Lévis concernant la guerre du Canada* (1756-1760), viennent d'être publiées.

Vous savez que ces documents si précieux pour notre histoire ont été donnés au gouvernement de la province de Québec, par le comte de Nicolaï, arrière petit-fils du duc de Lévis, à la condition qu'ils soient imprimées textuellement et intégralement, et que le gouvernement se réserve la propriété exclusive de cet ouvrage, afin d'empécher qu'il ne devienne un objet de spéculations individuelles.

Ces conditions ont été remplies et les lettres du chevalier de Lévis, ainsi que le journal de ses campagnes, sont publiés.

Je viens de parcourir le volume des lettres du vainqueur de Sainte-Foye, et vous ne pouvez croire avec quel intérêt on suit, pour ainsi dire, jour par jour, les détails des événements qui ont illustré cette époque de revers et de victoires de 1756 à 1760

Il faut lire ces lettres pour bien se pénétrer de la gravité de la situation, de la lâcheté de Louis XV et de la bravoure des dernières troupes françaises, abandonnées à leurs propres ressources, en face d'un ennemi formidable qui recevait chaque jour de nouveaux renforts.

Le cadre d'une causerie est trop étroit pour analyser cet ouvrage, mais je crois vous intéresser en vous en disant quelques mots.

J'ouvre le livre au hasard et je tombe justement sur les lettres qui traitent de l'avant dernier chapitre du sombre drame qui va terminer les hostilités.

On est à la fin du mois d'avril 1760, les Anglais viennent d'être battus à Ste-Foye, et le chevalier de Lévis assiège Québec avec une poignée de braves, sans artillerie suffisante, sans munitions, espérant toujours un secours de France, ce secours qui ne viendra jamais.—Louis XV pense bien au Canada ! il est aux pieds de madame de Pompadour....

Voici comment en quelques lignes, Lévis expose sa situation au marquis de Vaudreuil :

Du camp sous Québec, le 30 avril 1760.

" J'ai l'honneur de vous rendre compte que nous avons ouvert la tranchée la nuit dernière. Le travail n'a pas été considérable, le terrain étant des plus mauvais et presque point de terre. Nous avons employé toute la journée d'hier à former

notre parc d'artillerie et à préparer les matériaux pour le siège. Les ennemis démasquent beaucoup d'embrasures, ce qui nous annonce un feu considérable de leur part. Tout cela ne serait rien, si nous avions l'artillerie et les munitions nécessaires pour leur répondre ; mais il faut espérer qu'il nous viendra quelque chose de France. Si notre faible artillerie pouvait ouvrir le mur, je vous assure que j'y grimperais le premier, et que le succès ne dépendra ni de moi ni des troupes, qui sont très bien disposées ".

Le siège commence donc, on se canonne, on se mitraille, on se fusille, mais on se respecte, on s'estime, et les deux généraux font assaut de politesse aussi bien que de bravoure.

Quand on voit de nos jours les attaques sauvages et lâches que des illuminés orangistes et fanatiques dirigent contre nous, notre langue et nos croyances ; quand on lit les étranges suppliques qu'ils remettent entre les mains du représentant de la reine, afin de nous humilier et de nous asservir à leurs préjugés haineux, il est bon de leur rappeler comment nos aïeux et ceux de ces dégénérés se faisaient autrefois la guerre, et ce sont les deux adversaires, les généraux de Lévis et Murray qui vont nous le dire.

Les deux armées souffrent, elles manquent de bien des choses, les blessés et les malades n'ont pas ce qu'il leur faudrait. Lévis a dans ses ambu-

lances des blessés anglais, les médecins disent que le vin leur ferait grand bien, mais il n'en a pas ; que faire ? Il s'adresse à l'ennemi, et voici la correspondance qui s'échange entre son capitaine d'état major et le secrétaire du général Murray :

Du 1er mai, 1760.

“ En réponse au billet que M. le chevalier de Lévis vous a écrit, j'ai ordre de la part du général de vous faire savoir que de tout son cœur il laissera sortir trois ou quatre barriques de vin, pour l'usage de l'hôpital. Son Excellence croit que M. de Lévis ne lui refusera pas de la pruche, en échange. Il vous prie de l'assurer de ses remerciements pour toutes les attentions qu'il a eues pour les prisonniers.”

Lévis n'est pas en reste de politesse et répond ainsi :

“ Le vin que j'avais souhaité avoir de Québec n'est qu'une douceur pour les malades et pour les officiers anglais prisonniers, attendu que je suis hors d'état de leur en fournir. La pruche que l'on demande est un remède pour ses scorbutiques ; je n'ignore point que la moitié de la garnison en est attaquée. Cette place étant assiégée, je ne dois point envoyer ce soulagement ; mais je n'en laisserai pas manquer aux malades qui sont à l'hôpital général, dont je désire fort la guérison, puisqu'ils sont en lieu à ne pouvoir me nuire.”

Il envoie donc de la pruche aux malades anglais, et le général Murray reconnaît à son tour ce bienfait :

Du 4 mai 1760.

" Je vous prie de faire bien mes remerciements à M. le chevalier de Lévis de la pruche qu'il m'a fait le plaisir de m'envoyer. Ayez la bonté de lui présenter un fromage de Chester de ma part ; c'est tout ce que j'ai de mieux à lui offrir dans les circonstances présentes. On envoiera trois barriques de vin de M. Martin par la première occasion à l'hôpital général.

" Je ne crois pas qu'il y ait du café en ville. Si on ne peut en trouver, on envoiera à Mme Sainte-Claude la provision qu'elle demande."

Le même jour, entre deux volées de coups de canon, Lévis répond ainsi :

" Le 4 mai 1760.

" Je suis fort aise, mon cher Bellecombe, que les deux paquets de la pruche que j'ai envoyés pour la personne de M. Murray lui aient fait plaisir. Remerciez le du fromage de Chester qu'il m'a envoyé. Faites-lui passer, en lui faisant mes compliments, les perdrix et les bécassines que je vous envoie."

Ainsi, vous le voyez, les deux généraux ennemis s'envoient du fromage, des perdrix, etc. Bien

plus, ils se prêtent des journaux, tout en spécifiant bien qu'il faut les rendre....pour ne pas gâter la collection, sans doute.

....“ J'ai l'honneur, écrit Murray à Lévis, le 10 mai, de vous envoyer les gazettes qui me sont arrivées en dernier lieu ; ayez la bonté de me les rendre quand vous en aurez fait la lecture.”

Lévis lit ces journaux avec anxiété, avec fièvre, car il les renvoie le même jour, et cette lecture faite à la hâte se comprend bien ; ne doit-on pas s'occuper des braves qui se font tuer pour leur roi.

Leur roi ! ah, il a bien autre chose à faire !

“ J'ai l'honneur, dit Lévis, de vous remercier des gazettes que vous avez bien voulu me faire passer et que je vous renvoie. Je crois que vous avez été aussi surpris que moi qu'on n'y fasse aucune mention de ce continent ; j'espère dans peu être à même de vous en envoyer de plus intéressantes ”.

Quelle arrière-pensée cache cette dernière phrase ? D'où peuvent-elles lui venir ces gazettes plus intéressantes qu'il attend ?

D'où ? mais de France ! Elles lui parviendront bientôt, il est impossible qu'il en soit autrement, c'est la flotte française qui va les lui apporter ! c'est le secours qui va arriver, et il est temps, car tout va mal et les lettres qu'il écrit au marquis de Vaudreuil sont bien tristes dans leur héroïque simplicité.

" Au camp près de Québec, le 13 mai 1760.

" Nos batteries sont en mauvais état ; nous avons eu hier au soir deux pièces de 18 qui ont crevé, et la pièce de 24 qui a été mise hors de service par une bombe ; elle était déjà fendue. Avec le peu de grosses pièces qui nous restent et la qualité n'en étant pas bonne, nous sommes hors d'état de faire brèche. Les officiers d'artillerie se plaignent aussi que la poudre est éventée, et n'a pas la force qu'elle devrait avoir. Sans tous ces accidents nous aurions fait brèche, n'étant qu'à deux cents toises de la place, en attaquant le bastion qui est entre celui de la poudrerie et celui de la porte Saint-Louis, où est une fausse baie.

" Dans ces circonstances fâcheuses je suis obligé de temporiser et chercher à gagner du temps, en me tenant en mesure de pouvoir recevoir les secours qui pourront arriver de France. Et, si nous en recevons en canons et poudre, la place sera bientôt prise, car, sans avoir fait brèche, il n'est pas possible de tenter une escalade etc., etc.

Deux jours se passent encore, et pas de nouvelles de la flotte française !

Le 15 mai, Lévis s'exprime ainsi dans une lettre adressée au marquis de Vaudreuil :

" Nous faisons moralement tout ce qu il est possible de faire ; nous ne sommes point heureux, car, si nos pièces de canon n'eussent pas crevé, nous aurions pu faire brèche. Il est temps que

ceci finisse d'une façon ou d'autre ; je crois que cela ne tardera pas, attendu qu'il vente gros nord-est et que nous sommes aux grandes mers. Je suis peiné de voir que nous perdions tous les jours quelqu'un à la tranchée ; mais cela ne peut-être autrement ; si nous sommes assez heureux pour qu'il nous arrive du secours, nous prendrons bientôt Québec"

Le même jour il écrit à l'intendant Bigot :

" Vous avez vu, par ce que j'ai mandé à M. le marquis de Vaudreuil, notre situation. Elle est des plus inquiétante. Je crains bien que la France ne nous ait abandonnés ; car il vente nord-est depuis longtemps, nous sommes dans les grandes mers, et rien n'arrive. Nous avons fait et faisons ce que nous pouvons. Je juge la colonie perdue sans ressource, s'il ne vient du secours".

Il avait raison, la colonie était perdue, car ce fut pendant la nuit suivante que deux gros navires vinrent mouiller à la Pointe Lévis. C'étaient deux navires anglais, et d'autres les suivaient. Le sort en était jeté, il fallut lever le siège et retraiter avec peine sur Montréal.

Vous savez qu'il est de mode depuis longtemps chez les Anglais, non pas les Anglais d'Angleterre, mais les agitateurs francophobes, de mentionner à peine la bataille de Sainte-Foye, et de la regarder comme un épisode, une escarmouche, une affaire d'avant-postes.

Ce n'est pas ainsi qu'en parlaient les acteurs du drame, ceux qui avaient combattu.

Dans une lettre envoyée à Lévis, M. de Malartie, blessé et retenu à l'hôpital de Québec à la suite de la bataille du 13 septembre, dit :

" Tous les officiers anglais conviennent bien que nous avons pris, le 28, la revanche du 13 septembre Ils rendent justice à la valeur des troupes et à l'habileté de vos dispositions et de votre retraite, qui a été forcée par l'arrivée de la flotte. Ainsi, vous devez être bien tranquille sur les relations qui parviendront en Europe ; les Anglais disent qu'il n'y a point de grâce en France à laquelle vous ne puissiez prétendre."

A la lecture de ces lettres, on éprouve un serrement de cœur intolérable en constatant que tant de souffrances, de privations, de sacrifices et de dévouements n'ont servi de rien, mais elles jettent une nouvelle lumière sur les dernières années de la domination française au Canada.

Ces ouvrages seront lus avec le plus grand intérêt, et on ne saurait trop remercier le comte de Nicolaï de sa générosité.

Il existe encore un autre ouvrage que l'on devrait bien publier, c'est tout le journal de bord du chevalier d'Iberville qui se trouve à Paris et qu'il faudrait copier.

Quand s'en occupera-t-on ?

ARRAS (FRANCE), 29 octobre 1888.

Ce n'est pas sans émotion que j'ai constaté, en revoyant ma ville natale, que le gouvernement français avait donné à une des casernes d'Arras le nom de *quartier Lévis* voulant ainsi honorer une des plus grandes gloires de la vieille et de la nouvelle France, le vainqueur de la bataille de Sainte-Foye.

Et j'ai été heureux de voir ce nom célèbre gravé en lettres d'or sur un des monuments de ma vieille cité artésienne, car il devenait pour moi un souvenir de ma patrie d'adoption que je venais de quitter.

Aussitôt, je me suis mis en quête de documents se rapportant au vaillant capitaine qui fut pendant plusieurs années gouverneur de l'Artois et qui mourut à Arras en 1787.

Un savant, M. A. de Cardevacque, a bien voulu me communiquer des renseignements exacts sur les dernières années de la vie du duc de Lévis, et je vous les donne aujourd'hui, certain qu'ils seront lus avec intérêt par les admirateurs du guerrier qui sauva si vaillamment, en Amérique, l'honneur des armes françaises.

Le traité de Paris du 16 février 1763, termina la carrière militaire du marquis de Lévis. A la mort du duc de Chaulnes, en 1769, il fut promu au gouvernement de la province d'Artois, et sut,

dans ses nouvelles fonctions, se concilier l'affection des troupes et celle des habitants. Toujours juste, affable et prêt à rendre service, il eut la première qualité de l'homme public, celle de se faire aimer.

Le marquis de Lévis arriva à Arras, le 29 avril 1769, à neuf heures du soir, sans qu'aucun honneur lui fut rendu. Le marquis de Beaufort, mayeur de la ville, accompagné des magistrats, vint à son hôtel le complimenter et lui offrir les vins d'honneur. (Les vins d'honnenr consistaient alors en un lot de trente-six bouteilles). Quelques jours après, le gouverneur se rendit à l'Hôtel-de-Ville et remercia les échevins de leur présent.

La marquise de Lévis étant venue rejoindre son mari le 19 juin suivant, la magistrature en corps vint la saluer le lendemain de son arrivée, et lui offrit trois corbeilles, couvertes et ornées, l'une de taffetas blanc, les deux autres de taffetas bleu. Elles étaient remplies de confitures sèches et de bonbons, et avaient coûté trois cent quarante-deux livres six deniers.

Le 20 août 1769, le duc de Choiseul, ministre de la guerre, vint visiter la place d'Arras l'une des plus importantes du royaume ; il descendit à l'hôtel du gouverneur d'Artois, qui le reçut avec les plus grands honneurs.

Lorsque l'on forma la maison militaire de Monsieur, qui fut depuis Louis XVIII, le marquis

de Lévis reçut le commandement d'une compagnie de ses gardes, et au décès du comte de Chabot, la charge de gouverneur d'Arras lui fut donnée le 5 avril 1780.

Il vint prendre possession de son nouveau gouvernement le 20 juillet 1780. Le roi l'ayant engagé à ne point donner avis de son arrivée au corps municipal, afin d'éviter tout espèce de cérémonial, il entra en ville vers une heure de l'après midi, sans qu'on lui rendit les honneurs d'usage. Toutefois, les magistrats ayant été informés de son arrivée, lui firent demander par l'échevin Maioul de Sus Saint-Léger, l'heure à laquelle ils pourraient se présenter à son hôtel, le gouverneur s'empressa de répondre qu'il ne voulait recevoir aucun honneur qui put occasionner la moindre dépense à la ville, mais qu'il verrait avec plaisir les magistrats. En conséquence, le mayeur, les échevins, le procureur et les autres officiers de l'édile artésienne, revêtus de leurs habits de cérémonie, précédés des sergents à verges, escortés des agents de police et suivis des valets de ville, se rendirent vers quatre heures du soir à l'hôtel du gouverneur. M. Raulin de Belsal, mayeur en exercice, portant la parole au nom du corps municipal, complimenta le marquis de Lévis sur la faveur que le roi lui avait accordée, en l'appelant au gouvernement d'Arras, et se fit l'interprète de la joie et des félicitations de tous les habitants. Le gou-

verneur répondit en termes les plus affables qu'il était très sensible à la démarche des magistrats et aux témoignages d'affection qu'il en avait reçus, et qu'il serait toujours heureux de contribuer au bien-être de l'administration municipale et de chacun de ses membres en particulier. Il ajouta qu'en sa qualité de gouverneur-général d'Artois, il avait son logement dans l'ancien *refuge d'Hénin-Liétard*, approprié pour son usage par les Etats de la province, et que, par suite, il abandonnait à la ville la disposition de l'hôtel du gouvernement, à condition de conserver à la Société Littéraire les appartements qu'elle y occupait, ainsi que les salles destinées aux fêtes publiques et aux logements du secrétaire des commandements de la province et des officiers généraux et inspecteurs de passage à Arras, logements qui, du reste, devaient être fournis par la ville.

Le marquis de Lévis avait accepté, le 21 juillet 1780, le titre de protecteur de l'Académie d'Arras, et n'avait cessé de donner à la société des marques constantes de ses bonnes dispositions envers elle. A chaque nouvelle promotion qui venait récompenser ses services, l'Académie lui adressait des félicitations dont le texte a été rigoureusement conservé dans les registres des procès-verbaux. Le gouverneur l'honorait quelquefois de ses visites.

Le 14 juin 1783, le marquis de Lévis fut élevé à la dignité de maréchal de France. A cette occasion, il fit son entrée solennelle à Arras le 27 juillet suivant, et reçut cette fois les honneurs dus à son rang. Le régiment de Chartres-Dragons alla à sa rencontre sur la route de Bapaume, jusqu'au village de Beaurains. Le maréchal arriva vers sept heures du soir ; étant descendu de voiture il entra en ville escorté par l'état major de la place et la maréchaussée royale qui l'attendaient à la barrière, et au bruit des salves d'artillerie. Le régiment d'Anjou-Infanterie formait la haie depuis la porte Ronville jusqu'à l'hôtel du gouverneur ; à son passage. les troupes présentèrent les armes. En face du marché au poisson, le cortège rencontra le lieutenant-général de Sommières, qui présenta au maréchal les drapeaux de la garnison.

Arrivé à sa résidence, le marquis de Lévis reçut les magistrats, qui étaient venus le complimenter. M. le comte de Lannoy, mayeur, prit la parole et lui présenta les vins d'honneur. Le soir, il reçut la visite des officiers de la gouvernance, et le lendemain matin celle de tous les corps constitués de la ville qu'avait précédés une députation du Conseil d'Artois.

François de Lévis convoitait pour lui et les siens un siège permanent aux Etats d'Artois. Il proposa au roi l'échange de la seigneurie de Vélisy, près Versailles, contre celle d'Avesnes le Comte,

sise dans le département du Pas-de-Calais, à quelques lieues d'Arras. Son offre fut acceptée. L'acte, rédigé le 16 juillet 1784, fut enregistré au Parlement le 3 septembre et confirmé par lettres patentes du mois d'août 1785 ; de plus, la terre d'Avesnes fut érigée en duché héréditaire, sous le nom de Lévis, en faveur du gouverneur-général d'Artois.

En 1787, le duc de Lévis vint à Arras pour y présider les Etats d'Artois, en qualité de commandant de la province. Il avait quitté sa résidence de Paris, malgré l'avis de ses médecins qui, le trouvant assez gravement indisposé, lui avaient conseillé de retarder son voyage. Il ne voulut pas les écouter et se mit en route, leur disant qu'il serait heureux de mourir au milieu de ses amis. Il arriva donc le 22 novembre, l'ouverture de l'assemblée devant avoir lieu le 26. Il était à peine installé dans son hôtel lorsque le mal empira et il mourut, frappé d'apoplexie, dans la nuit du 25 au 26 novembre 1787 : il avait alors 68 ans et 3 mois.

Après avoir informé la Cour du décès du gouverneur et demandé au roi d'envoyer un commissaire pour le remplacer, on prévint la maréchale de Lévis et ses enfants. Le procureur du roi fit apposer les scellés dans l'hôtel, et l'ouverture des Etats fut contremandée. Les trois Etats de la province s'assemblèrent en chambre de conférence générale, et, comme témoignage de leurs regrets,

votèrent une somme de trois mille livres pour ses funérailles et la construction d'un monument dans la cathédrale d'Arras.

Les mémoriaux de l'époque nous ont conservé le récit de ses obsèques, qui eurent lieu avec une pompe magnifique et inusitée. Une ordonnance de police du 27 novembre et un mandement épiscopal du même jour prescrivirent de faire sonner toutes les cloches de la ville et des paroisses, depuis dix heures du matin jusqu'à la fin du service funèbre. Le 28, les vigiles des morts furent chantées dans l'église de Saint-Nicaise, paroisse du défunt, qui était entièrement tendue d'étoffe noire, avec bandes de velours et armoiries. Le lendemain, le corps du maréchal, fut exposé dans l'un des vastes appartements de l'hôtel : deux autres salles avaient été également préparées pour recevoir les députés de la province.

Le clergé de toutes les paroisses de la ville, après avoir chanté à Saint-Nicaise les *commendas* ou prières des morts, ayant à sa tête le curé de cette église, vint faire la levée du corps qui fut porté processionnellement à la cathédrale.

La maréchaussée de la ville et des cités voisines ouvrait la marche. Puis venaient :

Le régiment suisse Salis-Samade, formé par compagnies ;

Les carmes chaussés ;

Les capucins ;
Les récollets ;
Les carmes déchaussés ;
Les dominicains ;
Les trinitaires ;
Les curés des paroisses avec leurs croix et leurs clergés ;
Le curé de Saint-Nicaise, revêtu de la chape ;
M Delacombe, lieutenant du roi, à la tête des états-majors de la ville et de la citadelle et des décorés de Saint-Louis ;
Le corps était porté par des sous-officiers de Salis-Samade. Les coins du poële étaient tenus par quatre maréchaux de camp : le comte de Crégny, le marquis d'Estourmel, le marquis d'Havrincourt et M. Du Chambge d'Elbec. Derrière eux se trouvaient quatre lieutenants de maréchaux de France : MM. de Gosson de Barlin Dersonval, Haudouard de Thièvres, de Hesmaulin et N...... ;
Venaient ensuite les officiers de la maison du maréchal, portant des torches ;
M. de Compigny d'Ocoche, doyen du corps de la noblesse, en manteau noir, conduisait le deuil et accompagnait le duc de Lévis, fils du maréchal ;
Les trois commissaires du roi ;
M. le comte de Sommièvre, délégué par la Cour pour présider à l'ouverture des Etats ;
M. Esmangart, intendant ;

M. Briois de Beaumetz, premier président ;

Les trois corps des Etats escortés par leur maréchaussée particulière ;

Arrivé à la cathédrale, le cortège s'arrêta au bas du grand perron, où se tenait l'évêque d'Arras, revêtu de ses ornements pontificaux. Après une courte oraison funèbre prononcée en latin par le curé de Saint-Nicaise, auquel le prélat répondit en français, le corps fut remis aux curés de paroisses qui le firent transporter sous un catafalque élevé dans le chœur ;

Le corps du clergé, présidé par l'évêque de Saint-Omer, prit place à droite, le corps de la noblesse à gauche, et le Tiers-Etat au milieu. M. Delacombe, lieutenant du roi, se plaça dans la stalle de droite, à l'entrée du chœur, ayant à ses côtés le fils du maréchal, accompagné de M. de Compigny. Le doyen du chapitre occupait la sienne à droite, ayant à ses côtés une députation du Conseil d'Artois, présidée par M. de Madre. Les religieux de Saint-Vaast occupaient les autres stalles du chœur.

Après la cérémonie religieuse, célébrée par l'évêque de Conzié, le corps fut déposé dans un caveau construit au milieu de la croisée de gauche de l'église.

Le duc de Lévis s'intitulait lieutenant-général des armées du roi, chevalier des ordres de Sa Majesté, et des ordres royaux de Notre-Dame du

Mont Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem, grand bailli d'épée de Villers-la-Montagne, premier gentilhomme de la chambre du roi Stanislas, capitaine des gardes du corps de Monsieur, gouverneur-général de la province d'Artois, et gouverneur d'Arras.

A son décès, les députés d'Artois décidèrent que sa fille, Marie Gabrielle Artois, tenue sur les fonds baptismaux par les Etats, en avril 1766, serait dotée par la province.

Je vous ai parlé aujourd'hui de vieilles choses, une fois n'est pas coutume, mais il est bon parfois de regarder en arrière, et de savoir ce qu'ont fait nos devanciers, ne serait-ce que pour apprendre nous mêmes à mieux employer notre temps.

II

CHEZ LES FOUS.

15 Août 1887.

Fatigué de m'occuper des sages, qui font tant de sottises, je me suis demandé plus d'une fois ce que les fous doivent penser de nous et d'eux mêmes.

En ce qui nous regarde, je crois qu'ils professent à notre endroit le plus profond mépris et qu'ils nous regardent comme des tyrans.

En ce qui les concerne, ils se figurent être beaucoup plus intelligents que nous.

C'est exactement ce que nous pensons d'eux, l'envers ressemble à l'endroit.

Les peuples, à l'état d'enfance, ont toujours eu des idées complètement opposées à celles des nations civilisées au sujet des fous. Ils les regardaient comme des êtres privilégiés, ayant le don de prophétie et doués d'une manière spéciale. On les respectait et on les respecte encore chez les sauvages.

Au fur et à mesure que la civilisation avance, on remarque que ces malheureux sont de plus en plus maltraités et on est même arrivé à un moment donné, à ne trouver rien de mieux, pour les guérir, que de les faire mourir à petit feu.

Le traitement raisonné de la folie est d'origine récente, car il n'y a pas encore un siècle que les malheureux insensés étaient traités comme des brutes, chargés de chaînes, frappés presque constamment et regardés comme des bêtes fauves.

C'est à un Français, au Dr Pinel, que l'on doit la grande révolution opérée dans le mode de soigner les fous.

" L'année 1792, dit Buckwill, sera toujours mémorable dans l'histoire du traitement de la folie. C'est en cette année que le célèbre Pinel brisa les chaînes dont on avait chargé les patients de l'hôpital de Bicêtre."

Cet événement est resté, en effet, l'un des plus mémorables de l'histoire de l'humanité, car en rompant les chaînes de ces malheureux, il brisait en même temps avec un passé honteux, pour inaugurer tout un nouveau système basé sur la raison et la douceur.

Les résultats étonnants qu'il obtint firent grand bruit et, malgré les orages et les guerres qui bouleversaient alors l'Europe, toutes les autres nations s'empressèrent d'adopter les réformes introduites en France dans les asiles des aliénés.

Aujourd'hui, tous les médecins sont d'accord sur la nécessité de placer les malades dans des établissements spéciaux où le traitement moral, intellectuel et physique, est plus facilement applicable.

Et ici encore, nous voyons se manifester une fois de plus l'admirable dévouement, l'inépuisable bonté et la patience sans bornes des sœurs qui sont généralement chargées du soin des malades.

Nous avons, dans notre province de Québec, deux grands établissements consacrés au traitement des aliénés : l'Asile Saint-Jean de-Dieu, de la Longue-Pointe, et la Maison de Beauport.

Je ne vous parlerai que du premier, que j'ai visité la semaine dernière, en même temps que l'hon. solliciteur-général, M. Georges Duhamel, l'hon. sénateur Trudel, des médecins distingués : les docteurs E. Desjardins, M. Beausoleil, Durocher, etc., et quelques citoyens notables de notre ville.

C'était la première fois que je mettais le pied dans un établissement de ce genre, bien que l'occasion de le visiter se fut présentée plus d'une fois, mais j'éprouvais cette sorte de crainte, d'effroi et de répulsion qui saisit quand on sait que l'on va voir de près un des côtés les plus tristes de l'humanité.

C'est ainsi que nous ressentons une certaine émotion quand on nous parle de visiter une prison ou un hôpital.

Bien des fois, en passant sur la route, j'avais jeté les yeux sur cet immense monument, dont les proportions énormes, les pavillons élevés, les splendides jardins et l'avenue magnifique éveil-

lent l'idée d'un château princier, résidence d'été d'un souverain.

C'est mieux que cela, c'est le palais du travail et du dévouement.

Nous n'étions pas attendus, personne n'était prévenu, nous arrivions à l'improviste et, entre nous, notre intention était bien de surprendre notre monde.

Nous entrons au parloir et bientôt nous sommes présentés à la Sœur Thérèse, supérieure de la communauté, et au docteur Bourque, médecin de la maison, qui accèdent de la meilleure grâce du monde à la demande exprimée par notre chef de file, l'honorable M. Duhamel, de visiter l'établissement.

On commence immédiatement :

Voici la pharmacie ; elle se compose de deux salles, y compris le laboratoire ; le docteur Bourque nous fait observer que tous les bocaux, deux ou trois cents, ont été lettrés par un malade. L'ouvrage est très élégamment exécuté. Dans un coin, j'aperçois une bibliothèque qui renferme les ouvrages les plus estimés sur le traitement de la folie, une centaine de volumes qui contiennent les travaux de vingt hommes éminents. Dans une armoire, un écorché, système du docteur Auzou, et des pièces anatomiques très bien peintes par un patient.

Les travaux, exécutés par des pensionnaires de l'établissement, sont très utiles aux malades, ils comprennent que leur état s'est amélioré quand on leur donne quelque chose à faire et ils peuvent suivre ainsi les progrès de leur guérison. Mais il faut prendre les plus grandes précautions, ne pas les fatiguer et éviter toute tension du cerveau. Très peu de patients sont, du reste, susceptibles de se rendre véritablement utiles, et ceux qui ont exécuté les travaux que je vous signale font exception à la règle générale.

Nous parcourons différentes salles, des parloirs, des dortoirs, des réfectoires, nous voyons des chambres de malades, pensionnaires particuliers et demi pensionnaires, et à chaque appartement, nous nous arrêtons étonnés, et toujours la même exclamation se fait entendre : " Quelle propreté ! quel ordre ! ! "

Nous le redirons plus d'une fois encore, car il faut un certain temps pour s'habituer à ce luxe inouï de simplicité, et nous cherchons un nouveau mot pour rendre notre pensée :

—Dire que c'est propre, très-propre, admirablement propre, dit le Dr Desjardins, cela devient monotone, mais ce n'est pas dire toute la vérité ; aucune langue n'ayant prévu ce luxe des communautés, contentons nous d'une périphrase et disons que c'est la quintessence de la propreté.

On admet le terme, mais je le trouve un peu faible.

A force de voir ces réfectoires et ces dortoirs, je me demande quand nous en finirons et je m'en informe près de la Sœur Supérieure.

—Oh ! nous ne faisons que commencer, me dit la Sœur Thérèse, nous avons *cinquante six* réfectoires et *deux cent seize* dortoirs.

Ces chiffres m'étonnent, je crois avoir mal entendu et je prie la supérieure de répéter.

Non, je ne m'étais pas trompé, c'est bien cela.

Mais, c'est tout un monde que cet établissement !

Je questionne de nouveau et j'apprends que *quatorze cent onze* personnes vivent dans l'asile.

Cette population se compose ainsi :

Pensionnaires du gouvernement :		hommes	517
"	"	femmes	549
"	particuliers		133
Sœurs			66
Tertiaires			80
Gardiens et employés			66
Total			1,411

Je continue les chiffres :

Pour nourrir toutes ces personnes, on cuit chaque jour, *trois cent cinquante* pains de six livres, on consomme un bœuf et demi, *trois* ou *quatre* veaux et *quatre* ou *cinq* moutons.

Et cela sans compter les légumes. J'ai vu entrer dans les cuisines des tombereaux pleins de pommes de terre, de concombres, de choux, carottes, navets, etc., etc.

On recommence tous les jours, et le soir, tout est digéré.

On brûle *seize cents* tonnes de charbon par an.

La ferme comprend *huit cents* arpents de terre. Il y a *soixante* vaches, *vingt-six* chevaux, *cinq cents* moutons, *deux cents* porcs, etc., etc.

Et toute cette vaste exploitation, cet immense établissement, cette armée de malades, tout cela est dirigé par une femme !

Je regardai Sœur Thérèse.

Son nom ne m'était pas inconnu, il avait été prononcé plusieurs fois devant moi, et certain procès, dont vous vous souvenez sans doute, l'affaire Lyman, avait attiré l'attention du public sur l'établissement de la Longue Pointe.

Des journaux avaient même lancé des accusations voilées, mais qui étaient faites dans le but de l'atteindre.

Plusieurs personnes me l'avaient dépeinte comme une femme sévère, dure même, et je profitai de l'occasion qui se présentait pour me faire une opinion à moi, sans m'inquiéter de celle des autres.

J'aime examiner les traits et la physionomie d'une personne, et je suis beaucoup de l'avis de

Lamartine : " Les oreilles se laissent duper parfois, c'est vrai, mais les yeux ne se trompent jamais ; un visage transparent de candeur et de bonté ne peut servir de masque à une intrigante. La nature ne fait pas de si gros mensonges "

Sœur Thérèse est d'une taille au-dessus de la moyenne, mince, un peu frêle, et l'on se demande comment elle peut résister aux fatigues qu'elle s'impose tous les jours ; la tête est petite, les traits sont délicats, l'œil regarde droit, en face, ce qui est un indice indéniable de franchise, et je l'ai vu s'illuminer d'un rayon de bonté infinie, quand il se dirigeait sur les patients qui l'interrogeaient. La bouche est moyenne, les lèvres sont un peu minces, et il se dégage de toute la physionomie beaucoup d'énergie tempérée par beaucoup plus de bienveillance encore.

Cette énergie, elle en donne des preuves tous les jours, car il faut avoir un caractère bien trempé pour résister aux réclamations aussi nombreuses que mal fondées, pour la plupart, dont les patients l accablent tous les jours.

Il faut une tête bien équilibrée pour conduire toutes les affaires de la maison et trouver le moyen de s'entendre avec les fous et les gens qui prétendent être raisonnables.

Ne touchez pas à ses droits, par exemple, car elle les défendra jusqu'au bout, et, si élevée que

soit la position de celui qui l'attaque, elle ne recule jamais.

En voulez-vous un exemple ?

Il y a quelques années, elle reçut une lettre du Trésorier Provincial, l'informant qu'une erreur de vingt et quelques dollars s'était glissée dans les comptes qu'elle avait envoyés au gouvernement.

Une erreur aussi minime, quand il s'agit d'affaires de plus de cent mille dollars, peut facilement s'expliquer.

Le surlendemain, un page annonce au ministre qu'une religieuse demande une audience. On la fait entrer.

— Comment ! c'est vous, Sœur Thérèse, quel motif me procure le plaisir de votre visite ?

— M. le ministre, vous m'avez écrit pour me dire qu'une erreur de vingt-et-une piastres et soixante-trois centins existait dans mes comptes ?

— Mais... en effet... je... Et c'est pour cela vous vous êtes dérangée ? je vous en prie, oubliez cette lettre...

— Pardon ! je viens vous dire que ce sont vos employés qui ont commis l'erreur. Mes comptes sont corrects et je tiens à ce que la chose soit vérifiée sur le champ, si vous le voulez bien.

Protestations du ministre, explications, excuses même, rien n'y fit, et dix minutes plus tard, quatre ou cinq comptables se penchaient sur les chiffres et calculaient, additionnaient, vérifiaient.

Cela dura plusieurs heures et, vingt minutes avant le départ du bateau pour Montréal, l'erreur était retrouvée, mais elle venait du ministère, et Sœur Thérèse avait raison.

Le ministre ne savait que dire et balbutiait, mais la supérieure l'interrompit en lui disant :

— Je suis fâchée de vous avoir occasionné tant d'ennuis, M. le Trésorier, mais vous le voyez, mes comptes sont bien tenus.

Ce trait vous donne une idée des admirables qualités de l'administratrice.

Si vous voulez connaître maintenant la bonté de la femme, demandez aux gardiens, interrogez les pauvres du village, questionnez et vous verrez ce que l'on vous répondra.

Le cerveau toujours en travail, cette excellente religieuse sait tout, a l'œil à tout et connaît tout.

Un gardien a-t-il une nombreuse famille, il reçoit ce qui lui est nécessaire pour l'élever convenablement ; des sœurs font la classe à ses enfants et un nouveau né vient-il encore augmenter ses charges, la layette est prête.

Je l'ai vue passer dans les salles, au milieu des patients et même parmi les agités, et, vraiment, je n'ai été témoin que de marques de sympathie et de respect de la part de ces malheureux.

L'ingratitude est un vice d'homme raisonnable, et un fou, si fou qu il soit, ne perd jamais la mémoire du cœur.

La parenthèse a été un peu longue, je la ferme pour continuer notre visite.

Nous pénétrons dans le quartier des femmes. Celles-ci sont inoffensives, les genres de folie sont nombreux, il y a des maniaques et des démentes, assises, debout ou se promenant en pensant aux chimères qui hantent leur cerveau déséquilibré.

Une jeune fille, très jolie, aux yeux langoureux, nous regarde et joint les mains. Le Dr Bourque l'interroge :

—Oh ! docteur, je vais aller au ciel, je veux voir les anges, écoutez, écoutez...

Et nous l'entendons chanter, d'une voix adorablement douce, une romance plaintive, l'*Envers du ciel*, dont les paroles sont, je crois, de ce pauvre Charles Ouïmet, qui nous a quittés il y a quelques années.

Ce chant fait mal, mais la jeune fille semble heureuse et ravie des voix qu'elle croit entendre et des visions qui passent devant ses yeux.

Une autre demande à sortir. On la magnétise, dit-elle, pendant la nuit, elle souffre, puis elle change de sujet, elle veut aller en Angleterre...

Ailleurs, c'est une femme d'un certain âge qui répète constamment que son frère à été tué par des bandits qui lui ont arraché les yeux et retourné les intestins.

Nous continuons, nous traversons de longs corridors ; une jeune irlandaise nous suit en tricotant

et nous demande la faveur de la laisser aller à Montréal pour embrasser ses enfants. C'est une alcoolique.

On nous présente une femme très forte, très corpulente, assise dans une chaise berçante. C'est encore une alcoolique ; elle a été élevée chez les Ursulines et a reçu une excellente éducation. Quels déboires, quelles désillusions, quels drames l'ont jetée dans l'ivrognerie ?

Nous montons plus haut. Du bruit, des cris, des hurlements ! C'est le département des agitées.

Le Dr Bourque va droit à une grosse fille, âgée de dix-huit ans à peine, un vrai colosse, qui pèse deux cent quarante livres et se balance en chantant.

— Quelle est la plus folle, Marie ?

— C'est moi !

C'est la seule que j'ai entendu avouer sa folie.

En voyant la supérieure, plusieurs malades se précipitent de son côté et lui embrassent les mains. L'un de nous reçoit un maître coup de poing en pleine poitrine et, en quittant les agitées, nous sommes gratifiés, chacun à notre tour, d'une claque au bas des reins, que nous octroie une des folles.

Nous visitons les vieilles infirmes. Elles sont toutes d'une propreté incroyable, elles ont les cheveux rasés et rien n'est plus pénible que de voir ces cheveux blancs tout courts. Mais l'hygiène l'exige.

Pauvres vieilles, elles sont là toutes assises, dans de bonnes chaises confortables, le dos au mur, prenant un bain de soleil et radotant des choses impossibles.

Ailleurs nous voyons les idiotes, inconscientes, masses de chair, sans regard, sans pensée, vivant comme des végétaux.

Ce n'est pas gai.

On passe dans le quartier des hommes.

Un patient nous fait un sermon et récite un confiteor qui n'a rien de commun avec celui de l'Eglise.

Les autres l'écoutent en riant et nous disent : " Est-il fou, celui là !"

En voici un qui porte au cou un chapelet auquel sont suspendues plus de cent médailles. On ne peut rien en tirer aujourd'hui, il est de mauvaise humeur, paraît-il.

Un autre a la manie des richesses :

— Combien as tu de vergers ? demande le docteur.

— J'en ai plus de vingt, et il y en a qui font le tour de la terre dans bien des places.

Un pauvre diable passe son temps à prier constamment.

— Combien as-tu dit de chapelets depuis ce matin, demande Sœur Thérèse ?

— Douze, ma sœur.

— Tu as perdu bien du temps, alors !

Un anglais présente une requête, tout un volume, à l'honorable M. G. Duhamel.

C'est la chose la plus incohérente que j'ai jamais lue.

On nous fait entrer dans le quartier des idiots, bien idiots ceux-là, car ils ne demandent que deux choses pour être heureux, un piano et un joueur de violon. Ils ne s'entendent pas entre eux cependant, divisés qu'ils sont en deux camps, les uns réclamant le piano, les autres le joueur de violon. La discussion dure depuis quatorze ans.

Plus loin ce sont les gâteux et là, le spectacle est d'une tristesse impossible à décrire.

Adieu espoir, avenir, les malheureux sont condamnés à mourir tels qu'ils sont, sans que jamais le moindre changement puisse se faire dans leur état.

Les pauvres diables n'ont conscience d'aucun de leurs actes.

Le matin on les lève de leur lit dans un état de malpropreté incroyable. Les paillasses doivent être vidées et brûlées tous les jours et, malgré le travail qu'exige ce nettoyage quotidien, nous remarquons que les dortoirs de ces êtres dégradés sont aussi nets et aussi propres que ceux des autres quartiers.

Ce qu'il faut de patience et de soins pour en arriver là !

Dans la même division nous voyons des monstres, des horreurs....

On nous fait remarquer un pauvre garçon âgé de 18 ans, pas plus grand qu'un enfant de six ans, il est aux trois quarts aveugle, sa figure accuse cinquante ans, ses traits sont déformés, ses membres étiques...

En voici un autre âgé de 15 ans, il a la tête énorme, grosse deux fois comme le corps. Il est sourd, muet, idiot, et ne s'est jamais tenu debout depuis sa naissance. Il est couché et restera dans cette position jusqu'à sa mort.

Bientôt nous entrons dans la salle des vieillards infirmes, paralysés ou tombés en enfance. Nous remarquons un cataleptique. On lui lève les bras et ils restent dans la position qu'on leur a donnée. Le malheureux est inconscient.

Je rencontre là le fameux centenaire, le père Lessard, qui se dit âgé de *cent dix ans*. Il semble avoir encore bon pied, bon œil, mais la tête est faible. Il voudrait sortir, cependant il serait peu prudent d'accéder à sa demande.

Il ne nous reste plus qu'un quartier à visiter, celui des agités (hommes).

Tout ce monde s'agite, en effet, remue, crie, hurle.

En entrant, nous sommes en présence d'un hercule qui, en nous apercevant, nous accueille par une bordée d'injures, le Dr. Bourque essaie de l'ap-

paiser, mais en vain, quand une jeune religieuse, toute petite, toute mignonne, sort du cercle que l'on fait autour de l'énergumène, va droit à lui et lui parle.

Ma foi, j'ai tremblé pour elle, mais bientôt nous vîmes le colosse baisser la tête, nous tourner le dos et aller se blottir dans un coin, calme et silencieux comme un petit enfant en pénitence.

Eh bien ! ce résultat était dû à la reconnaissance qu'il éprouvait pour cette sœur qu'il savait être sa bienfaitrice, sa protectrice, son soutien.

N'est-ce pas admirable ?

Je vous fais ce récit en courant, car il faudrait un volume pour entrer dans les détails.

Notre visite est terminée, nous avons bien parcouru trois ou quatre milles dans les escaliers, dans les corridors et dans les salles. Mes jambes demandent grâce, mais il nous faut encore voir les cuisines, où des fourneaux immenses sont occupés tout le jour ; la buanderie, où trente tertiaires et patientes lavent et repassent ; la cordonnerie, d'où sortent toutes les chaussures de l'établissement ; la boulangerie, la forge, la fabrique de matelas, les séchoirs, les ateliers de couture, les jardins, la ferme, les écuries, les étables, etc., etc.

Enfin, à sept heures, nous rentrons, il est temps, nous marchons depuis plus de trois heures, et

quand on nous dit de passer dans la salle à manger, personne ne se fait prier.

Après le souper, une surprise nous attend. Comme on a déjà joué, il y a deux mois, une très jolie pièce, *Arthur de Bretagne*, rendue par des amateurs et des gardiens, on a préparé à la hâte une seconde représentation, à laquelle on nous prie d'assister.

Bien que la soirée soit déjà avancée, nous acceptons ; nous retournerons à Montréal quand nous pourrons.

La salle est bondée, une centaine de patients sont assis, entourés de Sœurs, de tertiaires et de gardiens.

L'aumônier est conduit à la place d'honneur, ayant à sa gauche l'honorable solliciteur-général, et à sa droite l'honorable sénateur Trudel.

L'excellent orchestre, sous la direction de M. Lecours, de la Longue-Pointe, et du Dr Prieur, se compose de jeunes amateurs de beaucoup de talent.

L'ouverture de *Jeanne d'Arc*, de Gounod, a été très bien rendue.

Bien que je ne fasse pas de critique théâtrale, je puis bien dire que la pièce a été jouée avec beaucoup de sentiment et même avec un goût remarquable.

Pendant un entr'acte, un incident nous a beaucoup amusés :

Un patient, jeune homme de vingt à vingt-deux ans, d'origine anglaise, très bien mis, se leva et vint trouver la supérieure.

—Auriez-vous la bonté, ma sœur, dit il, de me présenter à cette jolie demoiselle qui se trouve près de vous ?

—Oui, oui, mon garçon, tout à l'heure ...

—C'est que, voyez-vous, je suis d'âge à me marier et cette jeune fille me plaît beaucoup...

—Plus tard, plus tard, la pièce continue.

Il est parti enchanté, en se dandinant, et cinq minutes après ses idées de mariage avaient dû s'envoler pour faire place à d'autres.

Voici, je crois une après-midi et une soirée bien remplies et je vous avoue qu'elles compteront dans ma vie.

Je n'ai pas la prétention d'avoir fait une description de l'asile, ma plume n'a pas dit tout ce que mes yeux ont vu, mais ce quelle a oublié, je vous le dirai peut-être un jour, quand j'entreprendrai sérieusement l'histoire de cette maison remarquable qui n'a que quatorze ans d'existence et qui ne doit pas avoir de rivales, je crois, sur la terre américaine.

Je suis sorti de cet établissement rempli d'admiration pour les sœurs. Je les avais déjà appré-

ciées à l'hôpital, sur le champ de bataille, au berceau des enfants trouvés et au chevet des mourants, je les ai admirées une fois encore dans leur rôle auprès de ces malheureux que tout le monde repousse dans la société, mais que les bras des Servantes de Dieu reçoivent comme des enfants bien-aimés.

III

L'ALCOOLISME

La question d'opposer une digue aux ravages matériels et moraux causés par l'alcoolisme est tellement à l'ordre du jour dans les pays civilisés et intéresse tant la société, la famille et l'individu, que je crois devoir lui consacrer aujourd'hui toute ma causerie.

Si le sujet paraît un peu sévère, aucun de mes lecteurs, à coup sûr, n'en pourra nier l'utilité, et peut-être les réflexions et surtout les statistiques contenues dans cet article pourront-elles produire quelque bien.

Ainsi que l'a dit un savant, il n'y a nulle part un écrivain, un statisticien, un administrateur, un magistrat, qui soutienne que l'alcool n'est pas le facteur principal du paupérisme, des crimes, de la folie et de toutes les dégradations humaines.

Il est remarquable de constater que c'est en France, le pays où il existe le moins de sociétés de tempérance, que l'on a fait les travaux de statistique les plus complets sur l'alcoolisme, et le rapport présenté l'année dernière, par M. N. Claude, sénateur, président de la commission d'enquête sur la consommation de l'alcool, est cer-

tainement une œuvre admirable qui comprend deux gros volumes et un atlas de statistiques graphiques aussi parfaits que possible.

Il y a des pays où les sénateurs travaillent et servent par conséquent à quelque chose.

C'est à ce rapport que je vais emprunter la plupart des renseignements que je vous donnerai.

L'alcoolisme se présente sous deux états : aigu et chronique.

L'alcoolisme aigu comprend l'ivresse *ordinaire*, l'ivresse *convulsive* et l'ivresse *apoplectique*, c'est-à dire que le buveur passe par trois périodes, gaie ou triste selon le tempérament, puis furieuse et enfin inerte.

Ses effets sont tellement connus que je ne crois pas nécessaire d'entrer dans des détails.

L'alcoolisme chronique se divise en deux classes ; l'*alcoolisme acquis* et l'*alcoolisme héréditaire*. C'est là surtout le mal qui a une influence sur la société et la famille.

Au commencement, les boissons alcoliques ne déterminent d'autres troubles qu'un léger degré d'excitation et d'insomnie et ce n'est que peu à peu et au bout d'un certain temps que surviennent les symptômes révélateurs d'une intoxication réelle. La période de temps nécessaire à une modification du système nerveux par les liqueurs spiritueuses chez l'homme qui boit sans s'enivrer

est ainsi relativement courte et, abstraction faite des troubles locaux produits par les boissons alcooliques sur le tube digestif, c'est le système nerveux qui subit les premières atteintes de l'intoxication chronique, c'est toujours lui qui en est le principal support. Les importantes fonctions dévolues à ce système : sensibilité, intelligence, mobilité, sont simultanément ou successivement altérées.

La sensibilité morale, comme la sensibilité physique, est souvent exagérée ou pervertie.

Le buveur, d'abord plus impressionnable, parfois plus affectueux, devient impatient, emporté, querelleur, inquiet, triste, et souvent il tombe dans le désespoir. D'ailleurs, il est excité non-seulement par l'action de l'alcool, mais encore par l'insomnie qui en est la conséquence. L'*insomnie*, en effet, *est un des symptômes les plus constants de l'alcoolisme.* Le sommeil est difficile, peu prolongé, souvent pénible et presque toujours troublé par des rêvasseries et des songes effrayants.

Chez le buveur, l'embonpoint est très variable ; si, le plus ordinairement, l'alcoolique engraisse d'abord et maigrit ensuite, il n'en est pas moins vrai qui souvent il y a lieu de distinguer des alcooliques maigres et des alcooliques gras, comme il y a des vieillards maigres et des vieillards gras.

Les lésions matérielles occasionnées par l'alcoolisme ont une grande ressemblance avec celles

qu'entraîne à sa suite le progrès des années et nous prouvent que l'*alcoolisme n'est, en somme, qu'une vieillesse anticipée.*

Diminution de la force physique, abaissement de la taille, stérilité relative et accroissement de la mortalité, tels sont, dans l'ordre physique, les principaux effets des liqueurs spiritueuses chez les peuples qui en abusent.

Tous les alcools ne produisent pas les mêmes effets.

Dans les pays scandinaves, où l'on fait une consommation exclusive d'eau-de-vie de pommes de terre, l'alcoolisme atteint sa plus grande intensité ; et, si dans les autres pays du Nord l'alcoolisme fait aussi de nombreuses victimes, cela tient aux eaux de vie de grains et de betteraves dont on y fait commerce. Mais cette question se précise bien davantage l'orsqu'on la limite à la France, où il a été prouvé que les délits et les crimes résultant des boissons alcooliques étaient en rapport direct avec l'emploi des alcools *autres que celui fourni par le vin.*

C'est en effet, dans les départements non vinicoles que l'on voit se produire avec le plus de fréquence l'alcoolisme ; et si, dans les contrées où on récolte le vin, il existe quelque fois des alcooliques, cela tient à la présence de grandes industries qui en-

traînent la consommation d'eaux de vie d'autre provenance.

Voici le classement des différents pays selon la consommation individuelle :

	Pintes.
Danemark	8.85
Allemagne (Union douanière)	8.35
Suisse	4.00
Pays-Bas	4.58
Belgique	4.20
Suède	4.15
France	3.85
Bade	3.77
Autriche-Hongrie	3.50
Russie	3.32
Finlande	2.60
Etats-Unis	2.50
Angleterre	2.49
Canada	1.95
Norvège	1.75
Italie	1.04

Quelle voie faut-il suivre pour remédier à un pareil état de choses ? Le Dr Lancereaux l'a indiqué en ces termes :

Le remède contre l'alcolisme peut être ainsi défini : inspecter sérieusement la *fabrication* et la *vente* des boissons alcooliques, édicter les peines les plus sévères contre les *falsifications* et s'opposer à la *multiplication des cabarets.*

S'opposer seulement à la multiplication des débits de boissons, comme le font nombre de citoyens animés du reste des meilleures intentions, c'est en

effet ne s'occuper que de la moitié de la question, car la falsification fait plus de mal que la quantité de boissons absorbées, et pour preuve je citerai encore le même savant :

Il est une cause à ce mal (l'alcolisme) qui va, chaque jour, gagnant du terrain, c'est la mauvaise qualité des boissons livrées à la consommation. Depuis longtemps, j'ai remarqué que *ce ne sont pas* les individus qui font les plus grands excès qui sont les plus alcoolisés ; parmi nos malades des hôpitaux, un grand nombre se contentent chaque jour de quelques petits verres d'eau-de-vie ou de liqueurs, quelques-uns même ne boivent guère plus d'un litre et demi à deux litres (deux pintes) de vin, et, néanmoins ils présentent les accidents les plus sérieux. S'il en est ainsi, il faut bien admettre que ce n'est pas la quantité qui a le plus contribué à l'intoxication.

Si on examine le diagramme constatant la relation qui existe entre le nombre de suicides ayant eu pour cause notoire l'excès des boissons alcooliques et l'augmentation de la consommation de l'alcool pur, on ne peut s'empêcher de constater que ces nombres sont proportionnels et se suivent constamment.

Le fait est surtout remarquable depuis 1870 jusqu'à 1885.

De 1871 à 1875, on constate une décroissance très sensible de suicides en même temps qu'une diminution très notable dans la consommation de l'alcool, mais à partir de 1875 jusqu'en 1885, les nombres se suivent constamment en augmentant.

Pendant cette période décennale, le nombre des suicides a presque doublé et la consommation de l'alcool pur s'est également élevée dans la même proportion.

C'est en Normandie, dans le département de la Manche (contrée non vignoble), que l'on constate le plus grand mal : 35 suicides alcooliques sur 100 suicides.

Les régions vignobles ont très peu de suicides alcooliques.

La Normandie, la Bretagne et l'Est fournissent le plus grand nombre, c'est du reste dans ces contrées que l'on consomme surtout les eaux de vie de cidre, de betterave et de grains.

Le nombre de cas d'ivresse publique a aussi son importance, puisqu'il se rattache directement à la question.

Or, ce sont encore les mêmes régions où l'on consomme des alcools ne provenant pas du vin, qui figurent avec les teintes les plus sombres : le département de la Seine Inférieure (Normandie) et celui du Finistère (Bretagne).

Depuis vingt-cinq ans, la marche de l'aliénation alcoolique est accusée d'une manière très nette.

Au début, la proportion des malades dont l'affection était due à l'alcoolisme était de 7 à 8 pour cent entrées dans les asiles ; elle se montait en 1885 à 16 pour cent.

D'après les statistiques, on voit que les asiles qui accusent le plus fort contingent alcoolique se trouvent précisément dans les pays où la consommation alcoolique est la plus forte.

Toutefois, le Nord semble, au point de vue de l'aliénation mentale alcoolique, jouir de la même immunité signalée au point de vue des suicides et des morts accidentelles ; en général, les pays qui consomment le plus de *bière* sont mieux partagés que ceux qui consomment du cidre.

C'est encore en Normandie, dans la Seine Inférieure, que l'on constate le plus grand nombre d'aliénés alcoliques.

Le gin est le fléau de la Hollande et de la Belgique, et voici qui le prouve clairement :

Les vrais buveurs d'alcool consomment des quantités de genièvre qui échappent en calcul. Les ouvriers terrassiers et des polders, que ce pays humide nourrit par milliers, en donnent pourtant quelque idée. Quoique endurcis à une besogne qui briserait en peu de temps un ouvrier ordinaire, ces rudes travailleurs meurent vite parce qu'ils boivent outre mesure. Une pinte de genièvre par jour est pour beaucoup d'entre eux, un minimum souvent dépassé.

Parfois, en louant une équipe de ces ouvriers, on est forcé de stipuler les clauses sous la forme d'un certain nombre de litres, aux-

quelles on ajoute quelques " cents " pour les rares nécessités de la vie qui ne peuvent se satisfaire par l'absorption des alcools. Vous refusez-vous à ce genre de traité, leur offrant en espèces un salaire assez élevé, ils ne voudront rien entendre ; l'argent, pour eux, c'est le genièvre ; ils n'ont guère d'autres besoins.

Un point sur lequel j'insiste surtout est celui de la diversité des alcools.

En effet, comme l'ont dit des savants distingués, l'*alcool n'est pas un*, et grâce aux progrès de la chimie moderne, le nombre de ces corps s'accroît chaque jour et constitue des séries parallèles.

L'alcool de vin est le moins toxique, mais les alcools de cidre, de betteraves et de grains sont les plus dangereux ; ce sont ces derniers que l'on consomme le plus dans les pays froids.

On retrouve partout le même phénomène, la consommation de l'alcool s'accroît de plus en plus au fur et à mesure que l'on gagne le Nord et que l'on s'approche de la mer.

Il y a toujours un rapport intime entre la consommation de l'alcool pur et celles des principales autres boissons alcooliques, le vin, le cidre et la bière. Il a déjà été établi que plus une région récolte de vin, et par conséquent en consomme, moins elle absorbe d'alcool Dans celles, au contraire, qui sont privées de vin et qui ont recours à la bière ou au cidre, boissons moins alcooliques, la consommation de l'alcool acquiert une grande importance.

On pourrait dire que l'homme cherche dans l'eau-de-vie la quantité d'alcool qu'il n'a pu trouver dans la bière et le cidre, et qu'il aurait rencontrée dans le vin.

Poussé à ses extrêmes limites, l'alcoolisme crée en quelque sorte une *race spéciale* qui peut bien se continuer pendant un certain temps avec ses infirmités physiques et ses tendances vicieuses, mais qui heureusement manque d'éléments suffisants pour se perpétuer : exposée à toutes sortes d'accidents et de maladies, vouée à la stérilité, elle ne tarde pas à disparaître et ainsi s'éteint parfois, le plus souvent même l'alcoolisme, quand il est tombé dans la famille.

Les nations, comme les individus, ne peuvent vivre longtemps qu'à la condition d'être sobres et vertueuses ; dès l'instant où elles deviennent intempérantes et vicieuses, elles sont destinées à périr.

La viabilité d'un peuple dépend d'un certain nombre de conditions, et quand au travers de celles-ci s'introduit l'abus des boissons alcooliques, on ne saurait trop prendre garde qu'il y a là une menace de décadence plus ou moins prochaine.

Le peuple Canadien, dont l'accroissement fait l'étonnement du monde entier, n'a dû son extension qu'à sa tempérance et à ses bonnes mœurs, et si dans nos campagnes il nous est donné de voir

des familles si nombreuses, c'est parce que les parents ont sû conserver les forces vitales que leur permettent de perpétuer leur race.

Le cultivateur, qui constitue l'élément le plus sain de notre population. grâce à ses habitudes de travail, est moins exposé que l'habitant des villes aux dangers des occasions de boire, et c'est lui qui se charge de faire la meilleure politique de race, en élevant de nombreux enfants sains et forts comme lui.

C'est grâce à lui que l'élément français en est arrivé à refouler le germe anglo-saxon qui s'était implanté dans notre province, et Jacques Bonhomme, quand il vient chez nous, ne peut s'empêcher d'admirer les résultats merveilleux auxquels est arrivé Jean-Baptiste qui, entouré d'éléments souvent hostiles sur le continent américain, s'est chargé de le conquérir d'une manière pacifique mais irrésistible.

Emportant avec lui sa langue et sa croyance, il impose l'une et l'autre dans les contrées qu'il envahit, et partout il fait respecter ses titres de Catholique et de Français.

Il est cependant indéniable que l'alcoolisme fait des progrès chez nous comme ailleurs, mais c'est parce que le mal n'est pas encore trop enraciné qu'il faut l'attaquer maintenant, afin d'éviter à nos

4

descendants une tache qu'ils ne seraient peut-être pas de force à accomplir.

A la suite d'études sérieuses et de recherches minutieuses les sénateurs français en sont arrivés à cette conclusion basée sur les statistiques dont je n'ai fait que donner un aperçu plus haut :

Affranchir les boissons hygièniques : vins, cidres, bières, et faire payer leur rançon par l'alcool.

Ainsi qu'on a pu le voir par les exemples que j'ai cités, ce n'est pas tant la quantité que la mauvaise qualité des alcools qui produit l'alcoolisme.

En Russie, l'eau de vie non rectifiée est la boisson de ce qu'on appelle encore là-bas, les gens de la basse classe, des anciens serfs, des ouvriers, des soldats et de leurs femmes (surtout les vieilles). Ces dernières ne le cèdent en rien, pour boire, à leurs maris ou à leurs frères. Dans les classes supérieures, il est d'usage général de commencer chaque repas par un petit verre de bonne eau-de-vie doublement rectifiée ; dans cette partie de la population il est rare de voir un homme perdre, même en buvant exagérement, l'empire sur soi-même. *Par contre*, ceux qui boivent de l'eau-de-vie, non rectifiée, hommes et femmes, se promènent souvent en trébuchant ou bien gisent ivres-morts ; c'est surtout le cas les dimanches et les jours de fête, dont on compte quatre-vingt seize par an en Russie.

Les effets des mauvais alcools sont les mêmes partout et tel buveur qui n'absorbe que deux pintes d'alcool de grains deviendra alcoolique quatre fois plus vite qu'un autre qui boit de l'alcool de vin.

On nous dit souvent qu'autrefois, il y a trente ou quarante ans, les canadiens français buvaient beaucoup plus que de nos jours et que partout, dans les moindres paroisses comme dans les cités, on consommait une grande quantité d'alcool, mais on a bien soin d'ajouter avec raison :

— Alors, on ne buvait guère que de la *Jamaïque*, comme disent encore les bons vieux, et dix verres de rhum ne faisaient pas autant de mal qu'un verre de ce mauvais whiskey qu'on nous vend aujourd'hui.

Le rhum nous venait directement des lieux de production, il était sain, tandis que maintenant, sous prétexte probablement d'encourager l'industrie du pays, ce sont les gens d'Ontario qui nous désagrègent avec leur alcool de grain, le plus toxique et le plus malfaisant de tous.

La province d'Ontario, qui pose à la vertu, est en réalité la source de tout le mal, de l'alcoolisme abrutissant, car c'est là que se fabriquent tous les alcools indigènes, et vous ne trouverez pas une seule distillerie dans tout le pays français, la province de Québec, ni un seul distillateur canadien-français dans tout le Canada.

Si nos débitants vendent le poison en détail, les Ontariens nous empoisonnent en gros, ce qui ne les empêche pas, du reste, de déblatérer contre les buveurs de la province de Québec et de prêcher contre les maux dont ils sont les auteurs.

N'a-t-on pas vu dernièrement le plus grand distillateur du Canada, donner *dix mille piastres* à l'Armée du Salut ! ! !

Il eut été mieux inspiré en donnant cette somme aux familles de ceux qu'il a perdus par ses produits malfaisants.

Les hommes qui ont quelque souci de la santé et de la morale publique, devraient tout d'abord déclarer la guerre à ces distilleries d'alcools de grain, chercher à en empêcher la fabrication, et agir de manière à encourager l'emploi exclusif des boissons hygiéniques, vins, cidres de pommes et bières.

Les distillateurs jetteront des cris de paon, mais mieux vaut empêcher une vingtaine d'individus de s'enrichir que de ruiner tout un penple. L'intérêt public avant tout.

Le rang que le Canada occupe dans la liste des peuples, au point de vue de la consommation de l'alcool, n'est pas mauvais, mais il ne faut pas perdre de vue, je le répète, que nous ne consommons que de mauvais produits et qu'ils font plus de mal que si nous buvions trois ou quatre fois la même quantité de bonne eau-de-vie.

Je ne fais pas de propagande pour encourager l'absorption d'une plus grande quantité d'alcool, mais je tiens à protester contre l'infériorité et les dangers des produits des empoisonneurs d'Ontario.

Nous avons évidemment trop de débits de boissons, quoique sous ce rapport nous soyons dans une bien meilleure situation que la France, que j'ai surtout prise comme point de comparaison.

Chez nos cousins d'outre-mer il existe en moyenne 1 débit pour 94 habitants, et dans certains départements on en compte 1 pour 52 habitants, ce qui est déplorable.

A Montréal il y a 510 débitants pour une population d'à peu près 200.000 âmes, soit 1 débitant par 392 habitants.

Cependant il ne faudrait pas en conclure qu'on se grise plus en France que chez nous, car c'est tout le contraire.

La moyenne des inculpés pour cause d'ivresse publique n'est que de 178 pour 100,000 habitants en France.

A Montréal, pendant l'année 1887, d'après le rapport officiel de la cour du Recorder, il y a eu 3,741 inculpés pour cause d'ivresse, ce qui fait une proportion de 1870 par 100,000 habitants, soit *dix fois plus* qu'en France ! ! !

Dans les contrées les plus adonnées aux excès alcooliques, Normandie et Bretagne, la proportion n'est que que de 809 pour la Seine Inférieure et 645 pour le Finistère, par 100,000 habitants.

Vous voyez que si les cas d'ivresse publique sont si nombreux à Montréal, ils sont occasionnés sur-

tout par la mauvaise qualité de la boisson, et c'est pourquoi l'attention des législateurs doit être attirée sur ce point.

J'apprends, du reste, qu'une nouvelle loi doit édicter des peines très sévères contre les falsificateurs, mais nous ne pouvons pas tout faire chez nous, et c'est surtout dans la province d'Ontario, dans les distilleries, qu'il faudrait aller chercher les coupables.

Et maintenant, voulez-vous savoir qu'elles sont les peines infligées, en France, aux ivrognes récidivistes, voici le texte de la loi :

Toute personne qui aura été condamnée deux fois en police correctionnelle, pour délit d'ivresse manifeste, sera déclarée, par le second jugement, incapable d'exercer les droits suivants :

1o De vote et d'élection ;

2o D'éligibilité ;

3o D'être appelée ou nommée aux fonctions de juré ou autres fonctions publiques ou aux emplois de l'administration, ou d'exercer ces fonctions ou emploi ;

4o De port d'armes, (droit de chasse) pendant deux ans à partir du jour où la condamnation sera devenue irrévocable.

On est plus sévère qu'ici, n'est-ce pas ?

Une mesure des plus curieuse existe en Angleterre :

Les débitants qui s'engagent à fermer leur établissement un jour par semaine (*six days licence*), ou à le fermer chaque jour une heure avant l'heure réglementaire (*early closing*), jouissent d'une réduction, sur le tarif ordinaire, d'un septième pour

les *six days licences* et de deux septièmes pour les *six days and early closing licences.*

C'est là une mesure contre l'alcoolisme, mesure qui nous prouve que les Anglais qui font tant parade de respect pour le jour du Seigneur, se grisent et grisent les autres, à Londres, le dimanche, comme les autres jours.

Quand il y a quelques sous à gagner, l'homme aux bons principes disparaît pour faire place à l'homme d'affaires.

On voit le même phénomène en Canada, où ceux qui bénéficent le plus de l'alcoolisme sont les fabricants de whiskey qui prêchent la tempérance.

Si vous voulez détruire l'ivrognerie, allez dans Ontario et faites disparaître d'abord les distilleries des fils de John Bull.

IV

ECLAIRAGE.

Montréal s'est enfin décidé à adopter la lumière électrique comme mode d'éclairage, et bien que certains quartiers se plaignent encore, c'est un grand progrès, un progrès indispensable dans notre siècle de découvertes.

Cette amélioration n'enthousiasme cependant personne ; les progrès étonnants que la science fait chaque jour nous rendent exigeants et, loin d'admirer l'éclairage électrique, nous nous contentons de constater plutôt ses imperfections en nous disant que l'on fera mieux dans quelques années.

Nos aïeux seraient bien étonnés s'il revenaient quelque soir se promener dans nos rues, mais il faut avouer qu'ils n'étaient guère noctambules et qu'ils devaient se coucher avec les poules, puis que l'idée d'éclairer les rues ne les a jamais beaucoup préoccupés.

Sans remonter au déluge, ni même à l'ère chrétienne, on constate que nos devanciers du commencement des temps modernes se contentaient de porter une simple lanterne quand d'aventure ils mettaient les pieds dehors, la nuit, dans les grandes villes, tout comme on le fait de nos jours dans les villages les plus pauvres.

A Paris, dit un vieil auteur, le silence des nuits était quelque fois troublé par le prêtre de Notre Dame, de Saint-Gervais ou de Saint-Leu, s'en allant porter à la lueur des flambeaux, et sous le dais sombre, l'hostie et les consolations dernières à un mourant ... Puis les cris et le cliquetis d'épées qui annoncent une mort violente, la plainte étouffée de quelque malheureux frappé dans l'ombre, le fracas d'une fenêtre qui s'ouvre et qui se referme après le bruit produit par la chute d'un corps au milieu de quelque flaque fangeuse ; ou bien encore, devers la tour de Nesle, la lourde chûte d'une masse d'eau, car c'est là le petit séjour des *esbattements* clandestins ; c'est là que passe sa nuit

cette reine
Qui commanda que Buridan
Fut jeté dans un sac en Seine.

" Dès quatre heures du soir, dit M. Edouard Fournier, en hiver, Paris devenait une ville dangereuse, les rues ne pouvaient plus en être fréquentées sans péril ".

Il y avait bien les gens du guet qui faisaient la police de la ville, mais "ces bonnes gens, grelottant de froid et de peur, se morfondaient toute la nuit, à la lueur des chandelles fumeuses que leur délivraient messieurs les échevins, puis le matin venu, sans avoir rien vu, sans avoir surtout cher-

ché à rien voir, ils rentraient chez eux plus morts que vifs ".

Sitôt qu'il faisait nuit, en effet, les *mauvais garçons* s'emparaient de la ville, brûlant, pillant, volant, massacrant les passants attardés, et les laquais de bonne maison, l'épée à la main, insultaient et frappaient les roturiers " qui avaient l'audace de se trouver sur leur passage ".

Il y a à peine trois cents ans que les choses allaient ainsi, c'était *le bon temps* que regrettent encore certaines gens qui semblent se plaindre de ne pas être rossés et batonnés.

En 1662 Laudati de Caraffe obtint la concession du privilège de former une compagnie de *porte-flambeaux* et *porte-lanternes* dans la ville et faubourgs de Paris.

Ces porte-lanternes étaient divisés par postes chacun de huit cents pas, dit l'arrêt d'enregistrement, " les dits porte-lanternes auront un sable, (sablier) juste d'un quart d'heure, marqué aux armes de la ville, qu'ils porteront attaché à leur ceinture, et les gens de pied qui voudront se servir des dites lanternes payeront, pour chaque quart d'heure, trois sols."

Trois sous par quart d'heure, c'était cher, et peu de gens de pied pouvaient, je crois, se payer ce luxe.

Ce n'est qu'en 1667 que le premier lieutenant de police, La Reynie, conçut le projet d'éclairer

Paris avec quelque régularité. On suspendit d'abord, dit Fournier, à qui j'emprunte ces détails, une lanterne garnie d'une chandelle allumée, à chaque extrémité de rue, et une autre au milieu. Louis XIV fut si content de cette innovation qui faisait *briller son règne*, qu'il fit frapper une médaille avec cette légende : *securitas, nitor*.

Voilà où en était l'éclairage de la *ville lumière* il y a deux cents ans.

Les Parisiens étaient enthousiasmés, et la *Gazette* de Robinet célébra cet événement dans les vers suivants :

> C'est que vray comme je le dy,
> Il fera, comme en plein midy,
> Clair la nuit, dedans chaque rue,
> De longue ou de courte étendue,
> Par le grand nombre de clartés
> Qu'il fait mettre de tous côtés
> En autant de belles lanternes.

Un autre enthousiaste s'exprimait ainsi :

“ L'invention d'éclairer Paris, pendant la nuit, par une infinité de lumières, mérite que les peuples les plus éloignés viennent voir ce que les Grecs et les Romains n'ont jamais pensé pour la police de leurs républiques. Les lumières enfermées dans des fanaux de verre suspendus en l'air et à une égale distance, sont dans un ordre admirable et éclairent toute la nuit. Ce spectacle est si beau et si bien entendu, qu'Archimède même, s'il

vivait encore, ne pourrait rien ajouter de plus agréable et de plus utile.'

Les Anglais, les Italiens, ne tarissent pas d'éloges

On n'allumait cependant les lampes que du premier novembre jusqu'à la fin de février ; plus tard, en 1671, on les allume depuis le 20 octobre jusque fin mars, moins les jours de pleine lune, bien entendu.

Cette question de pleine lune a, du reste, été longtemps prise en considération dans tous les pays et, il y a quelques années encore, à Montréal, le gaz n'était pas allumé dans les rues treize ou quatorze jours sur trente.

Ce mode d'éclairage fut appliqué dans toutes les villes de France quelques années plus tard, et continua jusqu'à l'adoption de l'éclairage au gaz.

Et cette innovation d'éclairage me remet en memoire une phrase, une ânerie, trouvée dans un roman historique, intitulé : *Marie de Médecis* :

" Avant 1667, dit l'auteur, Paris restait pendant la nuit plongé dans une complète obscurité ; les réverbères, qui n'étaient pas encore inventés, rendaient la nuit plus obscure."

Vous voyez que c'est la France qui eut l'honneur d'inaugurer un système d'éclairage public, et c'est encore un français, Philippe Lebon qui, le premier, songea à utiliser dans le même but les gaz combustibles.

Il donna l'idée, mais ses expériences ne furent pas couronnées de succès et il mourut en 1805, pauvre et presque inconnu.

Sa ville natale lui a érigé une statue, il y a deux ou trois ans, si j'ai bonne mémoire.

Ce n'est cependant pas la France qui bénéficia la première de la découverte de Lebon perfectionnée par Murdoch, mais bien l'Angleterre.

En 1812, Windsor fonda une compagnie pour l'éclairage de Londres ; en 1816 il vint à Paris, et en 1817 commença à éclairer quelques rues. En 1820, une compagnie régulière fut fondée, et Paris profita enfin de l'invention de Lebon.

Québec a été éclairé au gaz en 1843, et Montréal en 1844 ; aujourd'hui, ces deux villes ont la lumière électrique dans toutes leurs rues, Québec ayant précédé de plus d'un an la métropole commerciale dans cette voie de progrès.

Il ne faudrait pas croire cependant que l'usage du gaz doive être fatalement proscrit par suite de l'envahissement de l'éclairage électrique, et pour s'en convaincre il suffit de se rappeler ce qui s'est passé, il y a soixante-dix ans, quand on adopta le gaz pour éclairer les rues de Paris.

A cette époque tous les producteurs d'huile à brûler furent frappés de stupeur, dit du Moncel, et ils voyaient dans la nouvelle découverte la ruine de cette industrie ; mais, contrairement à leurs

prévisions, ils reconnurent bientôt que la consommation de l'huile à brûler augmentait avec le développement de l'éclairage au gaz, et cela devait être ainsi, car l'éclairage au gaz, en habituant les populations à une lumière plus vive, devait faire augmenter le nombre des lampes employées pour l'éclairage privé et perfectionner à ce point de vue la construction des lampes elles-mêmes qui dépensèrent, pour cela, une plus grande quantité d'huile.

Ce coup d'œil rétrospectif nous montre qu on exagère à tort en ce moment les conséquences que pourraît entraîner le développement de l'éclairage électrique. Quand on sera habitué à cette lumière vive qui fait paraître les becs de gaz aussi sombres que le paraissaient par rapport à eux, les reverbères à l'huiles, on se trouvera obligé de multiplier les becs de gaz sur les points ou l'on sera forcé de les employer, et la consommation pourra peut-être même dépasser ce qu'elle est aujourd'hui.

Quant à moi, je crois au développement progressif de l'éclairage électrique, au Canada surtout, où les pouvoirs d'eau sont si nombreux, et je suis persuadé, que dans quelques années, un grand nombre de villages auront adopté ce système.

Bien plus, je suis certain qu'avant trente ans *plusieurs grandes routes* seront éclairées à la lumière électrique, grâce aux perfectionnements qui permettront de produire l'électricité à très bon mar

ché. Le vent est une force qui n'a pas encore été employée, mais il est probable que les inventeurs s'en occuperont bientôt et que l'on arrivera à faire produire à chaque lampe la quantité de fluide nécessaire à son alimentation. De légers moulins à vent perfectionnés et adaptés à chaque poteau seront sans doute les producteurs de cette électricité, et lès accumulateurs rendront aussi, je crois, de grands services en ce sens.

On a parlé il y a quelques années de créer à Montréal un grand boulevard allant de la rue Saint-Denis au Sault-au-Récollet et je crois que si ce projet se réalisait, cette avenue éclairée à la lumière électrique serait une des plus belles promenades du monde.

Québec pourrait faire la même chose sur les routes de Saint Louis et de Sainte-Foye.

Quoi qu'il en advienne, il est certain que l'éclairage électrique, qui n'en est qu'à ses débuts, prendra bientôt une extension énorme dans tous les pays, et je voudrais bien être *mon petit-fils* pour pouvoir contempler les merveilles du siècle prochain.

V

CONTE.

LE DECOURAGEUR D'HESITATION

Un des derniers numéros de *L'Opinion Publique*, contenait une délicieuse petite nouvelle, intitulée : *La Dame et le Tigre.*

Voici le sujet en deux mots :

Un étranger, jeune et beau, mais de naissance plébéienne, arrive un jour dans la capitale d'un roi à demi barbare, située.... où vous voudrez, quelque part, bien loin.

Il voit la fille du monarque et en devient éperdument amoureux. La princesse ne reste pas insensible aux regards brûlants de son adorateur et partage bientôt sa passion.

Le roi averti, ne peut pardonner au jeune homme son audace. Il le fait arrêter et le condamne à être jeté en pâture aux bêtes fauves. Cependant, par un reste de pitié, il modifie son jugement et décide qu'il sera conduit dans l'arène et devra ouvrir une des portes qui se trouvent au fond, en face de la loge royale. Dans les caveaux où l'on pénètre par ces deux portes se trouvent,

dans l'un, un tigre affamé, qui s'élancera sur sa proie, dans l'autre une charmante jeune fille noble qui s'avancera et offrira sa main au condamné, s'il est assez heureux pour ouvrir sa cellule.

La princesse, à force d'or, a pu savoir où se trouvait le tigre.

Le grand jour est arrivé, le jeune homme paraît dans l'arêne, s'incline devant le roi et regarde celle qu'il aime et qu'il va peut-être voir pour la dernière fois.

La princesse lui fait un léger signe. Son amant comprend et se dirige directement et sans hésiter vers l'une des deux portes, celle qu'elle lui a désignée.

Qui va sortir : la dame ou le tigre ?

C'est là la question qui n'avait pas encore été résolue jusqu'à ce jour.

Le hasard vient de me mettre sous la main une revue américaine qui contient la suite de cette aventure.

La traduction n'est pas millionnaire, mais je n'ai pas eu le temps de l'enrichir, comme disait ce bon Henri Mürger.

Près d'une année s'était écoulée depuis le drame de l'arène, connu sous le nom de : *La Dame et le Tigre*, quand cinq étrangers, d'un pays lointain, arrivèrent au palais du roi. Ces hommes, de bonne

mine et de manières distinguées, furent reçus par un des grands de la cour, auquel ils firent connaître le but de leur voyage.

—Très noble seigneur, dit le chef de la députation, il paraît qu'un de nos compatriotes se trouvait ici, dans votre capitale, au moment où un jeune homme, qui avait eu l'audace d'aspirer à la main de la fille de votre roi, fut conduit dans l'arène, au milieu de la foule assemblée. Il reçut l'ordre d'ouvrir l'une des deux portes, ignorant si un tigre féroce allait s'élancer sur lui ou si une charmante femme ne s'avancerait pas, prête à devenir sa femme. Notre concitoyen était nerveux au possible, et quand la porte fut sur le point de s'ouvrir, saisi de frayeur, il perdit tout son sang-froid, s'élança hors de l'arène et, sautant sur son cheval, il revint chez nous en toute hâte. Cette histoire, que notre ami nous conta, nous intéressa au plus haut point, et nous regrettons beaucoup qu'il n'ait pas attendu la fin de l'aventure. Nous espérions, cependant, que quelques semaines plus tard, un voyageur venant de votre ville nous apporterait d'autres nouvelles; mais jusqu'au jour où nous avons quitté notre pays, nous sommes restés dans la même ignorance. Enfin, on décida que la seule chose à faire était d'envoyer une députation en ce pays, afin de vous demander: "Qui sortit de la porte ouverte, la dame ou le tigre?"

Le grand chambellan, après avoir été ainsi mis au courant du but poursuivi par cette respectable députation, fit entrer les cinq étrangers dans une salle, où ils prirent place sur des coussins moëlleux, et ordonna de leur servir du café, des pipes, des sorbets et autres rafraichissements semi-barbares. Puis, prenant place lui-même devant eux, il leur parla en ces termes :

—Très nobles étrangers, avant de répondre à votre question, je dois vous faire part d'un incident qui a eu lieu, peu de temps après l'aventure à laquelle vous venez de faire allusion. Ce n'est un mystère pour personne, dans le monde entier, que notre grand roi est très fier de posséder à sa cour les plus jolies femmes qu'il soit possible de voir. Toutes les suivantes de la reine et de la famille royale sont d'adorables jeunes filles, que l'on a choisies dans le royaume. La renommée de cet essaim de beautés, sans égal dans toute autre cour royale, s'est répandue au loin, et si le système de justice expeditive de notre roi n'avait pas eu une égale réputation, il est probable que nombre d'étrangers seraient venus à notre cour.

Cependant, il n'y a pas bien longtemps, il nous vint d'un pays lointain un prince très distingué et dont le rang ne pouvait être mis en doute. Une audience lui fut évidemment accordée ; notre roi le reçut très gracieusement et le pria de lui faire connaître le but de sa visite.

Le prince lui dit alors qu'ayant entendu parler de la supériorité des dames de sa cour, il était venu lui demander la permission d'offrir sa main à l'une d'elles.

Quand notre roi entendit cette étonnante réponse, il rougit de colère et s'agita fièvreusement sur son trône ; nous nous attendions même à entendre tomber de ses lèvres tremblantes quelque cruel arrêt, mais il parvint à se maitriser et, après un moment de silence, il regarda le prince et dit :

—Votre demande est accordée. Demain, à midi, vous épouserez une des plus jolies filles de notre cour.

Puis, se tournant alors vers ses courtisans, il ajouta :

—Donnez l'ordre de tout préparer pour le mariage, qui aura lieu demain, à midi précis, dans ce palais. Conduisez le prince royal à ses appartements. Envoyez lui tailleurs, bottiers, chapeliers, bijoutiers, armuriers, et que tous les serviteurs qu'il peut désirer se mettent à ses ordres. Quoi qu'il demande, donnez le lui, et que tout soit prêt pour la cérémonie de demain.

— Mais, sire, s'écria le prince, avant de faire ces préparatifs, je désirerais....

— Pas un mot de plus ! s'écria le roi. Mes ordres royaux ont été données, et rien de plus ne doit être dit. Vous avez demandé une faveur, je vous

l'ai accordée ; maintenant, je ne veux plus entendre un mot sur ce sujet. Adieu, prince, à demain à midi !

Le roi se leva et sortit de la chambre d'audience, pendant que le prince était entraîné dans les appartements qui lui avaient été réservés. Puis vinrent les tailleurs, chapeliers, bottiers, bijoutiers, et tous ceux dont il pouvait avoir besoin pour le parer pour la cérémonie. Mais le prince était bien préoccupé et très perplexe.

— Je ne puis rien comprendre, à tant de précipitation dit-il à ses suivants. Quand verrai je les dames et quand pourrai-je choisir parmi elles ? Il faut que je juge non seulement de leurs formes et de leurs traits, mais encore que je puisse me rendre compte de leur intelligence et de leur esprit.

— Nous ne pouvons rien vous dire, lui répondit-on. Ce que notre roi juge à propos de commander doit être fait, et nous ne savons rien de plus.

— Les idées de Sa Majesté semblent assez singulières, dit le prince, et autant que je puis voir, ne s'accordent pas du tout avec les miennes.

En ce moment, un des suivants que le prince n'avait pas encore remarqué vint se placer près de lui. C'était un homme aux formes herculéennes, qui tenait de la main droite la poignée d'un énorme cimetère recourbé, au tranchant plus aiguisé qu'un

rasoir, et dont la lame reposait sur son bras gauche. Portant cette arme terrible aussi délicatement et avec autant de soin qu'il l'eut fait pour un petit enfant endormi, il s'inclina devant le prince.

— Qui êtes-vous ? s'écria le prince en reculant à la vue du glaive menaçant.

— Moi, dit l'autre avec un sourire courtois, je suis le *Décourageur d'hésitation*. Quant notre roi fait connaître ses résolutions à qui que ce soit, sujet ou étranger, dont les dispositions semblent ne pas s'accorder exactement avec celles de Sa Majesté, je suis chargé de l'accompagner partout, et s'il est tenté de ne pas suivre les ordres royaux, il peut me regarder et faire ce qu'il veut.

Le prince le regarda et jugea à propos de se faire prendre la mesure d'un habit.

Les tailleurs, les bottiers, les chapeliers travaillèrent toute la nuit, et le lendemain matin tout était prêt. L'heure fixée s'avançait rapidement, et le prince demanda de nouveau quand il pouvait espérer être présenté aux dames de la cour.

— Le roi décidera de cette affaire, lui répondit-on, nous n'en savons rien.

— Votre Altesse, dit le *Décourageur d'hésitation* en s'approchant et en saluaut bien bas, Votre Altesse voudra bien remarquer l'excellente qualité de cette arme.

Et, prenant un cheveu de sa tête, il le posa sur le tranchant du cimetère ; à peine avait-il touché le fer que le cheveu fut coupé en deux.

Le prince le remarqua très bien, tourna les talons et ne dit mot.

Bientôt on vit arriver des officiers de la cour qui le conduisirent dans la grande salle du palais, où devait avoir lieu la cérémonie. Le roi était assis sur son trône, entouré des nobles, de ses courtisans et des officiers de l'armée, lui formant une cour magnifique.

Le prince, placé en face du roi, fit un profond salut et dit :

— Votre Majesté, avant d'aller plus loin....

Au même instant, un serviteur s'approcha, tenant à la main une longue écharpe de soie très fine, qu'il passa vivement et si adroitement autour de la bouche du prince, que celui-ci fut réduit au silence. Puis, avec une dextérité étonnante, le reste de l'écharpe fut nouée derrière sa tête de manière à l'empêcher complètement de voir. Deux ouvertures furent pratiquées, près de la bouche et des oreilles, afin de lui permettre de respirer et d'entendre.

Tout cela dura quelques secondes à peine.

Le premier mouvement du prince fut d'enlever l'écharpe, et déjà il levait la main dans cette intention, quand il entendit près de lui la voix du *Décourageur d'hésitation*, qui murmurait douce-

ment : " Je suis ici, Votre Altesse." Et l'on vit le bras du prince retomber à son côté.

Devant lui, cependant, un murmure se fit entendre, il prêta l'oreille et reconnut la voix d'un prêtre, prononçant les paroles sacramentelles de la cérémonie du mariage, usitées en ce pays étrange. Un frou-frou attira aussi son attention, et il resta convaincu qu'il était produit par un bruissement de soie. Le prêtre lui ordonna alors de prendre la main de la dame qui se trouvait à côté de lui et, étendant la main droite, le prince sentit s'y poser une autre main, si petite, si douce, si bien faite et si délicate au toucher, qu'un frisson de volupté le fit tressaillir.

Suivant la coutume du pays, le prêtre demanda à la dame si elle consentait à prendre cet homme pour époux, et la voix la plus douce qu'il eût jamais entendue répondit : " Oui."

Le sang afflua au cœur du prince. Le contact de cette main, le ton de la voix, tout le charmait.

Toutes les dames de la cour étaient jolies, le *Décourageur d'hésitation* se tenait près de lui. Que vouliez-vous qu'il fît ? Aussi, répondit-il à son tour d'une voix assurée, à travers son baillon de soie : " Oui."

Le prêtre déclara qu'ils étaient unis pour la vie.

Aussitôt il entendit un bruit assez prononcé, et la longue écharpe fut rapidement enlevée de sa tête.

Il tourna vivement les yeux afin de voir sa femme, mais pas une dame n'était dans la salle.

Muet d'étonnement, incapable de dire un mot, il regarda autour de lui.

Le roi descendit alors de son trône et vint le prendre par la main.

— Où est ma femme ? demanda le prince.

— Elle est ici, répondit le roi, en le conduisant vers une porte garnie de rideaux, qui se trouvait sur l'un des côtés de la grande salle.

Les rideaux s'ouvrirent et le prince, en entrant, se trouva dans une immense galerie, le long de laquelle se trouvaient rangées, en ligne, quarante dames, vêtues de riches atours et toutes plus belles l'une que l'autre.

Etendant la main vers cette rangée de beautés, le roi dit au prince.

— Votre femme est ici ! Approchez et allez à elle ! Mais, rappelez-vous bien ceci : si vous tentez d'emmener une des femmes non mariées, de notre cour, votre exécution aura lieu sur le champ. Maintenant, plus de retard. Avancez et prenez votre femme.

Le prince, comme dans un rêve, passa lentement devant la ligne des dames et revint sur ses pas avec la même lenteur.

Rien ne pouvait lui indiquer que l'une put être sa femme plutôt qu'aucune des autres. Leurs toi-

lettes étaient toutes semblables ; toutes rougirent, toutes le regardèrent, puis baissèrent les yeux.

Elles avaient toutes des mains adorables. Aucune ne dit un seul mot. Pas une ne remua même un doigt pour faire le moindre signe. Il était évident que des ordres très sévères leur avaient été donnés.

—Que signifie ce retard ? s'écria le roi. Si je m'étais marié aujourd'hui avec une femme aussi jolie que celle que vous venez d'épouser, je n'attendrais pas une seconde pour la réclamer.

Le prince, tout bouleversé, parcourut encore le même chemin et revint sur ses pas. Cette fois, un léger changement s'était opéré dans l'attitude de deux des dames. L'une des plus charmantes avait souri gracieusement au moment où il passait. Une autre, aussi jolie, avait froncé le sourcil, mais si peu, que lui seul le remarqua.

—Maintenant, dit le prince en lui même, je suis certain que c'est l'une de ces deux femmes que j'ai épousée. Mais laquelle ? Celle-ci a souri. Et quelle est la femme qui ne sourirait pas en voyant en pareil cas son mari s'approcher d'elle ? Oui, mais, si elle n'est pas ma femme, n'aurait-elle pas souri de plaisir en pensant que je ne l'ai pas choisie et pour me prouver qu'il est inutile de penser à elle ? Cependant, d'un autre côté, quelle est la femme qui ne froncerait pas le sourcil en voyant son mari venir à elle et ne pas la réclamer ? N'est-ce pas un

signe d'amour, et cela ne veut-il pas dire : " C'est moi ! ne me reconnais-tu pas, viens à moi ! " Mais si cette dame n'est pas mariée, n'est-il pas naturel qu'elle ait froncé le sourcil comme pour me dire : " Ne t'arrête pas à moi ! c'est ma voisine ! Va plus loin ! "

Et pourtant, j'y songe : celle que j'ai épousée n'a pas vu ma figure ! Pourquoi aurait-elle souri ? Et l'autre, pourquoi aurait-elle pris cet air courroucé ?

Un sourire est un signe d'amour ! Un froncement de sourcil est un reproche de trop tarder à venir !

—Maintenant, écoutez-moi, s'écria de nouveau le roi. Si, dans dix secondes, vous n'avez pas pris la femme que je vous ai donnée, celle qui vient d'être votre épouse sera veuve.

La dernière syllabe n'était pas sortie de la bouche du roi, que le *Décourageur d'hésitation* s'approcha du prince et murmura ces mots :

—Je suis ici !

Le prince ne pouvait plus hésiter, il s'avança d'un pas ferme et prit l'une des deux dames par la main.

. . . .

Les cloches sonnèrent à toute volée ; des cris joyeux éclatèrent dans tout le palais, et le roi s'avança pour complimenter le prince.

C'était bien sa femme qu'il avait choisie !

—A présent, dit le grand chambellan aux cinq étrangers, quand vous aurez deviné vous-mêmes quelle dame le prince a choisie, celle qui a souri ou celle qui a froncé le sourcil, je vous dirai qui est sorti du cachot: la dame ou le tigre.

Aux dernières nouvelles, les cinq étrangers n'avaient encore pris aucune décision à ce sujet.

VI

HOTELIERS.

Il y a des gens qui ont le sens moral singulièrement oblitéré.

Vous savez qu'il s'est formé depuis quelque temps déjà des sociétés dont le but, très louable, quand il est bien compris, est de faire la guerre à la vente des boissons enivrantes, et vous n'ignorez pas non plus qu'elles ne sont arrivées jusqu'à présent qu'à des résultats négatifs.

Je ne discute pas, je constate, je déplore même cet insuccès, mais ce que vous ne savez pas encore, sans doute, c'est qu'une de ces sociétés poussée par un excès de zèle—je ne veux pas qualifier plus durement le procédé—en est venue à exciter les gens au vice pour mieux leur prouver que ce qu'ils faisaient était illégal.

Lycurgue ordonnait que les ilotes pris de vin fussent exposés aux regards des enfants pour dégoûter ceux-ci du hideux spectacle que donne l'homme ivre, mais la société à laquelle je fais allusion agit autrement, elle pousse les enfants à acheter eux-mêmes du whiskey, puis les force à dénoncer celui qui leur a vendu.

L'opération se fait parfois même avec un raffinement de.... ruse qui étonne de la part de gens animés de si bonnes intentions.

Sachant que l'hôtelier connait les réglements de la loi des licences et qu'il se gardera bien de vendre à des mineurs, on choisit des jeunes gens paraissant plus vieux que leur âge, on les excite à se présenter chez lui, munis d'une bouteille minuscule, et à demander pour quelques cents de boisson, de manière à vraiment faire croire qu'il s'agit de préparer une potion quelconque destinée à un malade.

Aussitôt en possession de l'eau de feu obtenue, pour ainsi dire, sous de faux prétextes, les petits malheureux s'en vont triomphalement trouver leurs mandants qui s'empressent de dénoncer l'hôteliers coupable d'avoir cédé, le plus souvent, à un bon mouvement.

C'est un joli métier que l'on fait faire à ces jeunes gens, et s'ils profitent des leçons qu'on leur donne, il pourrait très bien se faire qu'ils finissent un jour dans une position élevée, à dix pieds de terre et au bout d'une corde !

De mouchard et menteur à voleur et assassin, il n'y a qu'un pas—un peu grand peut-être—mais un pas que l'on franchit facilement.

Une fois la dénonciation faite sous les plus grands serments du monde, et sans rougir, la cause se

poursuit, un avocat tombe à bras raccourcis sur le dos du malheureux coupable et, après avoir parlé pendant une heure, finit par demander, au nom de la loi outragée, une bonne amende et quelquefois même—s'il s'agit d'une récidive—l'annulation de la licence du délinquant.

Pendant ce temps-là les représentants de la société rient dans leur barbe du bon tour qu'ils ont joué au pauvre diable d'hôtelier, et se félicitent déjà d'avoir terrassé leur ennemi.

Seulement—il y a un seulement—ils comptent sans la cour, sans le juge qui, débrouillant les faits, les pèse à leur juste valeur et déboute le demandeur de son action.

Ce fait s'est présenté dernièrement, et l'honorable juge Dugas, en rendant son jugement, a appuyé sa décision de remarques très justes :

Loin de prouver la culpabilité du vendeur on n'a parfaitement établi qu'un seul point, c'est la mauvaise foi de ces deux jeunes gens qui, sous prétexte de protéger la morale publique, ont combiné ensemble tout un système, ou plutôt ont tendu un piège de manière à surprendre la bonne foi de celui qu'il avaient choisi pour victime.

Ces deux gaillards n'avaient qu'un seul but : faire une cause !

Etre sortis de l'enfance, avoir près de vingt ans, entrer dans cette lumineuse période de la vie où tout doit être poésie et bonté, dans cet âge où l'on

aime tout ce qui est beau et où le mal ne semble pas exister, et débuter par se montrer devant un tribunal comme mouchard, espion....

Pouah !...

Les hôteliers ont du bon, cependant, ils veulent, eux aussi, respecter les lois et les faire observer, et je n'en veux pour preuve que ce qui s'est passé il y a quinze jours à Ottawa.—Pardon, mes amis de la province de Québec, car cette fois-ci, je suis forcé de donner la palme aux Ontariens—mais ceux d'Ottawa sont tellement nos voisins, que nous pouvons presque les consdiérer comme nôtres.

Ce jour-là, un dimanche, tous les hôtels de la capitale ont été strictement fermés, ce qui est un grand bien, paraît-il.

" Tout le mérite de cette action, disent les journaux dans un style douteux, est dû à l'action volontaire des aubergistes qui ont signé une *adresse* à leurs clients pour les avertir, qu'à l'avenir, ils fermeraient leurs portes à six heures le samedi soir et ne les rouvriraient que le lundi matin."

Ce que je voudrais connaitre par exemple, c'est le nombre d'ivrognes arrêtés pendant ce laps de temps de fermeture.

Mais je deviens indiscret......

Puisque j'ai parlé des hôteliers auxquels on fait illégalement la guerre, je ne puis passer sous

silence la disparition du plus excentrique et du plus original des membres de cette corporation : je veux parler de Joe Beef.

Joe Beef, de son vrai nom, Charles McKiernan, était un ancien soldat, qui, après avoir fait les campagnes de Crimée et des Indes (lors de la grande révolte des Cipayes) suivit son régiment, du Royal Artillery, en Canada, où il fut cantinier à Québec, pendant trois ans, et à l'île Sainte-Hélène pendant deux ans.

En 1868, il prit son congé et tint une auberge, à Montréal, dans la rue Claude, où il resta pendant deux ans, après quoi il transporta ses pénates sur le quai, rue Commune, où nombre de mes lecteurs l'ont sans doute connu.

J'allais vous faire une description de cet étrange cabaret, quand le hasard d'une lecture est venu me faire changer d'idée.

Tous ceux qui ont voyagé savent que les grandes villes de tous les pays possèdent des établissements spéciaux où l'on trouve pêle-mêle des échantillons disparates de l'humanité, et les lignes suivantes donneront une idée de ce que peut-être un des cabarets les plus excentriques de Paris, *la Californie.*

" Il y a là, dit Alfred Deveau, en train de lever le coude, la plus riche collection de porte-haillons, de loqueteux et de guenillous qu'il soit possible

d'imaginer. Rembrandt et Callot en eussent tressailli d'aise. Ce sont les malandrins, les francs-mitous, les truands, les mercelots, les argotiers, les sabouleux et autres pratiques du XIXe siècle ; société mêlée s'il en fut jamais ! C'est un tohu-bohu à ne pas s'y reconnaître, une vapeur à ne pas s'y voir. Diogène, ce sont tes fils, ces gueux !"

C'était bien, un peu.. beaucoup cela, la cantine de Joe Beef ; des honnêtes gens, des vieux soldats, de pauvres diables versés sur le quai, par des navires venant de toutes les parties du monde ; des malheureux, que l'abus de boire avait fait échouer là, où ils pouvaient encore avaler, de temps en temps, un verre de whiskey qui écorchait le palais ; d'anciens pensionnaires des prisons cherchant à travailler de différentes manières ; des vieux usés ; des jeunes à la poitrine déjà défoncée par tous les liquides corrosifs buvables ; des vagabonds habitués à coucher dans les terrains vagues durant l'été ; tous connaissaient cette maison, où l'on trouvait un lit, pour dix centins, et où l'on mangeait à sa faim, pour quelques sous.

Tout ce monde était reçu tant qu'il y avait une place dans les cent vingt-cinq lits qui garnissaient les vingt-deux chambres de l'immeuble, mais Joe Beef réservait toujours les paillasses les moins dures et les morceaux de bœuf les moins rétifs aux anciens soldats, ses vieux compagnons d'armes, que le hasard avait jetés sur les rives du

Saint-Laurent, après qu'ils avaient foulé la poussière des chemins sous tous les soleils. Ah ! ceux-là étaient les bienvenus et, quand toute sa bande de clients affamés et assoiffés était repue, comme il causait du bon temps où l'on grelottait dans les tranchées de Sébastopol et où l'on rôtissait sous les tentes de Delhi !

C'étaient de bien bons moments, ceux-là !

Pendant l'été, les pensionnaires étaient moins nombreux, mais nombre d'ouvriers du port allaient souvent *lever le coude* chez Joe Beef, qui ne leur ménageait ni les observations ni les conseils.

—Eh ! toi, Pat, ne bois donc pas tout ce que tu gagnes !

—Jack, tu as l'air ému, *stop* mon garçon.

Cela ne faisait pas grand effet, sans doute, mais le principe était sauf.

Et quand l'hiver commençait à cristaliser les vapeurs sur les vitres, à percer les vêtements rendus diaphanes par l'usage, et à rougir les nez, tous les déclassés et les pauvres hères venaient chaque année ouvrir la porte de la grande salle où l'on s'asseyait sur les bancs autour du poêle énorme, en fumant un tabac impossible, dont l'âcre odeur vous prenait à la gorge.

On avait chaud là ! pendant qu'au dehors, les flocons blancs valsaient en se bousculant, sous les soufflets des vents furieux.

Alors commençait la longue vie monotone dont le programme avait été fait par le patron Joe Beef et dont il ne fallait pas s'écarter.

Dès le jour, parfois avant, vieux et jeunes, portant qui une hache, qui une pelle, dévalaient et déambulaient dans les rues de Montréal, s'offrant de porte en porte, pour enlever la neige du trottoir ou briser la glace sur les toits et gagner ainsi de quoi payer la pitance que Joe Beef vendait à si bon marché.

Les fainéants n'avaient pas beau jeu chez lui, et malheur aux carottiers !

Je me suis laissé conter une légende à propos du squelette que vous avez tous vu dans le comptoir de ce philantrope à sa façon, et je ne sais vraiment, si je dois en parler, car il parait qu'il circule cinquante versions à ce sujet.

On m'a donc dit que le squelette en question était celui d'un ancien pensionnaire de Joe Beef.

On ajoutait même que le patron ne manquait jamais de faire observer à ses nouveaux clients que le dit système osseux avait appartenu à un individu, ivrogne et fainéant, qui avait quitté l'auberge un beau matin, sans payer son écot.

Huit jours après, on l'avait trouvé mort.. de remords, disent les uns ; de froid et de whisky, selon les mieux rénseignés.

Quoiqu'il en soit, il est certain que la vue de ce squelette n'avait rien de réjouissant, et cependant

plus d'un misérable l'a regardé souvent d'un œil d'envie.

—Hein, Jack, quand nous serons comme ça, on n'aura plus faim .

—Plus froid, non plus.

—Plus soif..

On l'a donc enterré l'autre jour, ce pauvre Joe Beef, qui laisse plus de regrets que de piastres, et c'était vraiment un spectacle émouvant que de voir toute cette foule disparate suivre le convoi du vieux soldat-cantinier.

Si excentrique qu'il fut, si cynique qu'il parût être, c'était un brave homme, et je crois qu'il a dû trouver à se caser convenablement en paradis, où les mendiants sont, dit-on, plus nombreux que les millionnaires, et où il pourra encore trouver à qui parler, comme ici-bas.

Quelque soit le sort qu'il ait trouvé là haut, sa disparition est une perte pour ceux que Daudet a si bien désignés d'un mot français, auquel les Anglais n'ont jamais pensé, malgré sa racine britannique, les *strugforlifeurs*.

Les strugforlifeurs ! en est-il qui méritent mieux ce nom que les journalistes dont la vie est toute de combats et de luttes ? Aussi, est-ce avec peine, que j'ai vu dernièrement des gens qui ont tout autre chose à faire, vouloir leur rendre l'existence

plus dure encore, en leur faisant une concurrence déloyale.

C'est la reine des Belges, Marie-Henriette, et sa fille Clémentine, que je signale ainsi à la vindicte de tous mes confrères, et que je voue aux anathèmes des pondeurs d'articles de tous les pays.

Ces deux femmes, fort respectables sans doute, sous d'autres rapports, viennent de lancer un nouveau journal *La Jeune Fille*, et elles ont même poussé l'indélicatesse, jusqu'à promettre à leurs lecteurs, la collaboration de la reine de Roumanie et de la princesse Stéphanie d'Autriche.

Quand on est riches comme vous l'êtes, Mesdames, on est et on reste *abonnées payantes*, et ce rôle est assez noble et assez rare pour qu'on puisse s'en contenter, si haut placé que l'on soit.

Pour moi, qui n'étais pas déjà bien royaliste, ce n'est pas cette nouvelle entreprise qui me fera agenouiller bien vite au pied des trônes.

Quelle boulette, Majestés, quelle boulette ! !

Oh ! quelle différence entre vous et la comtesse de Paris, qui, elle aussi, est une majesté.... en espérance !

Un journal de Londres, un journal bien pensant et bien posé, un journal plus royaliste que la reine, nous annonce gravement que la comtesse de Paris se promène souvent dans les environs de la capitale anglaise, avec la pipe en bouche.

Oui, une pipe, une vraie pipe, une pipe en plâtre, courte et noire, j'allais dire culottée !

Si j'étais certain de l'authenticité du fait, je me ferais un devoir d'envoyer à madame la comtesse de Paris, quelques livres de bon tabac canadien, mais la nouvelle mérite confirmation avant de se lancer dans les frais.

Vrais ou non, ces racontars ont cependant leur signification.

Si nos aïeux revenaient, quelle ne serait pas leur stupéfaction d'entendre dire que les reines se font journalistes que les princesses royales fument la pipe, et que les hôteliers sont les vrais philantropes !

VII

EN NORMANDIE.

J'ai craint un moment, mes amis, ne jamais plus avoir le plaisir de vous souhaiter un heureux et gai Noël, comme je l'ai fait depuis plusieurs années car la mer, les vents et les hommes semblaient s'être mis d'accord pour m'empêcher de revoir les rives du plus bel affluent du royaume de Neptune, dieu des eaux ; mais

> Celui qui met un frein à la fureur des flots
> Sait aussi des méchants arrêter des complots.

Convaincu, par l'expérience, de la profonde vérité renfermée dans ces deux graves alexandrins classiques, je remercie Dieu de m'avoir protégé, mais je garde rancune à ceux qui ont empêché l'hélice du *Château-Léoville* de marcher plus vite et... plus tôt.

Retards impardonnables, tempêtes, *coups de foutreau* (expression pittoresque de l'ami Faucher de Saint-Maurice), manque de charbon, vivres frais insuffisants, rien n'a manqué pour nous faire mille fois désirer revoir la patrie où ceux qui nous aiment nous attendaient avec impatience.

Cependant, "à quelque chose malheur est bon," ainsi que je vais le démontrer une fois de plus.

Jusqu'à présent j'étais convaincu de la vérité de certains prétendus axiômes dont on m'avait farci la tête dans ma jeunesse, et je croyais aussi sincèrement que naïvement que, par exemple, le plus court chemin d'un point à un autre est la ligne droite et que, moins on paye pour entreprendre un voyage, plus on économise.

Tout cela n'est qu'illusions, chimères, rêves....

J'avais pris, ainsi que mes compagnons de voyage, une ligne *directe* pour aller en Europe et en revenir, mais je me suis aperçu que les navires, sur cette voie, partaient quand il le voulaient, de temps à autre, sans dates fixes, à peu près comme le faisaient autrefois les trains du chemin de fer de Sorel, dont l'irrégularité était devenue proverbiale.

Comme le départ de notre navire avait été annoncé pour fin octobre ou commencement novembre au plus tard, nous avions tous pris nos mesures en conséquence, et c'est ainsi que nous nous sommes trouvés réunis au Hâvre, MM. l'abbé Van de Moortel, curé de Gaspé, Faucher de Saint-Maurice, M. Déchenes, députés, F. Pinault, avocat, et votre chroniqueur, tous derniers débris de l'excursion de l'Association de la Presse de la province de Québec.

Nos autres compagnons étaient partis par différentes lignes pour retourner dans leurs foyers.

Chaque jour que Dieu faisait, nous nous rendions tous les cinq sur la jetée du Hâvre, explorant l'horizon et regardant, comme sœur Anne, si nous ne verrions rien venir, et tous les matins nous revenions tristes et mornes, marchant en file indienne, à l'hôtel des Armes de Rouen où nous avions établi nos quartiers généraux, furieux d'attendre et de dépenser inutilement les belles piastres que nous avions péniblement mises de côté.

Nos soirées n'étaient pas toujours des plus gaies, malgré la verve de Faucher, les récits de notre excellent abbé, les saillies de Déchenes et les descriptions de voyage de Pinault, et il arrivait des moments où nous nous regardions en dessous, demandant lequel de nous avait le mauvais œil, qui était le *jettatore*.

Pour comble d'ennui, la maison située en face de notre hôtel était occupée par un marchand de bois nommé Migraine, et nous ne pouvions mettre le nez à la fenêtre sans apercevoir une enseigne colossale portant en énormes lettres deuil, sur fond blanc, ce mot de sinistre augure : MIGRAINE ! ! !

Et le navire n'arrivait pas.

L'ennui de cette longue attente a cependant été interrompu un jour—un seul jour—par une excursion des plus agréables que nous avons en-

treprise aux environs du Hâvre, grâce à l'obligeance de M. René Bossière, je tiens à le constater, véritable découverte qu'il nous a fait faire et que je vous demande la permission de vous conter, car mes lecteurs pourront en profiter quand ils auront l'occasion d'aller en France.

Un dimanche, alors que nous nous éternisions dans cet hôtel des Armes de Rouen, dont il semblait que nous devions devenir les hôtes perpétuels, M. Bossière vint nous prendre en landau pour aller à Etretat, la jolie plage située à sept lieues de la cité qui a donné le jour à Bernadin de Saint-Pierre et à Casimir Delavigne.

Le temps était malheureusement un peu sombre et le brouillard qui s'élevait de la mer nous empêcha de jouir du magnifique panorama, un des plus beaux du monde, que l'on découvre, quand le ciel est pur, des hauteurs de Sainte-Adresse, et qui n'a guère de rivaux que ceux de Constantinople et de Québec.

Cependant, le côté terre était moins brumeux et nous pûmes apprécier entièrement toutes les beautés de ce coin du pays normand, si gracieux et si poétique aux jours d'automne.

La température, très douce encore, car le froid est en retard cette année, nous dit-on, a permis aux cultivateurs de travailler aux champs jusqu'à présent, et la campagne est admirable.

Les colzas et les blés sortent de terre et les grands carrés verts qu'ils forment, tranchent sur le ton sépia des terres fraîchement labourées et humides de la brume du matin.

Les maisons, aux toits de chaume ou construites en *gallandages*, attirent notre attention, et nous étonnent par leur aspect si pittoresque et si coquet, enfouies qu'elles sont le plus souvent au milieu de bouquets de grands hêtres, d'ormes touffus et surtout de pommiers à cidre, ce produit si apprécié de la terre normande.

Nous traversons le joli bourg de Montivilliers, mais, en arrivant sur la place, la vue de l'église m'arrache un cri d'admiration.

—Voulez-vous descendre, me demande M. Bossière ? L'église de Montivilliers est certainement un monument des plus curieux et vaut la peine d'être vue.

Nous mettons pied à terre et nous nous dirigeons du côté du portail qui s'anime tout à coup, car le prêtre vient de prononcer l'*ite missa est*; l'office divin est terminé. C'est l'heure, où, pendant que l'orgue fait entendre ses dernières notes, la foule envahit les portes qui viennent de s'ouvrir.

Nous avons devant les yeux une preuve de plus que le sentiment religieux existe toujours en France, car l'église est pleine à se demander comment tout ce monde a pu y trouver place, et nous

admirons les fraîches couleurs des jolies filles et les robustes épaules des solides gars normands.

Pendant que les vieux forment déjà des groupes sur la place pour y deviser des affaires du pays, de politique, de la pluie et du beau temps et que les bonnes commères se disposent à commenter les cancans du village, nous entrons vivement, car nous ne pouvons nous arrêter que quelques minu tes, nous promettant de revenir plus tard, si nous repassons par ici un jour ou l'autre.

Encore un souhait que nous ne pourrons jamais réaliser, comme vous le verrez bientôt.

L'église de Montivilliers, reste d'une puissante abbaye de religieuses fondée en 682, par le maire du palais Warratton et Saint-Philibert de Jumièges, et relevée en 1033 par le duc Robert le Magnifique, remonte en majeure en partie à la construction des XIe et XIIe siècles.

Son clocher, encore couronné de sa flèche primitive, est des plus remarquables.

Nous traversons la nef toute pleine encore de fidèles ; et le suisse énorme, les minuscules enfants de chœur, les élèves du couvent et les vieilles dévotes qui partent toujours les dernières, regardent avec étonnement ces cinq étrangers qui arrivent quand tout le monde s'en va, examinant deci delà les grandes fenêtres ogivales et les vieux tableaux de cette antique maison de Dieu qui a

vu tant de générations s'agenouiller sur ses larges dalles de marbre.

Nous voudrions rester plus longtemps, visiter en détail et donner un coup d'œil au *Musée Bibliothèque*, mais il faut remonter en voiture pour aller à Gonneville, qui possède, nous dit M. Bossière, une petite auberge où l'on ne déjeune pas trop mal.

Cette raison d'estomac fait rentrer tous les regrets que nous éprouvons de partir aussi vite.

Gonneville ? mais c'est un nom connu, si je ne me trompe, dans l'histoire du Canada. N'existe-t-il pas encore à Montréal des Pelletier de Gonneville ?

N'ayant pas de documents sous la main, je ne puis éclaircir ce point qui peut nous intéresser ; j'y verrai plus tard.

Nous nous arrêtons devant une maison de très bonne apparence, ma foi ; trois étages, style étrange, sans homogénéité, mais le tout très coquet et très propre.

—Soyez les bienvenus, messieurs, nous dit une voix mâle et bien timbrée.

Celui qui nous accueille ainsi est le patron de l'immeuble. Un singulier patron, bien campé, barbe châtain-clair dans laquelle les années ont planté quelques fils blancs, front élevé, couvert d'un béret, une vraie tête d'artiste.

Nous entrons.

Sommes-nous dans un hôtel, un musée, un atelier d'amateur?

C'est tout cela ensemble, car si les murs sont couverts de tableaux, d'esquisses, de vieilles faïences, d'objets curieux, et si çà et là on aperçoit une toile inachevée, on entend aussi le bruit de ferraille de la cuisine, les ordres se croisent, et les parfums de volailles rôties viennent caresser notre nerf olfactif et nous donnent l'assurance de faire un bon dîner.

Tant mieux, car il fait très faim, et rien ne creuse l'estomac comme la poésie d'un beau paysage.

L'établissement de M. Aubourg est connu de tous les artistes de France et de Savoie, et plus d'un d'entre eux y a trouvé bons repas et bon gîte, aux jours de misère, alors que la renommée lui refusait encore ses palmes et les banquiers leur argent.

En retour d'une aussi plantureuse hospitalité, on laissait à Aubourg qui une marine, qui un paysage, une scène d'intérieur, un croquis, un portrait, et c'est ainsi que l'on peut dire que les murs de cette célèbre auberge de village sont tapissés de témoignages de reconnaissance, j'allais écrire d'ex-voto, en prenant ce terme dans sa meilleure acception.

Tout ce qui a un nom dans les arts est représenté ici, et nous lisons des signatures de peintres

dont les tableaux se vendent aujourd'hui à leur poids de billets de mille francs.

Six grandes salles sont remplies de vieux meubles, horloges vénérables, faïences de Rouen, de Strasbourg, de Limoges, de plats admirables, de tapisseries splendides, d'armures de tous les siècles, fusils à mèche, sabres arabes, de terres cuites, de statuettes, et je trouve, jusque sur l'escalier, de vieilles crémaillières qui ont sans doute supporté les marmites de plusieurs familles.

Aujourd'hui, les peintres, les sculpteurs et les écrivains pauvres sont aussi bien accueillis qu'autrefois, mais les temps sont cependant un peu changés, les bohêmes d'autrefois ont fait fortune, Aubourg aussi, et l'on va surtout chez lui pour faire un bon dîner, arrosé d'excellent cidre et de vieux vins, le tout à des prix très modérés.

Au milieu de notre repas, une grosse servante, dont les joues sont couleur de sang, nous présente une assiette couverte de petits verres.

—Messieurs, nous dit-elle, je vous apporte le *trou normand.*

Nous ouvrons des yeux grands comme ça !

Les petits verres sont remplis de vieille eau-de-vie de cidre ; c'est l'habitude, en ce pays, de boire ainsi au milieu du repas, afin de creuser encore l'estomac, et c'est ce qu'on appelle le trou normand.

" Vive la coutume de Normandie ! " s'écrient Pinault et Déchènes qui, en leur qualité d'avocat, voient aussitôt dans ce vieil usage matière à jeu de mots, mais ne perdent pas pour cela une seule goutte de l'excellente liqueur.

Au dessert, on nous présente un album dans lequel on nous prie d'écrire ou de dessiner quelque chose. Aubourg sait que nous venons du Canada et il ne veut pas perdre cette occasion de pouvoir prouver à ses clients qu'il a des amis jusque sur les bords de la rivière Saint-Charles et du Saint-Laurent.

Faucher improvise quelques vers, j'esquisse un habitant canadien, en costume d'hiver, avec la pipe et le fouet de rigueur, nous signons tous et adieu ! à un autre voyage ! !

—Branle-bas de combat ! rugit Aubourg, pendant que nous remontons en voiture, et aussitôt, un bruit à réveiller les morts ébranle l'atmosphère et menace de casser les vitres de tout le canton.

Une servante agite avec frénésie la corde d'une énorme cloche suspendue au dehors, un des fils Aubourg sonne du cor de chasse, un autre fait des *ra* et des *fla* énergiques sur un tambour, on entend des bruits de grosse caisse, des sons de trombonne, des miaulements de violon... et notre cocher aiguillonné par tout ce tapage fait claquer son fouet avec fureur.

Tout le monde est aux portes, le bruit redouble, les chevaux font feu des quatre fers, nous brûlons le pavé... et nous voici de nouveau, dans le calme silencieux des champs et des bois, où pas une feuille ni un brin d'herbe ne s'agite dans la plaine qui semble dormir.

Après une heure de voiture, nous arrivons à Etretat.

Je ne vous ferai pas la description de cette jolie plage, elle se trouve dans tous les guides et je ne me sens pas de dispositions à la copier.

La mer est fort belle et la ville très coquette, mais, hélas! on y est aussi ingrat qu'ailleurs et c'est à peine si la jeune génération connaît le nom du gracieux écrivain, Alphonse Karr, qui a découvert et mis à la mode cette côte charmante de la Normandie.

Nous visitons à la hâte et, la nuit arrivant, nous reprenons le chemin du Hâvre avec l'intention de souper à deux lieues d'ici, à Saint-Jouin, chez la belle Ernestine.

La belle Ernestine est la sœur d'Aubourg, de Gonneville, et son hôtel est encore plus curieux, quoique du même genre, que celui de son frère

Nous sommes les seuls hôtes pour le moment et, en attendant que la cuisinière soit "parée," comme on dit ici, nous admirons les chefs d'œuvre qui ornent l'hôtellerie.

Corot, Diaz, Feyen-Perrin, Duez, les deux Breton, Flandrin, Rosa Bonheur, Berne-Bellecourt, Detaille, de Neuville, Gaston Roullet et cent autres ont donné des toiles à la patronne de l'hôtel de Paris.

Je vois des autographes du prince de Galles, de la reine d'Espagne Isabelle, de la comtesse de Ségur, de de Laprade, de Jules Claretie, du duc de Magenta, du czar de Russie, de tous les académiciens, des hommes politiques passés et présents, mais je remarque surtout celui d'Alexandre Dumas fils ; le voici :

Dieu créa la belle Ernestine pour prouver que, lorsqu'elles s'en mêlent, les Normandes sont encore plus belles que la Normandie."

Je lève les yeux et regarde l'hôtelière qui est là, debout, souriant aux réflexions que nous arrachent les curiosités que nous examinons.

Elle a des cheveux blancs et bien des rides, la belle Ernestine ; elle a soixante ans, peut-être, et cela n'est pas étonnant, puisque deux générations l'ont déjà admirée, mais si la fraîcheur de la jeunesse a disparu de ses joues autrefois rouges comme les pommes normandes, je ne puis m'empêcher d'aimer son bon visage de jolie vieille et son sourire plein de gaité.

Elle a autre chose encore que l'on ne peut s'empêcher d'aimer, la belle Ernestine, c'est... sa cuisine, et j'ai rarement rencontré de cordon bleu aussi savant.

Avant de prendre congé nous jetons encore un coup d'œil sur deux tableaux qui ont conquis tout d'abord nos suffrages, l'un représente trois chats, rien de plus, trois petits chats qui semblent tellement vivants qu'on croit les entendre miauler ; l'autre, oh l'autre ! c'est une fantaisie d'artiste comme on en voit peu : *les écrevisses en cabinet particulier*, et c'est très convenable, quoiqu'en dise votre sourire sceptique.

Les écrevisses, rouges comme des cardinaux, sont toutes assisses autour d'une table très bien garnie, ma foi ! et sont en train de se payer un souper fin de premier ordre. C'est bien leur tour, aux pauvrettes que l'on mangera demain peut-être !

L'écrevisse présidente porte un toast et lève son verre, en faisant un discours que l'on n'entend pas, mais je crois bien, que les hommes, grands mangeurs de crustacés, y sont fort malmenés, et toutes les autres écrevisses, verres en pinces, sont prêtes à lui faire raison.

Tout cela est fort bien brossé et très spirituel.

Il faut partir. Faucher trouve les confitures de la belle Ernestine si bonnes, mais si bonnes, qu'il en emporte pour les faire goûter aux amis de Montréal et de Québec.

Ici, ni cloche, ni tambour, ni cor ne signalent notre départ. C'est plus intime, plus féminin ; nous serrons les doigts de la belle Ernestine et c'est tout.

Au moment où nous allons passer le seuil de la maison, la belle Ernestine nous retient cependant encore :

—Messieurs, vous venez d'un pays lointain que vous allez revoir. Que Dieu vous accorde un bon voyage et acceptez les vœux que je fais pour vos mères, vos compagnes aimées et vos sœurs. Je vous ai entendu parler tout à l'heure de Noël ; quand vous réveillonnerez prochainement accordez une pensée à la vieille Normande qui n'oubliera pas la visite des Français d'Amérique !

Merci ! merci ! ! Adieu, bonne hôtesse ! !

Pendant que nous regagnions le Hâvre, une lueur rougissait l'horizon, les nuages et les colli nes, et nous apprîmes le lendemain que l'église de de Montivilliers, que nous avions visitée à midi, n'était plus qu'un monceau de ruines.

Mais nous l'ignorions alors, et c'est avec plaisir que nous nous mîmes au lit, fatigués et contents de notre journée.

Cette nuit-là, nous fîmes des rêves étranges : le *Château Léoville* était arrivé et Migraine était parti.

Tout songe n'est que mensonge

VIII

LE CANT

Voici que de nouveau nos amis les Anglais de la province d'Ontario, en général, et de Toronto, en particulier, recommencent à prendre des airs de Croquemitaine, et font mine de vouloir nous avaler tous crus, et, vraiment, si nous ne nous mettions pas en travers, ces Tartarins du Nouveau-Monde nous auraient déjà digérés depuis longtemps.

Les petites représentations qu'ils donnent de temps en temps, sous forme d'assemblées de protestation contre les empiètements de la race française en Canada, sont de telle nature qu'elles pourraient avoir une certaine influence sur des personnes qui n'en connaîtraient pas les organisateurs, et ceux-ci en sont arrivés, l'excitation aidant, à se donner des airs si terribles qu'ils peuvent à peine se regarder entr'eux et qu'ils se font peur les uns aux autres.

Ce résultat est assez curieux et c'est à peu près le seul qu'ils obtiendront, à part le ridicule qu'ils s'attirent et dans lequel ils se draperont, si cela leur fait plaisir, mais ce qu'il y a de plus intéressant c'est de rechercher la cause réelle de cette agitation intempestive.

Pour ces bonnes gens si exclusives, la première qualité de tout être humain est le loyalisme, c'est-à-dire le dévouement absolu aux intérêts de l'Angleterre. C'est une qualité qui a pris naissance dans cette même Angleterre d'une façon assez singulière, et qui signifiait dévouement aux princes de la famille des Stuarts qui ont conquis les Anglais ; plus tard, ce terme fut encore employé lors de la grande révolte des Américains qui battirent si bien les loyaux.

Notre grand tort aux yeux des Anglais, est de faire passer nos propres intérêts avant les leurs, de nous occuper de nos affaires au lieu de les leur confier et de nous soucier de l'Angleterre autant qu'un poisson peut le faire d'une pomme.

Nous avons aussi cette singulière manie de parler français, langue qu'ils apprennent très difficilement, et la déplorable obstination de vouloir rester catholiques.

Etre loyal c'est être en tout semblable à un type spécial, anglais des pieds à la tête, qui ne raisonne pas mais considère comme un axiome que tout ce qui n'est pas anglais n'a aucune valeur ; ce n'est pas du chauvinisme, c'est du *Cant*, et l'on en arrive ainsi à pouvoir appliquer, en ce cas, le mot de Cléanthe :

Ce monsieur Loyal porte un air bien déloyal !

Mais vous ne savez peut-être pas ce que c'est que le Cant.

On peut définir le Cant " une affectation sournoise de supériorité morale, laquelle est devenue, par une longue pratique, une affectation de toutes les formes de perfection. Le *Pharisaïsme*, au contraire, peut être regardé comme un orgueilleux sentiment intime de notre supériorité. Le Cant est le résultat d'une restriction mentale semblable à l'hypocrisie."

C'est ainsi que s'exprime Sidney Whitman qui connaissait bien ses compatriotes.

Dans sa vie de Carlyle, James Anthony Froude nous parle du Cant : " Pour lui, le Cant, c'était l'hypocrisie organisée, l'art de faire paraître les choses ce qu'elles ne sont pas ; un art tellement fatal qu'il tue l'âme même de ceux qui le pratiquent, en les entraînant au delà du mensonge prémédité jusqu'à croire à leurs propres illusions, et, en les réduisant à la condition la plus misérable possible, *celle d'être sincèrement dépourvus de sincérité.*"

Tout cela est très juste et encore vrai de nos jours. Certains écrivains constatant les progrès déplorables de cette maladie qui fait que beaucoup d'Anglais sont inférieurs alors que l'Angleterre possède des qualités supérieures incontestables, n'ont pu s'empêcher de signaler la plaie de leur pays d'une manière saisissante.

J'en reviens à Sidney Whitman, l'auteur du *Pays du Cant :* " Nous avons encore le bonheur de posséder des lois territoriales féodales, un sys-

tème de tenure à bail qu'aucun pays européen ne supporterait pendant vingt-quatre heures, et un droit civil embrouillé, fondé sur des précédents et des contradictions datant de la conquête, lequel fait la risée de tous les peuples civilisés. Le pouvoir exécutif est presque le monopole d'une caste privilégiée et notre administration étouffe les talents au lieu de les développer et de les seconder. Nos classes moyennes sont corps et âmes en adoration devant l'aristocratie, sans pouvoir s'assimiler aucune des qualités supérieures devant lesquelles elles s'inclinent dans une adulation servile et aveugle. Leur idée de la respectabilité leur fait considérer la pauvreté comme étant pire qu'un malheur, comme un crime ! Enfin, nous avons le résultat de tout cela, c'est-à-dire un prolétariat dégradé, désespéré.

“ De naissance, nous croyons instinctivement à l'infaillibilité de notre presse quotidienne et nous considérons celles des autres pays comme lui étant inférieure sous tous les rapports. Il va sans dire qu'il n'est pas de gouvernement comparable à notre système parlementaire, pas de vie de famille comme la nôtre, et notre propreté morale et physique est un de nos plus nobles chevaux de bataille pharisaïques. Nous ferons remarquer que nos solennelles affirmations sur l'importance que nous attachons à la propreté nous rendent soupçonneux quant à sa pratique générale parmi nous. Notre

presse félicite périodiquement l'empereur d'Allemagne de ce que sa mère est anglaise, et nous ne savons vraiment de quel précieux bien anglais nous ne sommes pas disposés à féliciter les étrangers. Ce n'est pas seulement à propos de notre vie de famille et de sa pureté que nous éprouvons une satisfaction pharisaïque à contempler nos voisins, loin de là, c'est en tout et pour tout. C'est dans toutes les phases de l'existence, dans l'exercice de toutes les professions que notre pharisaïsme nous permet d'arriver à ce résultat si satisfaisant, le sentiment de notre supériorité. Il suffit de dire à nos pharisiens qu'une chose est anglaise pour qu'ils l'acceptent comme synonime de chose bonne."

C'est toujours un Anglais qui parle, et à qui m'objecterait que nos compatriotes d'origine anglaise n'en sont plus là, je lui répondrai par les lignes suivantes extraites du *Mail :* "La devise des Canadiens-britanniques est *intelligence* et *progrès*, et non pas l'*ignorance* et la *rétrogradation*."

Si cela n'est pas du Cant tout pur, je veux bien perdre mon nom.

Et plus loin : "Donc, que les Canadiens-britanniques se rallient immédiatement autour du vieux drapeau. Qu'un pique-nique gigantesque soit donné sur les plaines d'Abraham par les Canadiens-britanniques le 13 septembre prochain. Que vingt mille *loyaux* Bretons *amis de la liberté*, fassent de ce point leur rendez-vous, et que leurs prières et

leurs louanges montent vers le Très-Haut, pour sa bonté dans le passé, et qu'on lui demande la sagesse nécessaire afin de guider le peuple dans ses efforts pour fonder une grande nation qui honorera et glorifiera son nom à jamais ".

Ouf !......

Tout cela est le résultat du Cant qui a envahi ces névrosés.

Pourquoi pique-niquer sur les plaines d'Abraham le 13 septembre ?

Est-ce une fête d'empifrement et de griserie ? vous pouvez faire cela chez-vous.

Est-ce un moyen de nous narguer ? mais, mes pauvres amis, vous oubliez que nous avons pris notre revanche et que six mois après la date que avez choisie, le drapeau anglais, le vieux drapeau comme vous l'appelez, était en fuite devant l'étendard de France.

Vous dites que vous choisissez cet endroit pour demander au Très-Haut " la sagesse nécessaire pour guider le peuple," etc.... Mes bons amis, je vais vous donner un bon conseil : Cette sagesse que vous voulez demander au Très-Haut, et que vous reconnaissez comme nécessaire pour guider un peuple, vous pouvez l'acquérir facilement en vous bornant à suivre cet avis que vous donnez tous les jours aux commerçants : " Occupez-vous de vos affaires ", et comme cette tâche de guider le peuple, vous semble si lourde et si difficile, laissez-

la, ne vous en occupez pas, et nous vous conduirons dans la bonne voie.

Et puis, voulez-vous que je vous dise le fonds de ma pensée ? Vous ne viendrez pas, vos femmes ne vous laisseront pas partir, car elles savent bien qu'un sourire de nos jolies Canadiennes ferait fondre leurs icebergs de maris et qu'après avoir goûté du paradis canadien-français, ils ne voudraient plus retourner dans le purgatoire dont leurs épouses sont les gardiennes.

Nous avons des Anglais qui vivent sur les confins des plaines d'Abraham, de très braves gens avec qui nous vivons en bonne intelligence, et qui deviennent de plus en plus des nôtres. C'est une conquête qui en vaut bien une autre.

Femmes, gardez bien vos époux, jeunes filles, veillez soigneusement sur vos fiancés, et rappelez-vous l'aventure d'un de vos héros, de l'amiral Nelson, qui ne put venir à Québec sans tomber amoureux d'une canadienne, et qui faillit abandonner sa carrière, pour filer aux pieds de la belle Omphale Québecquoise.

Un général, le chef des armées de terre du Canada, est marié avec une canadienne-française, et je pourrais vous citer maints exemples qui vous prouveraient que les guerriers que vous nous enverriez, seraient forcés de rendre les armes.

Jeunes filles éprises, épouses adorées, veillez sur

ceux que vous aimez et souvenez vous de ce qu'il advint du pigeon qui

S'ennuyant au logis
Fut assez fou pour entreprendre
Un voyage aux lointains pays.

Tendres pigeonnes, veillez sur vos pigeons.

IX

FRANCE.

---

6 août 1887.

Les Français sont arrivés, la frégate française, *La Minerve*, est là, au quai Victoria, le drapeau français, le vrai, flotte dans le port.... Avez-vous vu l'amiral ? un bel homme, hein ? un beau marin. Lui avez-vous parlé ? Que vous a-t-il répondu ?

Et le commandant, et les autres officiers ; les beaux lieutenants de vaisseau, les jeunes aspirants !

Et les marins ! des Bretons comme nous, des Normands comme nous ! Ce sont bien de nos gens, ceux-là, qui parlent comme nous, en vrais *Canayens*.

Ah ! mes amis, quelles belles semaines nous venons de passer !

Je suis allé plus d'une fois à bord, comme bien vous pensez, j'ai mis le pied sur le pont, sol vraiment français, et quand je suis passé près du drapeau, riez de moi si vous voulez, je l'ai embrassé en pleurant.

Vieux drapeau ! comment se fait il qu'on s'attache tant à un chiffon, qu'on se fasse tuer pour ce noble chiffon, et que ces trois couleurs inspirent tant de dévouements et fassent éclore tant de belles actions ?

Ce chiffon-là, c'est la Patrie, c'est ce qu'il y a

de plus noble sur terre, de plus vrai et de meilleur. Dans ce chiffon, nous avons renfermé tout ce que nous aimons, Dieu, Famille, Honneur, Patrie !

Quand on n'aime plus ce chiffon-là, on est bien à plaindre ou bien criminel !

Donc, vendredi, sept août courant, la première frégate française, qui ait jamais remonté le fleuve Saint-Laurent, a paru à Montréal.

Bien que les noms des officiers de la *Minerve* vous soient familiers déjà, je vous en donne la liste, afin que vous puissiez la conserver.

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL

MM. Vignes, contre amiral, commandant en chef de la division navale de l'Atlantique Nord.

Ménard, capitaine de vaisseau, chef d'état major.

Estourneau de Tersannes, commissaire adjoint, commissaire de division.

Vincent, médecin principal, médecin de division.

Garnault, lieutenant de vaisseau, aide de camp.

Ducrest de Villeneuve, lieutenant de vaisseau, aide de camp.

Bochez, aumônier.

Castagne, aspirant de 1ère classe, majorité de division.

De Sayve, aspirant de 1ère classe, majorité de division.

ETAT MAJOR

MM. Ménard, Capitaine de vaisseau, commandant la " Minerve."

Melchior, Capitaine de Frégate, commandant en second.

Havard, Lieutenant de vaisseau.

Bourdeau, " "

Le Clech, " "

Aubry, " "

Fournier, ' '

Niovey, mécanicien principal de 1ère classe.
Dufant, aide-commissaire.
Rough, médecin de 2e classe.
Simon, aspirant de 1ère classe.
Chapuis, " "
Bernède, " "
Eckenfelder, "
Guégan, "
André, "
Ungerer, "
L'équipage se compose de 420 hommes, dont 25 musiciens.

Je crois que mes lecteurs ne seront pas fâchés de retourner, pour un moment, à trente-deux ans en arrière, et de savoir ce qui s'est passé lors de la première apparition, à Québec, d'un navire français, depuis la *cession* (et non conquête comme on le dit souvent à tort.

C'est le 13 juillet 1855, à six heures du soir, que la corvette française, la *Capricieuse*, touée par le remorqueur *Advance*, est arrivée dans le port de Québec.

Le salut de 21 coups de canon fut aussitôt rendu par la citadelle.

Voici en quels termes la *Minerve* (celle de 1855) saluait l'arrivée des Français :

Soyez les bienvenus, ô vous, frères de la vieille Patrie ! nos cœurs et nos foyers vous sont ouverts ; qu'il y a longtemps qu'on vous attendait, et comme nous sommes heureux et fiers de vous revoir, de vous posséder.

En posant le pied sur la terre toute réjouie du Canada, vous marchez encore sur une terre toute française, et malgré les longues

années de séparation, c'est la même famille canadienne, qui reçoit comme des frères revenus, les nobles marins de la *Capricieuse*.

Nous avons le même Dieu, la même histoire, les mêmes origines, les mêmes aïeux. Le Canada, c'est la France ; il sera fidèlement et éternellement à la France.

Ah ! qu'elle est grande, qu'elle est forte, qu'elle est glorieuse la France, notre vieille Patrie !

Les peuples la nomment avec respect et dans toute leur admiration ; et nous, ses enfants d'outre-mer, nous portons tous l'orgueil de ses gloires, comme nous souffrons également de ses épreuves et de tous ses maux.

......Le grand mur qui nous séparait depuis près d'un siècle, s'est abaissé, notre port s'est ouvert tout à coup à la vue du glorieux drapeau de la France ; et vous êtes là, nous vous voyons, et le présent et le passé se relient dans nos éternels embrassements ; parlez, parlez, ô nos frères de la vieille Patrie !

J'emprunte à *l'Histoire des Canadiens-Français*, de Benjamin Sulte, le srenseignements suivants qui sont des plus intéressants :

Garneau avait lancé, en 1845, le premier volume de son *Histoire du Canada*. Le courage national s'était ranimé à la lecture de ces pages honnêtes et patriotiques. Les deux autres volumes eurent un succès immense. Notre peuple avait enfin son livre.

Lorsque le commandant Belvèze, envoyé de Napoléon III, se rendit à Québec, avec la *Capricieuse*, en 1855, sa première visite fut pour M. Garneau, qui avait révélé le Canada Français à son ancienne mère-patrie. Les Anglais venaient de faire alliance avec l'empereur des Français ; ils arborèrent partout le drapeau tricolore ; c'est d'eux que nous l'avons reçu et, si nous le gardons dans nos cérémonies, c'est parce qu'il représente la France actuelle—qui pour nous est toujours la France.

Octave Crémazie, poète vigoureux, salua les trois couleurs par des strophes enflammées, que chacun de nous se rappelle. La *Compagnie du Richelieu*, fondée en 1845, par M. Sincennes, plaça le drapeau

de la France, sur ses bâtiments, et tous les villages l'imitèrent. Le premier consulat français du Canada date de cette époque.

Le monument des Braves, inauguré à Sainte-Foye, eut pour parrains les officiers de la *Capricieuse*.

La réception faite partout aux marins fut magnifique. A Québec, Trois-Rivières, Sorel, Montréal, Ottawa, Kingston, ce ne fut qu'une suite d'ovations magnifiques.

C'est cet événement de notre histoire qui nous donna une de nos plus belles poésies nationales,

Vous souvient-il du dernier vers de la septième strophe du *Chant du vieux Soldat Canadien*, en parlant des Français :

Ils reviendront ! et je n'y serai pas.

Crémazie, reprenant cette idée à l'arrivée de la *Capricieuse*, ajouta alors ces vers pleins de patriotisme :

Tu l'as dit, ô vieillard ! la France est revenue
Au sommet de nos murs voyez-vous dans la nue
Son noble pavillon dérouler en splendeur ?
Ah ! ce jour glorieux où les Français, nos frères
Sont venus, pour nous voir, du pays de nos pères,
Sera le plus aimé de nos jours de bonheur.

Voyez sur les remparts cette forme indécise,
Agitée et tremblante au souffle de la brise,
C'est le vieux Canadien à son poste rendu
Le canon de la France a réveillé cette ombre
Qui vient, sortant soudain et de sa demeure sombre,
Saluer le drapeau si longtemps entendu.

Et le vieux soldat croit, illusion touchante !
Que la France, longtemps de nos rives absente,
Y ramène aujourd'hui ses guerriers triomphants
Et que sur le grand fleuve elle est encore maîtresse :
Son cadavre poudreux tressaille d'allégresse
Et lève vers le ciel ses bras reconnaissants.

Tous les vieux Canadiens moissonnés par la guerre
Abandonnent aussi leur couche funéraire,
Pour voir réalisés leurs rêves les plus beaux.
Et puis on entendit, le soir, sur chaque rive,
Se mêler au doux bruit de l'onde fugitive.
Un long chant de bonheur qui sortait des tombeaux.

Les paroles de bienvenue qui ont accueilli les marins de la *Capricieuse* ont été appliquées aux braves de la *Minerve*, c'est le même cœur qui les prononce si ce n'est la même plume qui les écrit.

Pour avoir, du reste, la preuve de la profonde sensation qu'a produite cette arrivée, il suffit de voir les fêtes que leur a offertes le comité des citoyens, le cercle national français, le club de France, le consul de France, etc., etc., ainsi que celles données à Québec, à Trois-Rivières, etc.

Le maire de Montréal n'a pas été à la hauteur de la position qu'il occupe. Il s'en est tenu à une visite à bord et s'est retiré dans son fromage. On attendait mieux que cela.

Le conseil municipal de la métropole du Canada a fait comme son chef de file, ce qui n'est pas un éloge.

Quoiqu'il en soit, cette ombre ne fait que mieux ressortir l'enthousiasme des vrais citoyens qui n'ont épargné ni leur bourse ni leurs bravos pour recevoir leurs hôtes d'une manière convenable.

Dimanche, 9 août courant, la messe a été célébrée à bord du vaisseau amiral, *La Minerve.*

Cette cérémonie religieuse a une importance historique que les journaux semblent avoir singulièrement négligée. C'est en effet la première messe célébrée à bord d'un vaisseau, dans le port de Montréal, depuis au moins un siècle et quart, sinon plus, car même au temps de l'occupation française, je doute que l'on ait dit la messe à bord dans notre ville, attendu que les vaisseaux de guerre ne pouvaient remonter le fleuve.

Le pont de la *Minerve* était envahi, et vraiment c'était un spectacle émouvant que de voir le jeune aumônier offrir le saint sacrifice, ayant pour servants deux vieux marins bronzés et à la figure énergique.

M. Bochez, l'aumônier du navire, fit une allocution pleine de cœur et de sentiment.

En voici la péroraison :

Dieu de Jacques-Cartier, de Champlain, de Maisonneuve, O vous qui avez envoyé à cette contrée des hommes vraiment apostoliques tels que Nos Seigneurs de Laval, de Saint-Valier, de Pontbriand, Plessis....et des femmes fortes telles que Marie de l'Incarnation, de

la Peltrie, Marguerite Bourgeois, d'Youville.... Veillez, veillez toujours sur la foi de ces chers Canadiens. Gravez plus profondément encore dans leurs âmes cette grande loi : *Haec est voluntas Dei sanctificatio vestra*. " La volonté divine c'est votre sanctification." Eloignez à jamais des rives de ce majestueux fleuve ces 'jours néfastes, où les caractères s'abaissent et s'effacent, où les timides s'effraient et reculent devant le devoir, où les énervés se résignent à capituler, où la conscience trop souvent abdique, ne connait plus les fiertés chrétiennes et n'a plus le courage de rendre à Dieu ce qui lui est dû." Faites qu'il y ait toujours ici une nouvelle éclosion de saints ; multipliez les héros de toutes les vertus religieuses, domestiques et sociales, afin que la nationalité canadienne, œuvre éclatante, œuvre irrécusable de la foi chrétienne soit le rempart, le boulevard inexpugnable de notre sainte religion.

Quelle noble simplicité, et quelle éloquence, et combien cela contraste avec les phrases creuses et ronflantes de la plupart de nos orateurs !

Ainsi que Crémazie disant adieu aux braves marins de la *Capricieuse*, nous attendrons votre retour, officiers et matelots de la *Minerve*.

Comme ce vieux soldat qui chantait notre gloire,
Et dont, barde inconnu, j'ai raconté l'histoire,
Sur ces mêmes remparts nous porterons nos pas ;
Là, jetant un regard sur le fleuve sonore
Vous attendant toujours, nous redirons encore
Ne paraissent-ils pas ?

Hélas ! nous n'avons plus de Crémazie, et Fréchette est là-bas, au pays des marins de la *Minerve*, mais si les vers nous manquent cette année, la poésie chante dans nos cœurs les chants les plus patriotiques et les plus émus.

Marins de la *Minerve*, dites à nos frères de là-bas que nous les aimons toujours, que le drapeau tricolore flotte ici haut et fier et que, si l'on ouvrait nos cœurs, on y trouverait gravé ce mot béni : FRANCE !

30 juin 1888.

Pauvre France !

Je viens de lire ces deux mots dans un article publié dans un des derniers numéros du MONDE ILLUSTRÉ, signé A. de Mortemart, et je m'étonnais qu'un de Montemart s'exprimât ainsi, mais quand j'ai appris que ce n'était qu'un nom de plume, tout s'est expliqué ; ce n'était plus un Mortemart qui parlait.

Cependant, comme cette expression reparaît de temps en temps dans des écrits quelconques, je tiens à protester contre son emploi.

Pourquoi, pauvre France !

Pauvre, en quoi ? En intelligence, en argent ? Sous quel rapport, pauvre ?

La France a de l'esprit à en revendre à tous les nations, à toutes les planètes, à toutes les mondes stellaires

De l argent ? elle en a à prêter à tous les peuples. Hier, elle a prêté trois millions et demie de piastres au Canada, elle est prête à lui offrir trente millions.

De l'argent ? alors qu'elle était à terre, sous l'épée d'un teuton victorieux de hasard, elle a

trouvé à emprunter plus d'or même qu'il n'en existe sur toute la terre.

Voulez-vous parler morale ?

Regardez tous les peuples : l'Allemagne démoralisée, l'Angleterre déplorant elle-même ses excès immoraux, la Russie, épouvantée par le nihilisme. l'Italie effrayée de sa corruption, l'Autriche demandant des réformes, les Etats-Unis en proie à l'alcoolisme ; en vérité, qui donc est plus moral, quelle nation est plus morale, quel pays a le clergé le plus pur ?

France ! France ? ! Toujours toi ! ! !

Comme j'ai l'honneur d'être aussi démocrate que le plus pur Canadien du Canada, je suis essentiellement autocrate à mes heures, et c'est pourquoi je rêve parfois de dictature absolue, aussi absolue que possible.

Or, si j'étais dictateur, non pas à la Boulanger, mais à la Napoléon, je décréterais bien des choses.

Certes, je ne dirais pas cela à tout le monde, mais, entre nous, on peut bien se parler de temps en temps à cœur ouvert, et c'est pourquoi je ne me gêne pas de dire ce que je pense dans notre cercle.

Si j'étais dictateur ?

Si je l'étais, je défendrais à quelque Français que ce soit de jamais écrire ces deux mots : Pauvre France ! mais je ne m'en tiendrais pas là, *j'obli-*

gerais tous les écrivains français à dire tout le bien possible de la France, et le premier *porte-plume* qui se permettrait de faire le contraire serait certain de coucher à l'ombre le soir même.

C'est ainsi qn'il faut parfois entendre la liberté de la presse.

Une maxime orientale dit que le présent est le fils du passé et qu'il a bien des traits de son père.

Parbleu ! c'est parfaitement vrai, et c'est pourquoi les fils ont grand tort de renier leur ressemblance.

Cette pensée, cependant, ne me satisfait pas entièrement, et, au risque de vouloir paraître poser, je dirai que le passé n'est fait que de *morceaux du présent* et que le présent a toujours du bon.

Il est évident qne le rôle de ceux qui se contentent de déblatérer sur le présent est bien facile, ce n'est pas nouveau, on a toujours fait la même chose, on suit l'ornière, mais on casse souvent les roues et on se relève content.

Ceci est le rôle des faibles, des impuissants, qui se contentent de parler.

X

L'HOTEL-DIEU DE MONTREAL.

Je connais beaucoup de gens auxquels le mot hôpital est singulièrement antipathique, et qui ne voudraient pas, pour tout au monde, aller se faire soigner ou même entrer dans un établissement hospitalier. Je comprends cela, on n'aime pas l'hôpital, pour la même raison que l'on se détourne en passant devant la boutique d'un entrepreneur de pompes funèbres qui expose des cercueils.

Les idées qu'inspirent ces sortes d'établissements ne sont pas précisément d'une gaieté folle, et la vie a trop peu de moments de bonheur pour que l'on recherche les émotions douloureuses.

J'ai connu beaucoup de gens, mais je n'ai jamais rencontré un seul homme qui détestât les sœurs qui soignent les malades. Je comprends cela mieux encore, parceque j'ai passé quelque temps dans un hôpital.

C'était à Oran, en 1869, je revenais de faire colonne dans l'intérieur de la Province, et ce diable de soleil d'Afrique m'avait mis tout à l'envers, comme mes camarades de la batterie d'artillerie dont je faisais partie.

En arrivant, on nous envoya tous à l'hôpital.

Dire que j'étais très satisfait d'y aller serait mentir, car si l'on m'avait demandé mon avis, je serais resté au quartier, dans la chambre où l'on était si mal et où il faisait si froid, pendant la nuit, mais le major avait donné son opinion et il fallait en passer par où il voulait.

Du reste, dans l'armée française le major ne demande jamais l'avis des troupiers, et on m'assure que les choses se passent de la même manière un peu partout. C'est une habitude générale, à ce qu'il parait.

Donc, je passai trois semaines à l'hôpital, buvant force tisanes, beaucoup de quinine et mangeant fort peu. Nous étions là une cinquantaine dans la salle des fiévreux, et parmi nous se trouvaient quelques vieux à trois chevrons, ne craignant ni Dieu ni diable, braves au feu, mais ivrognes et, de plus, de vrais sacs à jurons.

Je ne sais comment s'y prenaient les sœurs et surtout une bonne vieille que tout le monde appelait l'Auvergnate, quoiqu'elle fut bretonne, mais au bout d'une quinzaine de jours, tous ces sacripants, qu'on aurait cru bons tout au plus pour le gibet, étaient tout changés, et d'aucuns même savaient un bout de pater. Ils en arrivaient à ne plus jurer qu'une quinzaine de fois par quart d'heure et ôtaient leur bonnet de coton quand on disait la prière ; ces braves gens ne se reconnaissaient plus eux-mêmes.

La cause de ce changement était cependant facile à trouver.

Ces vieux troupiers qui attachaient peu de prix à la vie, parcequ'ils avaient vu cent fois la mort en face, qui étaient tout dévouement pour la patrie, comprenaient que ces sœurs qui les soignaient avaient aussi leur dévouement et que, comme eux, elles s'exposaient à la mort tous les jours.

Ils comprenaient que ces vaillantes femmes n'avaient pas comme eux les énivrements de la bataille et qu'il y avait plus de courage à combattre ainsi dans l'ombre, que dans la plaine en chargeant l'ennemi.

Ils comprenaient et ils s'inclinaient.

Ce sentiment est tellement vrai que jamais vous n'entendez un soldat français dire un mot contre une sœur et, malheur au conscrit qui se permet trait une plaisanterie sur elles !

Deux sentiments rapprochent ces natures si opposées : Dieu et la Patrie. C'est le même quand il est bien compris.

François Coppée, le poëte des humbles, a saisi cela et l'a rendu d'une manière admirable :

Du couvent troublant le silence,
Arrive avec son bruit pressé,
Une voiture d'ambulance ;
On amène un soldat blessé.

Sur sa capote le sang brille ;
Il boite, éreinté par l'obus,
Son fusil lui sert de béquille
Pour descendre de l'omnibus.

C'est un vieux aux moustaches rudes,
Galonné d'un triple chévron,
Qui hait les cagots et les prudes
Et débute par un juron.

Il a des propos malhonnêtes
Et des regards presque insultants,
Qui font rougir sous leurs cornettes
Les novices de dix-huit ans.

Croyant qu'il dort et qu'elle est seule
Si la sœur prie auprès de lui,
Vite il charge son brûle-gueule
Et siffle un air avec ennui.

Que lui font la veille assidue,
L'intérêt qu'on peut lui porter ?
Il sait que sa jambe est perdue
Et qu'on va le chareuter.

Il est furieux.—Laissez faire !
On est très patient ici ;
Puis il y règne une atmosphère
Qui console et qui dompte aussi ;

L'influence est lente, mais sûre,
De ces servantes de leur vœu,
Douces en touchant la blessure
Et douces en parlant de Dieu.

—Aussi, sentant, à sa manière,
Le charme pieux et subtile,
Le grognard, à chaque prière,
Dira bientôt : " Ainsi soit-il ! "

Donc, il y a dix-huit ans que je suis sorti de l'hôpital et, Dieu merci, je n'y suis plus allé depuis qu'en qualité de visiteur.

J'ai été si bien soigné alors que jamais plus le besoin ne s'est fait sentir pour moi d'y rentrer et bien que le hasard m'eut conduit bien des fois, depuis nombre d'années, dans les environs de l'Hôtel-Dieu de Montréal, jamais l'occasion de visiter cette maison ne s'était présentée.

C'est en causant avec le Dr Beausoleil, il y a quelques jours, que la conversation tomba sur le plus grand hôpital de Montréal.

—Venez donc le visiter demain, me dit-il, vous verrez une maison bien tenue.

C'est ainsi qu'un matin, vers onze heures, nous entrâmes dans la salle de réunion des médecins de l'Hôtel-Dieu.

Nous trouvons en arrivant, le Dr Hingston causant avec un étranger qui nous est présenté et qui va visiter l'hôpital comme nous.

C'est le Dr Georges Apostoli, médecin distingué de Paris, auteur d'un nouveau système d'application de l'électricité à la gynécologie. Malgré son nom italien, c'est un vrai fils de la vieille France et il est même tellement français qu'il en est devenu blond châtain.

Je n'ai pas besoin de vous présenter le Dr Hingston, vous connaissez tous ce parfait gentil-

homme, à la taille mince et bien prise, grand, robuste, sous un apparence un peu frêle, à la figure distinguée, aux traits finements dessinés, que vient souvent éclairer un léger sourire plein de bonté. Si vous ne saviez que c'est un savant, vous le prendriez pour un grand seigneur, tant il y a de noblesse dans toute sa personne.

Le Dr Hingston, tout en parcourant les salles, très vite, donne les explications nécessaires au Dr Apostoli.

—Vous remarquerez, dit-il, que les lits portent des cartes blanches ou rouges. Les rouges appartiennent à mes malades et, en entrant dans une salle, je sais immédiatement où aller, où sont les patients qui ont plus besoin du chirurgien que du médecin.

Le Dr Apostoli écoute et questionne. Il examine avec soin, en homme qui sait ce que c'est qu'un hôpital.

Le chauffage à l'eau chaude employé dans l'établissement est d'après lui, le plus parfait que l'on puisse exiger.

Il approuve beaucoup aussi le système de ventilation adopté, L'air circule en effet de tous côtés, entre les planchers et entre les murs. Les cheminées qui se trouvent aux extrémités de chaque salle apportent également leur contingent d'utilité.

Deux ascenseurs se trouvent dans chaque salle et servent au transport des potions et de la nourriture des malades.

La propreté est poussée à l'excès, comme dans tous les établissements tenus par les religieuses.

Voici l'énumération des diverses salles comprises dans chaque étage.

PREMIER ÉTAGE

Cet étage est généralement occupé par les malades canadiens-français.

Salle	Saint Joseph.................... ..	44 lits
"	Saint Augustin (maladies des yeux)..	4 "
"	Saint Jean de Dieu (do do)..	6 "
"	Saint Louis de Gonzague (orphelins)..	30 "
	Total....................	84 lits

DEUXIÈME ÉTAGE

Salle	St Patrice (irlandais).	44 lits
"	St Théodore (malades payants)......	9 "
"	St Sulpice (do do).......	10 "
"	St Agnès (orphelins)................	40 "
"	St Ignace (chambre des prêtres)......	12 "
	Total....................	115 lits

TROISIÈME ÉTAGE

Salle	Sainte Vierge (canadiennes)..........	44 lits
"	Sainte Brigite (irlandaises)..........	17 "
"	N.-Dame de pitié (maladies des yeux)	7 "
"	Ste Elizabeth (malades payants).....	9 "
"	Ste Anne (demi-payants)............	10 "
"	Ste Famille....	12 "
	Total....................	99 lits

D'après cette énumération on voit que chaque salle est placée sous le vocable d'un saint ou d'une sainte, mais de plus, chaque lit porte également un nom de saint.

Par exemple, le No 32 de la salle Saint-Joseph est le lit Saint Joachim.

Les trois étages renferment 298 lits mais en cas d'urgence on pourrait en ajouter quelques-uns. Les salles réservées aux patients atteints de maladies des yeux, peuvent contenir plus de lits que le nombre cité plus haut.

Chaque lit comprend : 1 sommier, 1 matelas, 2 draps (en toile de Russie ou en toile du pays) 2 couvertures, 1 couvre pieds, 1 traversin, 2 oreillers.

J'ai remarqué avec intérêt et surprise que l'on a conservé à l'Hôtel-Dieu une vieille coutume de France qui consiste à placer à la tête de chaque lit, une sorte de claie en osier, dont peu de personnes, paraît-il, connaissent l'utilité. La chose est cependant très simple : la claie en osier est destinée à servir de refuge aux insectes, (aux punaises surtout) qui pourraient se glisser dans la salle ; l'osier les attire, et, tous les matins, on retire cette claie pour la plonger dans l'eau bouillante. Quand elle est sèche, on la remet en place.

Les lits sont placés à environ six pieds l'un de l'autre. Chaque malade a une table et une chaise.

Chaque lit est entouré de rideaux blancs, qui sont changés aussitôt que cela est nécessaire.

Ces rideaux me déplaisent et je le dis à la sœur qui nous pilote.

Pourquoi enlever l'air au malade et le confiner ainsi dans une sorte de cellule ?

— Je comprends votre observation, me dit-elle, on nous l'a déjà faite plusieurs fois, mais les médecins ne trouvent pas trop à redire à l'emploi de rideaux.

La ventilation, comme vous pouvez vous en convaincre par vous même. se fait d'une manière complète ; il y a prise d'air en bas, et le haut du lit n'est pas couvert. De plus, il ne faut pas perdre de vue que ces rideaux arrêtent au passage la poussière impalpable et presqu'invisible qui se détache de chaque lit et se trouve mise en mouvement par les courants d'air.

Il y a aussi à considérer ce côté de la question, que le malade préfère toujours avoir des rideaux ; il se sent plus chez lui, il aime ce comfort et y renoncerait difficilement.

Somme toute, les avantages semblent contrebalancer les inconvenients.

Au fait, c'est très possible, et je ne vois pas pourquoi je m'entêterais à chercher à vous prouver le contraire.

9

Les chambres de patients payants sont très convenables. Dans chacune d'elles se trouvent un lit, un tapis, deux fauteuils et un canapé.

Le tapis est fixe, malgré l'avis du Dr Hingston, qui préfère avec raison, le plancher bien net et recouvert de *catalognes* que l'on peut enlever à volonté. Mais le tapis est plus élégant.

Bien que l'Hôtel-Dieu soit une institution catholique et canadienne-française, on y reçoit les malades à quelque nationalité et à quelque religion qu'ils appartiennent.

Quant un patient est amené à l'Hôtel-Dieu le médecin qui fait le premier examen, ignore qui il est et d'où il vient.

S'il en arrive plusieurs en même temps et que, parmi eux, il y ait des catholiques, des protestants, des juifs, des nègres et que l'on n'ait qu'un lit, c'est le plus malade qui est admis de droit.

Les recommandations n'ont aucun poids et dans ce palais de la charité, tous sont égaux, bien égaux, et la maladie seule détermine les droits de chacun, comme dans le monde la richesse et l'intelligence ou l'intrigue donnent à chacun sa place.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Déjeuner

	Demi diète.	*Diète au laitage.*
1 chopine de thé, pain, beurre ou 1 chopine de gruau, un demiard de lait et pain.	Demiard de thé, quatre onces de pain, beurre ; ou demiard de gruau, demiard de lait et 4 onces de pain.	4 onces de lait, pain, beurre, ou lait à volonté et pain.

Diner

Soupe au pain, au riz, à l'orge, trois fois par semaine—8 onces de viande bouillie. 8 onces de viande rôtie trois fois par semaine. 1 demi livre de pommes de terre, 4 onces de pain. Le vendredi : poisson.	Soupe, 4 onces de viande.	4 onces de pain. 10 onces de riz au lait.

Souper

Comme au déjeuner.	Une chopine de thé. Quatre onces de pain, beurre, ou une chopine de gruau, lait et pain.	Pain, beurre et lait à volonté.

En descendant des salles nous nous arrêtons un instant au bureau et je demande la permission de feuilleter quelques registres.

On conserve toutes les statistiques depuis 1810, mais les plus anciens registres remontent à 1756, 57,58, 59 et 60.

Ce fut l'époque pénible de notre histoire, alors qu'une poignée d'hommes abandonnés sur le sol américain par le roi le plus vil qui ait régné sur la France, luttaient contre les armées de terre et de mer de l'Angleterre.

Comme on se battait tous les jours il n'est pas étonnant de voir tant de noms de soldats inscrits alors dans les registres de l'Hôtel-Dieu.

Ils figurent par compagnies comme le prouvent les exemples suivants :

—Compagnie de monsieur Bernard.

Jolibois, soldat, entré le 18 août, sorti le 8 sept., 21 juin.

—Compagnie de monsieur Pascales, Régiment de la Reine.

Fusinet, dit l'Argenterie, soldat, etc., etc.

Presque tous les militaires avaient des surnoms à cette époque :

Jouval dit La Victoire--Clément dit La Prudence—Clément dit La Tendresse—Bauduit dit La Forme—Pierre Guislain dit Lajoie—Nicolas Barbier dit La Fortune—Fournier dit Lagiroflée.

Je tourne les pages de plus en plus vite, je change de registre espérant découvrir quelque chose, mais je suis talonné par le temps et mes compagnons de visite qui vont partir, aussi ne puis-je prendre que bien peu de notes.

Si on en avait le loisir, on retrouverait là les noms de presque tous les hommes qui ont joué un rôle dans notre histoire.

Je relève quelques décès :

—Charles Sabatier, musicien, natif de France, département du Nord, mort le 16 juin 1862, à l'âge de 40 ans.

—Rév. M. Plamondon, chanoine de la cathédrale, l'un des bienfaiteurs de l'institution, mort le 5 mars 1882, enterré dans le caveau des religieuses, à côté de Mgr. Plamondon.

—Rév. Père Beaudry, S. J., mort le 17 avril 1884.

—Rév. Père Provost, S. M. J., le vaillant chapelain du 65e bataillon, pendant la campagne du Nord-Ouest, mort le 28 nov. 1886.

Je vois figurer plusieurs fois le nom de Mgr. Bourget, qui fut soigné souvent en effet à l'Hôtel-Dieu.

Parmi les laïques qui ont passé quelque temps dans cette maison, je remarque le nom d'un joyeux vivant, Hector Berthelot, qui lui aussi s'est permis d'être malade. Charles Thibault, le politicien, qui parla, dit-on, une fois dans chacune des centaines de paroisses de la province.

Dans les salles je vois le roi des chasseurs canadiens, Bonneville, aujourd'hui malade et très faible. Les nuits passées à l'affut ont produit leur effet et les rhumatismes accablent cette constitution autrefois si robuste.

En novembre 1876, le hasard rassemble deux noms l'un à côté de l'autre, M. Dugas et M. Desnoyers. Ce ne sont cependant pas les deux magistrats de police conjoints de Montréal, mais bien M. l'abbé Dugas et M. l'abbé Desnoyers. Singulière coïncidence.

Les opérations a l'Hôtel-Dieu.

Dans son dernier numéro, la *Gazette Médicale* publiait un article du Dr. A. Lutaud, de Paris, sur la gynécologie opératoire.

Quoi qu'étranger à la médecine, mais parce qu'un journaliste doit savoir un peu de tout, j'ai lu cette introduction à un cours des plus sérieux, et le sujet que je traite ici m'amène à citer les lignes suivantes qui prouvent quels soins de propreté on doit prendre dans les opérations :

" La désinfection a pour but de protéger les plaies contre les virus morbides.

" On procède à la désinfection par le nettoyage et par l'emploi de substances antiseptiques. Par le nettoyage on éloigne les virus. Par l'emploi des substances antiseptiques, on les neutralise, on les stérilise, pour nous servir de l'expression consacrée.

" Le champ opératoire proprement dit, ses abords, les mains des personnes qui auront à toucher la plaie, à transmettre les instruments ou les objets de pansement, le linge de corps, la literie, le capitonage des tables d'opérations, tous les instruments, le local où l'on opère, celui où séjournera l'opérée devront être entretenus dans les conditions de la propreté la plus parfaite.

" La transmission des virus se fait ordinairement par transport direct. Le personnel opérant et les objets qui passent d'une main à l'autre font la chaîne qui apporte l'infection.

" Elle peut aussi se répandre par voie aérienne ; c'est pour cette raison qu'il ne faut opérer que dans un local bien aéré dont les parquets et les murs ne présentent ni taches, ni souillures.

" Le nettoyage doit commencer par le lavage avec de l'eau présentant au point de vue de sa pueté les mêmes garanties que l'eau destinée à lar boisson.

" Il faut naturellement lui adjoindre les substances propres à dissoudre les impuretés.

" Le lavage doit être suivi d'un rinçage parfait ; sans cela, il resterait sur les parties nettoyées une solution étendue des impuretés préexistantes.

" Le personel opérant devra faire usage du cure-ongle et de la brosse jusqu'à ce qne toute matière suspecte ait disparu non seulement des ongles, mais anssi des sillons de l'épiderme.

" Les instruments qui doivent pouvoir être demontés seront lavés, fourbis au papier d'émeri dans toutes les rainures et dans toutes leurs charnières.

" Certains opérateurs anglais, qui apportent dans les soins de propreté une minutie remarquable, ont pu obtenir dans des opérations où l'infection ne préexistait pas, de la propreté seule des résultats aussi excellents que ceux réalisés ailleurs par la propreté associée aux antiseptiques. La propreté idéale est probablement le dernier mot de l'antisepsie, mais cette propreté ne peut s'obtenir que dans des conditions spéciales ; elle n'est pas réalisable par un ensemble de personnes réunies quelquesfois forfuitement en vue d'une opération.

" Le nettoyage forme la base de la désinfection, l'emploi des antiseptiques en est le complément indispensable."

Cependant, quoiqu'en dise le Dr Lutand, nous voici à l'Hôtel-Dieu, dans un des rares établissements où l'on obtient de la propreté seule des résultats qui ont étonné bien des médecins européens.

Les lois de l'hygiène sont observées avec le plus grand soin, la ventilation y est aussi parfaite que possible, l'air y est pur, l'eau est excellente et, bref, l'Hôtel-Dieu est certainement l'endroit le plus sain, le seul sain peut-être, de Montréal.

Il y a un mois à peine les Drs Vincent et Rough, de la frégate la *Minerve*, assistaient à une opération, une amputation de la jambe, faite par le Dr Hingston.

Après en avoir suivi avec intérêt toutes les phases, ils remarquèrent que l'opérateur après avoir fait la ligature des artères et lavé la plaie à grande eau, en faisait la suture sans l'aide d'aucun antiseptique, de manière à obtenir la cautérisation par première intention.

—Et vous réussissez ? demanda le Dr Rough.

—Toujours, répondit le Dr Hingston, je prends les plus grandes précautions de propreté, j'ai de l'air et de l'eau purs et avec cela je me moque des microbes.

Ici je commets une indiscrétion, mais elle est nécessaire à ma preuve et le médecin de la *Mi-*

nerve qui lira peut-être ces lignes ne m'en voudra pas, je l'espère.

Le Dr Rough s'inclina par politesse, mais sa bouche esquissa un sourire un peu sceptique.

Huit jours plus tard il se rendit à l'Hôtel-Dieu, demanda à voir l'opéré, constata la cicatrisation et dit au retour au Dr Beausoleil.

—Ma foi ! je suis très heureux de reconnaître que le Dr Hingston a parfaitement raison ; la cicatrisation s'est faite par simple première intention.

Quand il s'agit d'opérations gynécologiques ou d'ovariotomie, les précautions prises par les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu sont bien plus minutieuses encore.

Une salle spéciale est réservée à ces sortes de cas. L'avant-veille de l'opération tous les meubles, rideaux, tapis sont enlevés. Après plusieurs lavages et rinçages du plancher et de toutes les boiseries, les murs sont blanchis et la chambre qui est séparée du reste des bâtiments est aérée avec le plus grand soin.

Le chirurgien, avant l'opération, exige que ses aides déclarent sur l'honneur qu'ils se sont lavés des pieds à la tête, la veille, qu'ils ont changé ensuite de linge et de vêtements et que pareille opération a eu lieu le jour même. L'eau est examinée et enfin quand on a fait tout ce qu'il est humainement possible de faire pour réussir, on procède à l'opération.

Tout ceci a été expliqué, démontré et prouvé.

Tant de soins sont couronnés de succès et les opérations faites à l'Hôtel-Dieu réussissent presque toujours. Les microbes n'entrent pas dans ce domaine.

Je viens de commettre une indiscrétion et ce fruit défendu a si bon goût que j'y veux mordre une fois encore.

Le Dr Hingston parlait bas au Dr Apostoli et comme j'ai l'oreille très-fine, j'entendis :

" Je venais de faire l'opération de l'ovariotomie, la suture était terminée, tout était fait, quand, selon mon habitude, je comptai mes éponges,—j'en emploie toujours douze—je n'en trouvai que onze.

C'était la première fois que pareille chose m'arrivait et je recomptai, je cherchai, nous cherchâmes mes aides et moi. Il me manquait toujours une éponge.

Mes élèves m'affirmèrent à maintes reprises qu'ils m'avaient vu, de leurs yeux vu, retirer toutes mes éponges et on en arriva à la conclusion que celle qui manquait avait été jetée avec les eaux employées.

Je me rendis à leurs affirmations répétées et tout le monde se retira.

Au bout de quelques instants je revins obsédé par cette idée que tout le monde devait se tromper et je demandai à la sœur :

—Ma sœur, tout le monde est parti ?

—Pardon, le Dr B. . . . est dans la salle voisine.

J'allai trouver B, et lui dis :

—Docteur, venez avec moi, nous allons recommencer.

Nous endormîmes de nouveau la patiente, je refis l'opération et je trouvai mon éponge dans l'abdomen de ma malade.

—Mon cher docteur, dit-il, en terminant, en opération, il faut ne se fier qu'à soi-même.

Mais, ajouta-t-il bientôt, je dois vous dire que cette femme ainsi opérée deux fois, revenait rapidement à la santé, quand je m'aperçus un jour qu'elle était atteinte de la variole, qui sévissait alors avec violence. On ne pouvait la garder à l'Hôtel-Dieu et quoique très malade encore, elle fut transportée à l'Hôpital St-Roch.

Elle guérit parfaitement et jouit maintenant d'une excellente santé. Ah ! nos canadiennes sont solidement bâties !

Ces exemples et ces explications ne prouvent-ils pas que l'emploi des antiseptiques n'est nullement indispensable, quand on sait, ou plutôt quand on peut réunir les conditions de propreté voulue ?

De cette visite qui m'intéressait à tant de points de vue, je ne m'attendais à rapporter que des souvenirs d'admiration et de gratitude, mais il est écrit que les institutions les plus parfaites de ce monde

laissent toujours quelque chose à désirer et j'ai éprouvé une douloureuse surprise en constatant que l'Hôtel-Dieu n'échappait pas à cette loi générale.

L'Institut hospitalier de Saint-Joseph dont l'histoire est si intimement liée à celle de notre pays, devait, selon moi, avoir conservé quelques souvenirs du passé et je m'étais bien promis d'admirer avec tout le respect d'un antiquaire, de vieilles choses, meubles, armes, livres, vêtements, bijoux, tableaux qui formaient le trésor de la maison.

Je m'étais trompé, et je fus surpris d'apprendre que l'on n'avait rien, ou très peu de chose, car chaque fois qu'un établissement s'est fondé, les bonnes et vaillantes sœurs en quittant la vieille maison pour n'y plus revenir, ont emporté un peu du peu que l'on gardait du vieux temps.

Et puis, il faut bien le comprendre, les filles de Saint-Joseph n'ont pas comme nous cette passion qui nous semble si noble et si intelligente et qui consiste à aimer le passé et à fouiller toujours. Ces saintes femmes n'ont qu'une passion : celle du divin maître, et le temps n'a pas de division pour elles ; le passé c'est ce Dieu qu'ont aimé leurs mères, le présent c'est Dieu qu'elles servent, l'avenir c'est Dieu qu'elles aspirent à contempler dans toute sa gloire.

Toute leur vie est là et chacun de leurs actes est inspiré par le même sentiment.

C'est ainsi qu'en fait de souvenirs je n'ai trouvé qu'un vieux tableau, une sorte de bureau très bien conservé et une cinquantaine de vieux pots dont on se sert toujours à la Pharmacie.

Cette notice serait pas trop incomplète si je ne disais pas un mot des maisons fondées ailleurs qu'à Montréal, mais toujours en Canada, par les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph.

Kingston.

L'hôpital catholique de Kingston fut fondé en 1845, après mille difficultés car on eut désiré des sœurs irlandaises ou anglaises, on ne voulait pas de Canadiennes et on allait jusqu'à dire que si elles venaient le feu serait mis à leur couvent.

O stupidité des inimitiés de races !

Cependant tout s'apaisa bientôt et, je suis heureux de le constater, ce furent des protestants qui prirent le parti des religieuses canadiennes, le Dr Hollowell et le Dr Samson.

Mme Brown fut une des protectrices les plus influentes du nouvel établissement,

Un trait à noter :

Le capitaine Hunter vint, un jour, prier la supérieure d'admettre ses matelots en proposant de payer le prix des journées de maladie.

—" Bien volontiers, dit la sœur, quand l'hôpital sera assez grand, *car je dois recevoir d'abord les pauvres qui ne paient point.*

Des jours bien sombres attristèrent plus d'une fois les religieuses, mais le ciel est devenu plus clair et leur établissement rend aujourd'hui les plus grands services.

Tracadie.

Vers le commencement du siècle, une hideuse maladie, la lèpre, fit son apparition ou Nouveau-Brunswick, se propagea rapidement par les alliances et devint héréditaire.

Le gouverneur ne trouva rien de mieux que de parquer ces malheureux dans une île et ce fut grâce au regretté commandant Fortin, qu'on leur bâtit en 1853 un lazaret près de Tracadie.

Un jour en 1863, on parlait de la triste condition des lépreux et de la nécessité de fonder un hôpital à Tracadie. La sœur Pagé après avoir écouté ce récit fit appeler toutes les sœurs et leur exposa la situation.—" Il s'agit d'une maladie terrible, dit-elle, beaucoup succomberont, mais il faut des volontaires ?

Combien s'offrirent en sacrifice ? Toutes.

Le 30 septembre 1868 six religieuses prirent possession du lazaret.

Autres maisons.

—C'est en 1869 que fut fondé l'hôpital de Chatham.

C'est la mère Davignon qui fut nommée supérieure de cet établissement.

En 1873 la mère Davignon devint encore supérieure d'un nouvel hôpital qui fut fondé à Madawaska et c'est là qu'elle mourut en 1874. Elle fut remplacée par la mère Quesnel.

L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska a été fondé en 1884, grâce à la générosité de M. Quesnel qui donna aux sœurs sa propre habitation avec jardin et verger.

La supérieure est la mère Pagé.

Ainsi qu'on le voit, l'ange de la charité, s'élevant au dessus de Villemarie, étend ses larges ailes de l'orient à l'occident et couvre nos vallons et nos plaines de son ombre bienfaitrice.

Quand vous passerez devant une de ces maisons où l on souffre, saluez, saluez bien bas, car deux puissances s'y donnent la main, la charité et la science.

———

XI

NOUVEL AN.

1er janvier 1886.

L'an dernier, à pareil jour, je vous disais : *Bon an et bon jour :* aujourd'hui, Dieu me garde de vous faire aucun souhait, les miens semblent porter malheur.

Cependant, parler ainsi semblerait ridicule de ma part, ce serait supposer que celui qui conduit tout, s'est fait un plaisir de vouloir me contrarier et,—en y réfléchissant un peu,—je vois que je ne puis me permettre pareille mauvaise plaisanterie.

Malgré les malheurs qui nous ont accablés, pendant l'année qui vient de finir, je veux espérer, je sens le besoin de croire encore au bonheur, à la paix et au rire.

Malgré la froide brise qui souffle du nord, en dépit du manteau de neige qui couvre la plaine, j'attends les jours de soleil et j'espère revoir encore la prairie en fleurs.

Les éclats de rire, les exclamations de joie de mes enfants qui regardent, en ce moment, les étrennes qu'ils ont reçues de tous côtés, me confirment dans cette espérance ; ces charmants petits êtres, qui sont l'avenir, n'auraient-ils donc qu'un

héritage de larmes et de malheur ? Non, cela ne peut être. Comme nous, ils auront leurs printemps bénis et leurs jours dorés, espacés de temps à autre, comme autant de moments de repos nécessaires au voyageur fatigué.

Quand à toi, vieille année, va prendre ta place parmi tes devancières et dis leur bien que si ta venue a été accueillie avec joie, ton départ ne laisse aucun regret.

Et pourtant, le matin de ton arrivée, vieil an, tu nous avais promis la paix, la concorde, la santé, la richesse et bien d'autres bonnes choses !

C'est une triste année que celle de 1885.

Que de cadavres, que d'effondrements et de ruines tu as laissés sur la route que ton pied a foulée, vieil an !

On attendait les premiers rayons chauds du soleil printannier, quand, vers la fin du mois de mars, une nouvelle terrible partit des bords de la Saskatchewan, pour se répandre bientôt sur les rives du Saint-Laurent.

Un officier de la police montée, la major Crozier, venait de tirer le premier coup de feu sur les Métis et les Sauvages.

La guerre était declarée !

La poudre avait parlé, il fallut aller jusqu'au bout.

Vous savez, comme moi, l'histoire de ce drame, qui a débuté par un coup de fusil et qui s'est terminé par la potence de Régina !

Partout du sang ! partout des larmes !

Vieil an, tu nous avais promis la paix !

Les haines de races et de croyances ne produisant que des résultats regrettables, nous avions espéré arriver à une entente qui nous permit de vivre tous en bonne intelligence, ne pensant qu'à la grandeur de notre pays et à la prospérité de la race canadienne toute entière.

Espoir déçu !

Le souvenir de guerres qui ont eu lieu jadis dans le vieux monde, s'est réveillé dans notre jeune pays, plus vivace, plus haineux que jamais. Les orangistes d'Ontario ont entonné le chant de la Boyne, un journaliste infâme a insulté nos vaillants volontaires.

On avait juré de s'entendre, de serrer les rangs, d'oublier tous les partis politiques, pour ne se souvenir que de la PATRIE.

Aujourd'hui, on est plus divisés que jamais.

Tu nous avais fait espérer la concorde, vieil an !

On venait d'acclamer nos volontaires à leur retour du Nord-Onest, on oubliait les souffrances de la campagne, on goûtait déjà les joies de la famille, on oubliait—car, de nos jours, tout mar-

che à la vapeur et à l'électricité, surtout l'oubli— on oubliait les morts, on se remettait au travail, le brave soldat retournait à l'atelier, chacun apportait plus d'ardeur à sa tâche pour réparer les brêches faites à la fortune publique ; la fiancée préparait son trousseau, la jeune femme mettait la dernière main à la layette du trésor qu'elle attendait, on revenait à la vie calme et paisible du foyer, quand la mort, peu satisfaite de la récolte qu'elle avait faite là-bas, dans la prairie, revint, terrible, hideuse, escortée de son aide, la variole.

La funèbre moissonneuse faucha sans relâche et sans pitié ; six mois durant, enfants, hommes forts, faibles vieillards, tombèrent de tous côtés, sous ses coups redoutables.

Alors qu'on la croyait fatiguée, épuisée, hors d'haleine, de nouveaux épis s'inclinaient plus nombreux sous son souffle empesté.

Aujourd'hui, vois ton œuvre, ô mort impitoyable, vois ces femmes en noir, ces enfants en deuil, les foyers déserts, contemple les croix neuves du cimetière !

Mort, ta ville est bien peuplée !

La layette préparée pour le nouveau-né lui a servi de linceul.

La robe de la fiancée n'a jamais été mise. Celui qui devait conduire à l'autel la blonde enfant repose sous les cyprès.

Partout la terreur, plus d'amis, on se fuit, chacun craint son voisin de peur d'être victime de la contagion.

On entend sans cesse le bruit du marteau frappant jour et nuit.

Regarde ce qui sort de l'atelier :...des cercueils, toujours des cercueils !

Vieil an ! Tu nous avais promis la santé !

Donc, la guerre, la discorde et la maladie.

De ces trois éléments, il ne pouvait résulter que la misère, et personne ne fut étonné de voir bientôt de grandes maisons faire faillite, les ateliers se fermer et les voleurs devenir plus nombreux.

L'atelier fermé, c'est le père sans ouvrage, la maison sans pain, l'âtre sans feu, c'est le terrible cri : J'ai faim.

Alors les mauvais conseils arrivent, et parfois on les suit.

Les prisons regorgent, les lieux où le vice se vend sont ouverts à tout venant. Il faut manger !

Cependant, au cri terrible de la faim, de saintes filles vont par la neige, le froid et le vent, frapper à la porte de la maison désolée. C'est la Providence qui envoie ses anges porter du pain et du bois à la famille en pleurs.

Les Sœurs de Charité veillent partout.

Mais la misère est si grande, qu'elles ne peuvent suffire à la tâche.

Où donc est ta promesse, vieil an, qui nous avais dit que le pain ne manquerait pas ?

En feuilletant les registres des décès qui ont eu lieu l'an dernier, nous trouvons des noms qui étaient familiers à nos oreilles.

Le premier d'entre tous, Mgr. Bourget, archevêque de Martianopolis, deuxième évêque de Montréal.

L'hon. juge Loranger, savant jurisconsulte, président général de notre société nationale, l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Le Rév. Père Lonergan, l'un de nos théologiens les plus renommés, mort dans toute la force de l'âge, regretté de tous ses paroissiens.

L'hon. C.-S. Cherrier, commandeur de St-Grégoire le Grand, doyen des avocats, homme sage, intègre, le type de l'honnête homme, qui ne s'est jamais connu d'ennemis, le bienfaiteur de l'Université Laval.

Sir Francis Hincks, ex-ministre.

Les révérends Pères Marchand et Fafard, les missionnaires tombés victimes du devoir sous les coups des sauvages du Nord-Ouest.

Riel......

Le sergent Valiquette, le vaillant volontaire de Montréal, brave soldat du 65me bataillon, mort pendant la campagne.

A l'étranger, nous notons la mort d'Alphonse XII, qui succombe à l'âge de vingt-huit ans, dont la première femme, la charmante reine Mercedès, était morte à vingt ans, et dont la veuve, la régente, Marie-Christine, vient de s'asseoir sur un trône miné de toutes parts.

Le prince de Saxe-Cobourg, père du roi du Portugal.

Le maréchal Serrano, destructeur de trônes, faiseur de rois, conspirateur et lutteur énergique.

Victor Hugo, le plus célèbre de tous les poètes du siècle, dont les œuvres, discutées avec passion, ont soulevé des tempêtes et des admirations inouïes.

Hugo, l'auteur de la *Légende des Siècles*, des *Feuilles d'Automne*, *Notre-Dame de Paris*, *Les Châtiments*, *les Rayons et les Ombres*, *Hernani*, *Ruy Blas*, *les Burgraves*, *les Quatre vents de l'Esprit*, *les Misérables*, et cent autres œuvres étonnantes.

Le prince Frédéric-Charles, neveu du vieux Guillaume, l'un des généraux les plus célèbres de l'armée allemande, tant par son génie militaire que par sa haine contre la France. Homme emporté et violent qui faisait la terreur de son entourage et même de sa propre femme.

Mgr McCloskey, le premier cardinal américain, l'une des lumières de l'Eglise.

Le général Grant, le soldat heureux de la guerre de sécession, deux fois élu président de la grande république américaine.

Le général Gordon, tombé à Karthoum, victime de son dévouement.

L'amiral Courbet, le vaillant marin, héros de Fou Chéou, mort sur son navire, au moment où il venait de révéler ses admirables qualités de grand capitaine.

Hendricks, vice-président de la république américaine.

Edmond About publiciste français.

Je ne veux plus penser à ces douze mois qui ne sont plus, mais avant de quitter ce sujet, laissez-moi vous citer quelques lignes d'Alphonse Karr.

Elles ont du bon.

"Nous sommes dans l'hiver ; voici une année finie et voici une année qui commence. On appelle cela avoir une année de plus. Ceux qui sont nés depuis trente ans disent qu'ils *ont* trente ans. Hélas ! c'est au contraire, trente ans qu'ils *n'ont plus:* trente années qu'ils ont dépensées du nombre mystérieux qui leur en a été accordé ; trente années qui sont les fleurs de la vie et que le vent a séchées ; trente années pendant lesquelles on a passé par toutes les sensations qu'il faut ensuite recommencer et *ruminer.*

"Quand on a dépensé cette première partie de la vie, on s'étonne de la prodigalité avec laquelle les gens les plus jeunes jettent en riant leurs jours exempts de soucis, sans les compter, sans les regretter, sans leur dire adieu. On est surpris, comme ce voyageur dont parle un conte arabe, qui vit des enfants jouer au palet avec des *rubis*, des *émeraudes* et des *topazes*, et s'en aller sans songer à les ramasser.

"Il n'est personne qui, à trente ans, ne soit déjà en train de mourrir et n'ait à porter le deuil d'une partie de soi-même. Si je voulais, pour moi, je prononcerais ici l'oraison funèbre de deux dents et de ravissantes illusions que j'ai perdues."

Toutes lamentations seraient inutiles, profitons des leçons du passé pour apprendre à nous mieux conduire à l'avenir, séchons nos larmes et sourions à demain.

1er janvier 1888.

1888......!!!

Regardez bien ce nombre ou plutôt la physionomie de ce nombre.

Avez-vous jamais vu quelque chose d'aussi ridiculement absurde, d'aussi prétentieux, d'aussi inintelligent ? Cherchez plus mal équilibré, trouvez plus sot.

Cet 1, planté comme un tronc d'arbre dépouillé de ces branches, cet 1, poteau du télégraphe veuf de ses cordes, ce vieil 1, que l'on revoit chaque année et tous les jours, depuis près de neuf siècles, il n'a plus de raison d'être ce chiffre monotone qui commence tout et ne finit rien. Cet 1 là n'est ici que pour nous leurrer, il devrait être jeune ce premier des nombres, mais, regardez combien ses compagnons de chaîne accusent sa vieillesse, sa caducité, sa décrépitude ; et dire qu'il va passer encore cent-douze ans avant qu'il ne disparaisse !

Et ces trois 8 accolés l'un à l'autre, qui se suivent sans savoir pourquoi, qui semblent dépaysés, ennuyés de se trouver ensemble. Ces deux ronds superposés ont déjà l'air assez idiot dans un seul 8, mais quand on les voit répétés trois fois, ils deviennent agaçants.

Et puis, voyez donc combien le ridicule s'attache à ces boules, à ces ronds, que je ne puisse dire ces six ronds et ces six boules, sans qu'il ne vous vienne à l'idée que je veux faire de mauvais calembourgs.

Conçoit-on qu'une année jeune, innocente, ose décemment se présenter affublée de la sorte !

Je n'augure rien de bon de l'avenir de l'an qui nous arrive avec une semblable étiquètte.

Pourtant, il nous va falloir subir la vue de ces trois 8 pendant trois cent-soixante-six jours, à chaque instant, à toute minute ; le matin, à midi

et le soir, en allant et revenant du travail, ces malheureux 8 attireront nos regards sur les affiches collées sur les murs ; en nous éveillant, nous penserons à la date et nous nous répéterons que nous sommes le.. janvier, juin, octobre, n'importe, 1888

En recevant une lettre, nous verrons encore ces 888.

En répondant à cette missive, nous aurons tou jours à dessiner ces 888.

Le soir, en ouvrant le journal, ces 888 vont nous sauter aux yeux du premier coup.

Nos créanciers vont nous envoyer leurs comptes ornés des sempiternels trois 8.

Cette année 1888 sera quelque chose de souverainement inepte, d'épouvantablement sot.

En Alsace et en Lorraine on continuera à persécuter tous les braves qui prouveront par un signe quelconque qu'ils aiment encore la vieille France, leur véritable patrie de cœur et de choix.

Il est impossible, en effet, de se faire une idée de la haine que portent les amis de Bismark à tout ce qui peut rappeler en Alsace le souvenir du nom français,

Il y a quelques jours, un gendarme se présenta chez un citoyen des plus respectés d'Altkirch et se fit montrer tous les chapelets de la maison.

Cette exhibition ne put le satisfaire cependant, et il réclama avec instance la remise d'un autre chapelet qui, disait-il, devait être caché quelque part et était signalé comme dangereux pour l'Empire Allemand.

On chercha, on fouilla, et enfin on trouva un chapelet fait de perles blanches, sur lesquelles, avec de bons yeux, on put remarquer des teintes rouges et bleues, et c'est ce qui lui a valu l'honneur d'une enquête judiciaire.

Le gendarme a saisi le chapelet séditieux qui, par ses trois couleurs, pouvait éveiller le souvenir du drapeau français, et procès verbal fut dressé contre le propriétaire.

C'est ainsi que les teutons ont eu la double satisfaction de froisser un bon citoyen dans ses convictions religieuses et patriotiques.

Et cela durera tant que l'heure de la délivrance n'aura pas sonné.

L'entendrons nous en 1888 ?

La première chose que les hommes vont faire après avoir satisfait à l'usage universel de se souhaiter : "bonne année, bonne santé et longue vie," sera de s'entretuer, afin de ne pas laisser tomber en désuétude la non moins antique habitude du massacre.

Camille Flammarion a calculé dernièrement que l'on tuait *quarante millions* d'hommes par siècle,

et il dit à ce sujet : " L'extravagance humaine de cette planète est ainsi faite qu'au lieu de mener une vie tranquille, laborieuse, intellectuelle et heureuse, elle se suicide perpétuellement en s'ouvrant les quatres veines et en jetant son meilleur sang dans ses convulsions frénétiques.

" Voyez-la à l'œuvre, cette humanité : elle choisit ses enfants les plus forts, les allaite, les nourrit, les entoure de soins jusqu'à la plénitude de leur âge viril, puis les alligne méthodiquement. Comme il n'y a que 36,535 jours par siècle et qu'il faut poignarder 40 millions d'individus, elle ne lâche pas un seul instant son couteau, en égorge sans fatigue onze cents par jour, presque *un* par minute, 46 par heure ! Et il n'y a pas de temps à perdre, car si par hasard elle se repose un seul jour, c'est 2,200 condamnés qui attendent leur jour pour le lendemain."

Voici donc ce que l'an 1888 devra faire entre autres choses : tuer.

Pourquoi l'année commence-t-elle le premier janvier ?

Pour rien. C'est une affaire de convention, et quelque soit le jour adopté pour l'ouverture de l'année, la question principale est qu'il s'écoule, entre le premier et le dernier jour de l'an, un nombre constant de jours.

Romulus avait fait commencer l'année le Ier mars ; Numa et César le Ier janvier. En France, le Ier de l'an était, sous Charlemagne, fixé au Ier mars Dans le douzième siècle, il fut transporté à Pâques, mais la détermination de cette fête ayant été mal faite, il arriva maintes fois que le nombre de jours compris entre les deux Pâques consécutives subit des variations embarrassantes. Ainsi, par exemple, le jour de Pâques étant tombé en 1347 le Ier Avril, et en 1348 le 20 avril, l'année se trouva ainsi de douze mois et 20 jours, surplus dont on se débarrassa en attribuant quarante-huit heures aux vingt premiers jours de l'an 1348.

Comme vous le voyez, on s'arrangeait facile ment.

C'est Charles IX qui restitua au Ier janvier l'honneur d'ouvrir l'année en 1564, malgré l'oppo sition du Parlement, et c'est le pape Grégoire XIII qui en 1582, reforma l'année Julienne (de Jules César) en introduisant les années bissextiles pour rétablir l'équilibre des heures et minutes qui se trouvent en excédant tous les quatre ans, mais les Anglais, peu amis du Catholicisme, comme vous le savez, continuèrent à suivre l'année Julienne et n'adoptèrent l'année Grégorienne qu'en 1752, c'est-à-dire, il y a cent-trente-six ans à peine.

L'année 1888, qui est bissextile, aura donc 366 jours.

Pour bien commencer l'année, je ne vois rien de mieux à vous conseiller que de bien vous amuser et de faire œuvre de charité en même temps.

Sir Donald Smith, un des Anglais intelligents que je respecte, a parfaitement compris ce double avantage.

Il y a quelques jours, le secrétaire de l'Union Française, dont Sir Donald Smith est membre fondateur, lui envoya une loge pour assister à la représentation du *Bossu*, donnée au profit de la Maison Française de Refuge, en le priant d'honorer cette soirée de sa présence.

Sir Donald Smith répondit aussitôt qu'il se ferait un plaisir d'assister à cette représentation, renouvella ses vœux pour la prospérité de l'institution et.. inséra dans l'enveloppe un chèque de cinquante dollars.

A la bonne heure, la chose est faite avec délicatesse, et c'est faire bon usage de sa fortune.

L'année qui nous quitte nous aura cependant donné une bonne nouvelle avant son départ.

M. Louis Fréchette, notre poète national, nous est revenu chargé de lauriers qu'il a cueillis en France, dans la patrie de la littérature et de la science, où les éloges ne se donnent pas à la légère.

Je n'ai pas encore lu sa nouvelle œuvre, *La Légende d'un Peuple*, mais le bien qu'en dit M.

Jules Claretie, un délicat et un connaisseur, les approbations que ne lui ménagent point ses ennemis eux-mêmes, prouvent bien que le génie du poète a su s'imposer.

J'ai mal commencé ma causerie, mais quand on entre dans la quarantaine, on commence à voir les années s'écouler trop vite, alors qu'autrefois, au contraire, je trouvais que la mythologie avait eu tort de représenter le temps avec des ailes, car, tous les jours me semblaient avoir quarante-huit heures.

Quoique la physionomie de 1888 ne me plaise guère, peut être cette année qui nous arrive sera-t-elle moins mauvaise que les autres—ce ne sont pas les plus jolies femmes qui sont les meilleures—et c'est pourquoi je vous souhaite toutes sortes de bonnes choses.

Nos chers petits enfants vont nous dérider demain, et...après demain nous reprendrons le collier, travaillant, travaillant sans cesse pour acquérir ce bien qui n'existe pas, dit-on, mais qui reste à l'état de chimère, le bonheur.

J'offre à l'année 1888, mes plus humbles excuses pour le mal que j'ai dit à son berceau, et je prie Dieu qu'il ait mes lecteurs en sa sainte et digne garde.

XII

VIEUX JOURNAUX.

Je pourrais donner pour titre à cette causerie : " ce que l'on trouve dans un numéro de journal."

Comme j'entends tous les jours une foule de lecteurs dire qu'il *n'y a rien aujourd'hui dans le journal*, je veux prouver le contraire, je veux démontrer qu'un numéro quelconque contient toujours quelque chose d'intéressant ; mais comme les bonnes choses ne sont généralement pas appréciées de leur temps, il faut fouiller le passé et reprendre ce qu'ont dédaigné les dédaigneux d'autrefois qui ressemblent beaucoup aux difficiles d aujourd'hui.

Dans un lot de papiers, reçus, documents, trouvés dans un magasin de bric à brac de la rue Craig, et ayant appartenu à l'hon. J. L. Beaudry, décédé il y a trois ans, je trouve un numéro de *l'Aurore des Canadas*, daté du 11 août 1842.

Si cela ne vous ennuie pas trop, nous allons le parcourir ensemble, et peut-être trouverons-nous des choses dignes d'attention dans ce journal âgé de plus de quarante-cinq ans.

Après une colonne d'annonces, une pièce de vers occupe la première place dans la matière à lire et porte pour titre : *Le Départ*, poésie canadienne.

11

Je citerai les douze derniers vers pour donner une idée du génie poétique de l'auteur qui signe modestement de deux initiales : F. C.

Pardonne, tendre amie, à ma lyre plaintive,
Si, de ses faibles sons, ton oreille attentive
En ce jour est troublée ; en te quittant au port
Elle doit t'annoncer les rigueurs de mon sort,
Elle doit de mon cœur te faire la peinture,
Te redire les maux qu'en te laissant j'endure.
Fidèle à mes serments sous un ciel étranger
A ton constant amour j'ose tout confier,
Puisque, si la vertu fait séjour sur la terre,
Ton cœur, ma Virginie, en est le sanctuaire.
Dans cet espoir si doux, je te quitte en ce lieu :
Pense toujours à moi qui pars, hélas !....adieu ! ! !

Ce bon jeune homme a-t-il été fidèle à sa Virginie ? La fortune lui a-t-elle souri ? Je l'ignore, et je cherche en vain un nom à mettre sous ces initiales F. C., qui ne me rappellent aucun écrivain canadien.

Il a dû abandonner la poésie, et......je ne l'en blâme pas.

Ne rions pourtant pas trop de ces vers barbares et idiots, on en publie tous les jours d'aussi ineptes dans nos journaux.

Le premier article en prose est intitulé : *Les Voleurs ;* il est rempli de bons conseils et de vérités immortelles. Lisez ces quelques lignes :

Le problème posé à chaque homme pour réussir et faire fortune, est celui-ci : Voler plus qu'on ne vous volera. La balance du commerce et la prospérité des particuliers et des nations, se reduit définitivement à cet important axiôme.

Mais sur toutes choses, mes amis, *défiez-vous des honnêtes gens*, voyez-vous, ce sont les voleurs de bon ton, et avec ceux là il n'y a à espérer ni cour d'assises ni restitution.

Ainsi, ne laissez jamais un honnête homme seul dans votre jardin ; il mangera vos fruits ou cueillera vos fleurs.

Ne lui confiez pas votre femme, si elle est jolie ; les honnêtes gens volent de tout.

Ne lui prêtez jamais un livre s'il aime la littérature, il oublierait de vous le rendre.

N'exprimez jamais devant lui une pensée qui ait quelque valeur, s'il écrit, car il la ferait imprimer sous son nom le lendemain

Et malgré cela, estimez-le car il est plus honnête homme que le Code; vous ne le verrez jamais ni aux galères ni même à une maison de détention.

Que de vérités réunies sous un petit volume! N'a-t on jamais, en effet, mangé vos fruits, cueilli vos fleurs, oublié de vous rendre un livre—je laisse de côté la question féminine—pris une pensée, etc., etc. ?

Et tenez, je viens d'en avoir un exemple frappant :

Il y a trois ans, j'eus l'idée de publier un livre d'une utilité incontestable. Je me mis à l'œuvre ; je recueillai des documents qui faisaient la base de l'ouvrage et, en ce faisant, je fus forcé de confier mon projet à un honnête homme, tout confit en Dieu, qui ne tuerait pas une mouche et ne manque jamais de se découvrir en passant devant

le plus petit clocher. Je fis quelques dépenses pour mener mon idée à exécution, je réunis une foule de notes—je les ai chez moi—et, n'ayant pu pendant longtemps mettre la dernière main à l'œuvre, j'allais tout terminer enfin, quand je lus l'autre jour dans un journal que *mon* livre allait paraître.

Il a paru, en effet, il est enregistré sous le nom de l'individu en question, un honnête homme.

Tous les journaux publient des réclames en faveur de ce livre. " L'idée est excellente, disent tous mes confrères, le succès est certain, etc." Merci de tous ces éloges, je les accepte, car c'est à moi qu'ils sont adressés, puisque l'idée est mienne, mais c'est l'autre, l'honnête homme, qui en empoche les bénéfices.

Ces honnêtes gens, qui volent les idées des autres, ont un aplomb superbe, et mon homme a eu le toupet de me dire à moi-même que, comme j'avais *abandonné* mon projet, il avait le droit de le reprendre. Ce qui est un mensonge flagrant, puisque loin d'abandonner, je continuais mon travail.

Bien plus, il m'a envoyé un exemplaire de la chose avec dédicace : *L. Ledieu, écr. Hommage du*, etc. Je ne veux pas le nommer, cela ne m'avancerait à rien.

Avec ceux-là, il n'y a pas à espérer de restitution, et sur " toutes choses, mes amis, défiez vous des honnêtes gens."

Après l'article des voleurs viennent trois colonnes sur la question irlandaise—elle n'est pas neuve—dont je prendrai quelques phrases.

N'oubliez pas que ce qui suit a été écrit en 1842 :

Est-il étonnant que le désespoir se soit enfin emparé de ces malheureux Irlandais ? Est-il étonnant qu'ils se déclarent prêts à recourir à la force, non pour imposer au pays la charte du peuple, mais pour obtenir du pain ? Nous en sommes au premier acte d'une révolution bien plus sérieuse que celle qui, il y a deux cents ans, a bouleversé l'Etat et plongé le pays dans la guerre civile. En 1642, on combattait pour un principe ; en 1842, il s'agit de la vie même.

Les nouvelles de chaque jour nous montrent que l'Empire est aujourd'hui dans un extrême péril. Le besoin étend d'une manière effrayante ses ravages.

A moins que le sort qui la menace ne soit détourné à temps, l'Angleterre, il y a quelques années la plus puissante nation du monde, ressemblera bientôt à un insensé qui, dans sa faim, dévore sa propre chair.

La misère qui pèse depuis des siècles sur l'Irlande ne prend pas source dans l'existence des grandes manufactures, mais bien dans l'exploitation du pays par une trentaine de grands propriétaires.

La situation n'est guère changée depuis ses deux siècles.

En 1842 comme de nos jours, les citoyens se plaignaient de la manière dont les nominations se faisaient à l'Hôtel-de-Ville :

Lundi dernier, eut lieu la nomination d'un nouveau clerc pour le marché Saint-Anne ; un appelé Abbott, fut nommé en remplacement

de M. Leprohon. Il est curieux de voir qu'on a choisi un homme que nous croyons incapable de remplir la place, car il ne peut parler la langue française, celle pourtant de la majorité de nos citadins qui visitent tous les jours ce marché. Il nous semble que, sur seize applications qui ont été présentées devant la Corporation, il y en avait qui pouvaient satisfaire le public avec beaucoup plus d'avantages. Mais pourquoi parler du public, la Corporation s'occupe peu de lui ; malgré cela, on ne peut passer sous silence un petit trait qui certainement mérite d'être cité. Après qu'on eût fait la lecture de la liste des applicants, sans examiner les recommandations de chacun, personne ne dit mot : alors M. Hume fait motion pour M. Abbott, tout demeure muet, si ce n'est M. DeBleury qui demande s'il parle le français, on lui repond : " assez pour acheter des patates, " (rires) et le tout fut terminé ; aucun des membres n'a eu le courage d'élever la voix pour au moins en présenter d'autres, qui certainement étaient plus capables ; quand ce ne serait que pour la seule raison qu'ils possédaient la facilité de parler les deux langues française et anglaise. Alors on aurait divisé les voix, et celui qui aurait eu la majorité devait être nommé ; en ce cas on aurait dit que la Corporation voulait la justiee.

Il faut cependant le reconnaître, les choses vont un peu mieux depuis que les Canadiens-Français sont en majorité à l'Hôtel-de-Ville, mais il ne faudrait pas chercher longtemps pour trouver encore des employés de la Corporation parlant français : "juste assez pour acheter des patates."

En lisant les faits divers et les annonces, on rencontre de singulières expressions.

Lady Bagot tiendra son *cercle* aujourd'hui à deux heures et demie, P. M.

Le vaisseau de Sa Majesté *Volage*, arrivé de la Jamaïque à Halifax, n'avait pas moins de soixante cas de fièvre jaune à bord.

Sa Majesté *Volage* est peu respectueux.

C'était alors le bon temps des photographes.

M. Prosh a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de Montréal, qu'en conséquence de la mauvaise santé de son associé, il restera ici deux ou trois semaines de plus, et tous ceux qui désirent que leurs PORTRAITS soient pris d'après cet inimitable procédé qui leur assure une ressemblance si exacte, et à un prix si petit, voudront bien le favoriser d'une visite. Chaque portrait donnera de la satisfaction, ou bien la personne ne devra pas l'accepter.

Prix pour un portrait, 1 louis ; un groupe de deux ou plus 1 louis 10s.

Un *louis* le portrait n'est pas un prix si *petit*, quoiqu'en dise M. Prosh, et nos excellents photographes, Larin, Armstrong, Archambault, Livernois, &c., seraient heureux d'avoir nombre de clients à ce tarif.

La plupart des citoyens de Montréal ne buvaient alors que de l'eau de puits et, comme il n'y avait pas d'aqueduc, quelques personnes eurent l'idée de se procurer de l'eau à l'aide de puits artésiens comme le prouve l'avis suivant :

Les propriétaires du haut du faubourg St-Antoine désirant avoir un PUITS ARTE'SIEN dans leur quartier, ils invitent toutes personnes entendues dans ce genre d'ouvrage à se présenter au bureau " L'Aurore des Canadas " petite rue Saint-Amable, près du marché neuf, ou au soussigné.

Jh. ROY.

Montréal 22 Juillet 1842.

La monnaie française était commune alors en

Canada, car je vois que M. W. Richmond annonce qu'il "prend les écus français pour un écu et trois sous en marchandises, à son magasin, rue St-Paul, vis-à-vis la Banque de la Cité."

Je parcours un numéro du même journal daté du 28 septembre 1843, et je prends au hasard :

L'article suivant du *Morning-post* est assez curieux pour que nous le reproduisions sans en altérer le texte au moins singulier :

"Il était réservé au maire et à la population de Southampton de ressussiter les vieilles coutumes de la chevalerie. Lorsque le cortège royal arriva à la Bargate, il fut reçu et escorté par le maire, les notables et un détachement du 7e hussards jusqu'à la Royal Pier ; la musique de la marine royale marchait en tête.

"La reine fut reçue par le duc de Wellington, sir Ch. Bowley et autres autorités. On disposa un tapis écarlate sur le plancher de l'embarquement ; il pleuvait alors, et il y avait tant de boue entre la voiture et ce plancher, que M. Addington s'écria : Nous devons chercher quelque chose pour couvrir cette place." On ne peut rien trouver, et comme la reine s'apprêtait à descendre, les magistrats agissant comme autant de Raleighs, *se dépouillèrent en un clin d'œil de leurs robes d'apparat et les étendirent á terre pour le passage de la reine.* Quelques unes de ces robes étaient de grande valeur, surtout celles du maire et des aldermen. Sa Majesté, très flattée de ce mouvement spontané, *a daigné épargner, en marchant, les collets de velours.*"

L'Aurore des Canadas est très discret en disant que le texte de cet article est "au moins singulier" ; je trouve cette prose d'une platitude royale.

Certaines choses nous paraissent étranges en relisant ces vieux journaux.

Un employé du gouvernement pouvait être membre de la chambre, et l'un de ces curieux representants du peuple a eu, paraît-il, l'aplomb de vouloir se faire remplacer à son poste d'employé, pendant la session.

On nous dit qu'un employé du gouvernement, membre pour un des comtés de cette province, a demandé au ministère un député pour le remplacer durant la présente session ; mais on lui fit réponse qu'il fallait que chaque employé fut à son poste, et par conséquent on ne pouvait lui donner de député.

Honneur au Ministère et avis à messieurs les électeurs.

Comment trouvez-vous ce membre de la chambre ?

Je vois plus loin l'annonce suivante :

Superbes gravures en acier, *illustrées* d'une *manière appropriée*, ou une de nos séries populaires de gravures *floréales* superbement *couleuriées*.

Que diable cela pouvait-il bien être ?

Ce numéro du 23 septembre 1843, contient une longue liste de juges de paix, nommés pour le district de Montréal.

Il n'y en a pas moins de 541, dont 79 sont qualifiés d'honorables.

En parcourant ces colonnes on rencontre à chaque instant les noms des hommes qui ont joué un

rôle dans notre histoire : Sir James Stuart, J. R. Vallières de St. Réal, Francis Hincks, L. A. Lafontaine, R. Baldwin, T. C. Aylwin, A. N. Morin, P. McGill, R. E. Caron, B. Joliette, J. B. Taché, P. Panet, D. Mondelet, C. D. Day, J. Fletcher, P. D. Debartzch, F. A. Quesnel, D. B. Viger, J. Masson, C. S. Cherrier, D. B. Papineau, Etienne Parent, A. A. Papineau, P. Beaubien, F. E. Globensky, D. Masson, Aimé Massue, John Molson, L. A. Desaulles, J. L. Beaudry, James Ferrier, G. R. Saveuse de Beaujeu, Aimé Dugas, etc. etc.

A la suite de cette liste je lis le compte rendu de "l'arrivée de Victoria en France."

J'en détache un passage :

Le roi présenta S. M. Victoria à la reine des Français qui, prenant par la main l'illustre visiteuse, la conduisit à un pavillon sur lequel flottaient les drapeaux de France et d'Angleterre. Le roi suivait à quelque distance, avec le prince Albert et les princes et princesses de la famille royale. S. M. Victoria, après avoir pris un moment de repos, reçut les félicitations des autorités, y compris les curés d'Eu et de Tréport. La présentation étant finie, Louis Philippe s'empara de la main de la jeune reine, qu'il conduisit à l'extrémité du pavillon, et toute la cour, défila devant eux. Pendant ce temps, la musique jouait encore "God save the Queen." La défilade terminée, les carabiniers partirent au galop dans la direction d'Eu.

Sa Majesté Britannique portait une robe de satin noir, avec une pelerine cardinal et un chapeau blanc orné de rubans.

Noir, rouge, blanc, trois couleurs qui ne se marient guère : S. M. B. devait être très mal mise.

XIII

LES ENFANTS TROUVÉS.

Faites le bien, consacrez votre temps et votre argent au soulagement des malheureux, dévouez-vous, il se trouvera toujours quelque part une vipère qui cherchera à vous mordre.

Vous connaissez tout le zèle, toute l'abnégation, l'admirable courage que déploient les Sœurs Grises pour élever les enfants trouvés, alors que tout le monde semble rester indifférent au sort de ces petits malheureux, et quant on ne devrait entendre que des louanges et des remerciements, on est étonné de voir qu'un journal ait pris à partie ces vaillantes filles, pour leur jeter le blâme et l'insulte.

Le *Witness*—puisqu'il faut l'appeler par son nom— a de nouveau entrepris une campagne contre ces religieuses qui, pour toute réponse, continuent leur œuvre de bien sans s'inquiéter des attaques qui ne peuvent pas les atteindre.

Ce journal a publié dernièrement des articles qui ont fait sensation et, qui, s'il n'étaient pas relevés, pourraient induire nombre de personnes en erreur.

Il avait pour but de prouver que les Sœurs se conduisaient en véritables marâtres envers les pau-

vres petits qu'elles recueillent dans leur asile des enfants trouvés.

L'attaque est faite avec beaucoup d'habileté.

L'auteur de ces articles a apporté le plus grand soin à vanter tout d'abord les excellentes intentions et les vertus des Sœurs—cela lui a demandé quinze lignes au plus—mais ce n'était que pour mieux faire ressortir l'horreur des maux qu'il prétend avoir découverts et auxquels il a consacré plus de sept colonnes du journal.

Toutefois, ne croyez pas qu'il dise carrément que les Sœurs soient coupables—il a trop d'expérience de plume pour cela—mais les insinuations abondent, et il faut vraiment ne pas savoir lire entre les lignes pour ne pas voir le but qu'il se propose.

Quand il s'est présenté au couvent, la Sœur supérieure, apprenant le motif de sa visite, lui répondit avec la plus grande simplicité :

– Suivez-moi, monsieur, je vais vous montrer nos enfants.

Partout la plus grande propreté, cette propreté qui est la réalisation des principes de l'hygiène la plus exacte et dont les couvents ont le secret ; partout de l'air, de l'ordre, et de tous côtés de joyeux enfants roses et bien portants, respirant la santé et le bonheur.

Ces enfants ont été abandonnés par leurs mères, on les a trouvés sur le perron du couvent, dans la

rue, dans les terrains vagues, jetés là comme choses inutiles, encombrantes.

Cette santé que l'on constate chez eux, au prix de quels soins, de quelles fatigues et de quelles sollicitudes a-t-elle été conquise ?

Mais aussi, dit le *Witness*, que de victimes ont succombé, puisque l'on affirme que le chiffre des décès atteint une proportion de quatre-vingt-seize pour cent !

L'exagération est évidente, mais le fait fut-il vrai, il est clair qu'il n'existe aucune comparaison entre l'état physique de ces petits abandonnés et celui des enfants qui sont élevés chez leurs parents.

On reçoit chaque année chez les Sœurs Grises près de huit cents enfants, qui arrivent à demimorts par suite du peu de soins qu'ils ont reçus depuis leur naissance, et je dirais même, surtout à cause du manque de sollicitude de la part de leur mère *avant* leur naissance ; les médecins et les mères de famille me comprennent.

Sur cent cas d'abandon d'enfants, je crois qu'il en existe à peine deux occasionnés par la misère, par l'impossibilité de les élever de la part des parents ; les autres ont pour cause une faute que l'on veut cacher ou dont on désire supprimer le fruit.

Il est évident que dans ces conditions les enfants

trouvés sont presque tous destinés à mourir. Une femme recule devant les conséquences d'un infanticide, mais elle arrive à peu près aussi sûrement au même but en abandonnant son nouveau-né.

Quand le pauvre petit est remis entre les mains des Sœurs, il ne lui reste guère que le souffle, et, entré dans la vie depuis quelques heures seulement, il a déjà souffert. Aux sœurs d'accomplir le miracle de le sauver quand même !

Dans cette lutte contre la mort, les humbles filles sont souvent vaincues. Peut-on en être bien surpris ?

Le journaliste s'étonnait que les Sœurs ne prissent pas soin elles-mêmes de tous les enfants ; mais, comme le lui a fort bien dit la supérieure, il faut de l'espace pour cela, on n'élève pas huit cents enfants dans un établissement qui peut en contenir à peine le quart !

—Pourquoi alors, ajoutait-il, en accepter la responsabilité ?

Mais ce n'est pas une affaire de responsabilité dont il s'agit, c'est la charité qui commande.

Oh ! ce n'est pas ainsi que l'on raisonne partout, et le *Witness* lui-même nous le prouve.

—La matrone du Protestant's Infants Home, dit-il, nous fit remarquer que c'était une règle absolue de la maison de n'admettre que les enfants nourris par leur mère et, sauf en cas de mort de

cette dernière, ou dans des occasions tout-à-fait exceptionnelles, on ne déroge jamais à cette loi. "Agir autrement serait vouer sûrement les enfants à la mort."

"Jamais nous n'envoyons d'enfants au dehors."

—Mais, lui dit-on, refuseriez-vous de prendre soin d'un enfant que vous trouveriez à votre porte ?

—Non, mais le cas *n'est jamais arrivé chez nous, car on sait parfaitement que les Sœurs Grises acceptent tous les enfants qu'on leur envoie.*

Quel aveu significatif ! Et l'on s'étonnera après cela de voir que le nombre des décès est très minime dans l'institution protestante !

Rien de plus naturel, puisqu'il n'y a aucun rapport entre les deux établissements : l'un n'est autre chose qu'une crèche, tandis que l'autre est l'asile des enfants trouvés ou abandonnés tant par les protestants que par les catholiques.

Vous voyez bien qu'il n'existe aucun point de contact entre les deux institutions.

Toute la charge de soigner les enfants abandonnés retombe sur les Sœurs, puisque les protestants ne s'occupent même pas de ceux qui appartiennent à leur religion.

De quel côté est le dévoûment ? où l'abnégation, le courage et la charité ?

Les Sœurs Grises ont donc tous les ans huit cents enfants à disputer à la mort ; le couvent garde ceux qui ont plus de dix huit mois—et leur nombre

est assez grand—toute la place est prise par ces derniers, que faire des autres ?

On les envoie où l'on peut, on tâche de trouver des femmes qui consentent à en prendre soin, moyennant rémunération, et si dans le nombre il s'en trouve qui négligent leurs devoirs, cela est malheureux, mais on doit un peu s'y attendre.

La rémunération est très minime, *dix cents* par jour, je le sais, mais cela fait vingt-neuf mille piastres par an pour les huit cents enfants, et ce sont les Sœurs qui paient !

Le Dr Hingston, dont l'opinion est certes du plus grand poids, s'exprime ainsi à ce sujet :

" Les pauvres Sœurs font de leur mieux avec les moyens ont elles disposent.. Elles dépensent tous les ans de fortes sommes d'argent pour les soins et la nourriture des enfants trouvés. Elles n'ont qu'un but en recevant ces petits abandonnés ; sauver leur vie et faire en sorte que leurs misérables mères ne se trouvent pas dans l'alternative de les jeter à l'égout ou dans les privés. Ce n'est que la crainte de voir la liste des crimes s'augmenter, par la suppression de tous ces enfants, qui empêche les Sœurs de fermer leur asile."

Dix cents par jour pour nourrir, soigner, laver et habiller un enfant ! C'est absurde, ajoute le Dr Hingston.

Oui, certes, c'est absurde, et que peut-on attendre pour si peu, quand nous savons qu'une

bonne de quinze ans, n'ayant qu'un enfant à soigner, est payée au moins quatre piastres par mois, qu'elle est nourrie, logée et blanchie, et que le petit enfant est également nourri et habillé par ses parents.

C'est absurde, évidemment, et croyez-vous que ce soit chose facile, dans de telles conditions, de trouver des femmes qui consentent à prendre soin des enfants.

Est-ce vous, bienveillant critique, qui accepteriez cette tâche ?

Cependant, il faut en passer par ce système ou faire comme les Chinois, jeter les enfants à l'eau, il n'y a pas d'alternative.

Au reste, le journaliste en question n'a rien découvert, pas même le mal qu'il signale, mais il se garde bien de suggérer un remède quelconque.

Je vais essayer de faire mieux que lui.

Certes, je n'invente rien et ne fais guère que répéter à peu près ce que d'autres ont dit avant moi.

Il faut d'abord remédier à l'insuffisance des moyens dont disposent les Sœurs, pour que les enfants trouvés reçoivent tous les soins désirables.

Pour arriver à ce but, il faut que les citoyens riches ouvrent franchement leur bourse et que le gouvernement donne aussi le plus possible. On dit que le premier ministre s'occupe déjà de la chose,

et je crois que pas un député ne refusera de voter un crédit spécial pour une œuvre aussi utile que celle-ci.

Il est à désirer que les femmes qui ne prennent pas soin des enfants qui leur sont confiés soient punies sévèrement

Les maires des localités dans lesquelles se trouvent des enfants en pension, ne pourraient-ils pas s'enquérir de la manière dont les petits abandonnés sont traités !

Une société ne pourrait elle pas se former dans le but de donner tous les ans des prix aux personnes qui montrent le plus de dévouement envers les enfants dont elles ont soin.

Cela ne sera-t-il pas au moins aussi utile que de récompenser les gens qui possèdent les plus beaux chiens ou les rosses qui courent le plus vite ?

La situation est assez grave pour qu'on s'en occupe.

Ce qu'il faut surtout aux jeunes enfants, ce sont des nourrices, car tous les systèmes artificiels employés pour remplacer la mère ne valent pas grand chose, ainsi que le prouvent les statistiques.

A New-York, à l'Hospice des Enfants Trouvés, en 1869, la mortalité a été de 70.32 par cent pour les enfants élevés sans nourrice, et de 20 pour cent seulement pour les autres.

Depuis, on a changé complètement le système,

il y a des nourrices pour tous les enfants, mais cela coûte très cher, puisque l'on dépense environ $150,000 pour onze cents enfants.

Il ne faut pas se dissimuler que le nombre des enfants trouvés ou abandonnés est énorme à Montréal, car prenant la moyenne qui est de *huit cent* et en la comparant à celle de Paris qui est de *cinq mille*, on voit que, tenant compte de la différence de population, la proportion est beaucoup plus forte chez nous.

L'affaire se résume donc à une question d'argent et puisque la proportion est plus considérable ici il faut donner davantage pour arriver à une solution satisfaisante.

Il n'était pas besoin de faire tant de tapage ni surtout de chercher à créer un scandale, quand il suffisait de faire un appel à la charité publique.

Mais le fanatisme ! ! !

XIV

LA TIREUSE DE CARTES

Tous les journaux ont reproduit l'entrefilet suivant qui a paru dans l'un des derniers numéros de la *Semaine Religieuse*, du diocèse de Montréal :

" La connaissance certaine de l'avenir appartient à Dieu seul, et Lui seul la communique à qui Il veut ; c'est donc une superstition absurde ou impie que de la chercher auprès des tireuses de cartes et des *clairvoyants* ; par leurs révélations mensongères ou diaboliques, ces personnes abusent effrontément de la crédulité populaire pour se créer à peu de frais, d'abondantes ressources."

Rien de plus vrai, et surtout rien de meilleur que de mettre les ignorants et les crédules en garde contre les tireuses de cartes, les clairvoyants, somnambules, astrologues, magiciens, sorciers, etc., de quelque nom qu'on les appelle, au demeurant filous qui vivent aux dépens des autres.

Il y a quelque dix-huit ans, j'arrivais au pays, et me désespérais longtemps de tirer le diable par la queue—(qu'elle est solide, grand Dieu, qu'elle est solide) ! !—quand, un jour, un brave homme, journalier, je crois, me demanda, si je savais tirer les cartes !

—.... ! tirer les cartes ?

—Oui, tirer les cartes, dire l'avenir aux gens en battant les cartes et en les disposant d'une certaine manière.

—Jamais de la vie, c'est abuser de la superstition de pauvres diables qui n'en savent pas plus long et je considère la chose comme très immorale.

—C'est bien drôle, on dit que tous les Français savent lire dans les cartes

—C'est absurde. On rencontre des tireurs de cartes en France comme ailleurs, mais tous les gens éclairés les apprécient à leur valeur, c'est-à-dire qu'ils les méprisent tout à fait.

—Un bon métier cependant, car la Française de la rue Saint-Laurent gagne beaucoup d'argent Et puis.... vous avez beau dire, elle ne ment pas, elle lit bien dans les cartes, car elle dit la vérité. Venez donc la voir un de ces jours.

Dix minutes après, je ne pensais plus à cette affaire.

Quelques années plus tard, je rencontrai mon homme.

—Eh bien ! lui dis-je, croyez-vous toujours aux tireuses de cartes ?

—Certainement, monsieur ; pas plus tard qu'il y a huit jours, la Française m'a prédit qu'il pleuvrait le jour de mon déménagement et, en effet, il a *mouillé*.

—Peuh ! au commencement du mois de mai, cela n'a rien de bien extraordinaire, et je crois pouvoir vous assurer qu'il pleuvra certainement l'année prochaine du premier au trois mai.

—Oui, je sais que vous n'y croyez pas, mais n'empêche qu'il a mouillé, et, si vous voulez vous convaincre par vous-même, venez donc, avec votre ami, consulter la Française.

Mon ami était justement le chef Benoit, alors à la tête de la brigade du feu de Saint-Henri, et qui a eu depuis un avancement si mérité, en devenant chef des pompiers de Montréal.

Le chef Benoit ne croyait pas plus que moi aux talents de la pythonisse de la rue Saint-Laurent, mais, sur mes instances, il consentit à m'accompagner.

Une servante nous ouvrit la porte et, reconnaissant notre cornac comme un habitué de la maison, nous introduisit dans une anti-chambre où l'on ne voyait goutte en entrant.

Peu à peu cependant nos yeux s'habituèrent à l'obscurité, et nous arrivâmes à distinguer dans l'ombre des formes humaines. Quatre ou cinq femmes, des servantes, autant que je pus en juger. La salle des mystères était à côté, mais on n'y pénétrait que chacun à son tour, à moins de payer le grand jeu. C'était double prix mais, pour en être quittes le plus vite possible, nous nous payâmes ce luxe.

Ce qu'il y avait d'anxiété dans les figures de ces pauvres femmes est quelque chose d'indescriptible. Leur peine était la même à toutes, nous dit notre *ami*, affaires d'amour ! Chacune d'elles venant demander aux cartes s'*il* l'aimait ou s'*il* l aimerait !

Au bout de quelques instants on nous fit entrer dans le sanctuaire, tout tendu de noir et éclairé d'une bougie, munie d'un petit abat-jour du côté de la devineresse.

Dès les premiers mots qu'elle prononça, je recon nus que la Française avait dû voir le jour sur les bords du Tibre et qu'elle était Italienne pur sang.

Je la priai de me dire quelle était la signification particulière des cartes, et elle me présenta aussitôt une petite brochure traitant de la matière, coût : 50 centins.

Pris au piège, je m'exécutai et, comme j'ai conservé cet ouvrage idiot, j'en donne l'extrait suivant :

Le roi de cœur est un homme qui cherche à vous faire du bien ; mais quand il est renversé, c'est signe qu'il sera arrêté dans ses bonnes intentions. La dame de cœur est une femme honnête, bienfaisante, serviable, dont le pouvoir est également paralysé si elle s'offre la tête en bas.

Le valet de cœur est un militaire qui cherche à entrer dans votre famille, et qui vous sera certainement utile à moins qu'il ne soit renversé.

L'as de cœur est une nouvelle agréable, un festin, s'il est entouré de figures.

Le dix promet une surprise ; le neuf une réconciliation ; le huit est signe de beaucoup de satisfaction de la part des enfants, et le sept présage un bon mariage.

Le carreau n'est pas, comme le cœur, une couleur favorable. Ici, le roi est un homme qui cherche à vous nuire ; la dame, une méchante femme qui dit du mal de vous ; le valet un messager porteur de mauvaises nouvelles. L'as est une lettre ; le dix, un mariage imprévu ; le neuf, un retard d'argent ; le huit présage des démarches ennuyeuses ; mais le sept promet un gain à la loterie.... de la Louisiane ou autre.

Le pique est plus funeste encore que le carreau ; le roi de cette couleur représente un homme de robe, et la perte d'un procès quand il est renversé ; la dame une veuve qui cherche à vous tromper ; le valet, un ami qui vous trahira ; l'as est le présage d'une grande tristesse ; le dix signifie un emprisonnement ; le neuf, un retard dans les affaires ; le huit, une mauvaise nouvelle ; le sept, des querelles et des tourments.

Le trèfle est un peu plus consolant ; le roi est un homme juste, qui rendra de grands services ; la dame, une femme qui vous aime, mais qui est jalouse, si elle est renversée ; le valet présage un mariage ; l'as est gain et profit ; le dix, succès dans

les affaires ; le neuf, réussite en amour ; le huit, grandes espérances ; le sept, faiblesse d'amour.

Puis viennent les combinaisons de quatre, de trois, de deux, as, rois, dames, valets, dix, etc., etc., qui ont chacune leur signification.

Cependant, ces connaissances ne suffisent pas encore pour savoir tirer les cartes, car il y a différentes opérations par sept, par quinze et par trois.

Tout en causant, la tireuse de cartes nous fait très habilement quelques questions, bien insignifiantes en apparence, mais les naïfs s'y laissent prendre, et les paroles qui leur échappent mettent a devineresse sur la voie de ce vous que faites, vous êtes, etc.

Dès lors, rien de plus facile que de conjurer le sort et de faire venir les cartes que l'on veut et qui servent de preuves aux pseudos-révélations.

C'est ridicule, mais c'est justement parceque ce ridicule est enveloppé de mystère que l'on trouve toujours de bonnes gens qui y croient.

Donc, nous en étions là quand la dame du lieu, qui nous appelait *moussiou*, nous demanda qui voulait commencer.

Le chef Benoit, en homme qui ne craint ni les sorciers ni les prophétesses, alla le premier au feu.

Inutile de vous décrire les phases du jeu de cartes, qui ne nous intéressait que médiocrement, puisque notre opinion était faite. Nous avions

même tort de tenter l'aventure, je le sais, mais notre but était excellent, puisque nous voulions convaincre la tireuse de cartes de son intention de chantage et notre homme de l'absurdité de sa foi.

L'Italienne dit au chef qu'il allait souvent en voiture, tantôt le jour, tantôt la nuit, très vite, oh ! excessivement vite. Elle entendait en même temps une cloche, tout le monde courait et on voyait dans le ciel une grande lueur, etc.

Notre homme était enthousiasmé.

Enfin, le chef coupa court à l'histoire et se leva en disant à notre compagnon :

—Mon cher ami, cette femme n'a pas grand mérite à dire tout ce qu'elle débite.

—Mais enfin, c'est la vérité, la voiture, les chevaux aux galop, la cloche, la lueur....enfin vous êtes pompier.

—Parbleu, et la preuve, c'est que les boutons de mon habit le disent clairement et que la tireuse de cartes les a bien vus.

Nous sortimes, poursuivis par les imprécations de la mégère, qui se tut cependant bien vite, de peur de voir ses clientes impressionnées par cette affaire.

Je revis encore notre croyant, mais alors il ne croyait plus et, nouveau saint Paul, il avait trouvé son chemin de Damas.

Il avait mis à la banque d'épargne l'argent qui serait allé, sans doute, chez la prophétesse, et s'en trouva bien.

Depuis cette époque, l'Italienne a eu bien des concurrentes—ses succès financiers devaient amener ce résultat—et, malgré la guerre un peu anodine, il est vrai, que la police leur fait, les tireuses de cartes se sont multipliées.

En se promenant dans certaines rues du faubourg Québec surtout, il n'est pas rare de voir un roi de cœur ou un dix quelconque collé sur la vitre d'une fenêtre ; c'est là que demeure une tireuse de cartes peu connue encore, car celles dont la réputation est faite n'ont pas plus besoin d'enseigne que le bon vin, avec cette différence toutefois que ce qu'elles vendent si cher ne vaut absolument rien.

En somme, c'est l'exploitation de la bêtise humaine.

On voit cependant tirer quelquefois les cartes dans le meilleur monde, mais alors la bohémienne qui remplit ce rôle n'agit que dans un but dont l'excellence ne peut être mise en doute, et c'est ainsi que l'on a pu voir, il y a quelques années, lors de la Kermesse organisée au profit de l'Hôpital Notre Dame, une des plus jolies femmes de Montréal, occupant une très haute position dans la société, dire la bonne aventure et tirer les cartes à ses nombreux clients.

Une tente était dressée dans une des annexes, et la charmante femme dont je vous parle, revêtue d'un costume étrange et d'une richesse de bon

goût, remplissait son rôle avec tant d'esprit et de tact, que les billets de banque s'engouffraient vivement en son escarcelle, au grand bénéfice de l'institution hospitalière.

L'exemple nous était donné, du reste, par Paris, où l'on voit des millionnaires et des duchesses tirer les cartes dans presque toutes les ventes de charité.

Mais, je vous le répète, ce n'est en ce cas qu'une plaisanterie dont personne n'est dupe, un passe-temps où l'on dépense souvent plus d'esprit que de pièces d'or.

Il n'en est pas du tout de même des harpies qui n'ont d'autre but que de s'emparer des maigres économies des pauvres ignorants qu'elles prennent dans leurs filets.

De tout temps, les femmes, il faut bien l'avouer, ont eu une grande crédulité dans les devins, et Juvenal ne ménage pas le beau sexe à ce sujet.

Dans une de ses satires, le poète avertit son lecteur d'éviter la rencontre de celle qui feuillette sans cesse des éphémérides ; qui est si forte en astrologie qu'elle ne consulte plus et que déjà elle est consultée. Veut-elle seulement se porter à un mille, l'heure du départ est prise dans son livre d'astrologie. L'œil lui démange-t-il pour se l'être frotté ; point de remède avant d'avoir parcouru son grimoire. Malade au lit, elle ne prendra de

nourriture qu'aux heures fixées dans l'ouvrage d'un astrologue égyptien.

Connaître l'avenir est la pensée qui absorbe nombre d'entre nous, mais si cette préoccupation a sa raison d'être, il n'est pas permis ni au nom de la religion, ni au nom du bon sens d'en chercher la découverte par des pratiques absurdes et ruineuses.

Bien que le cadre d'une causerie ne permette pas les développements que l'on pourrait donner à ce sujet, je ne crois pas déplacé de vous citer quelques sentences se rapportant aux magiciens, néchromanciens et même tireuses de cartes, car tout cela appartient à la même famille :

Saint Augustin.—Le magicien jette le trouble dans les âmes qui se confient en Dieu, et, sans leur faire avaler aucun poison, il les tue par le seul venin de ses discours.

Saint Bonaventure.—Toute divination n'est que tromperie et illusion diabolique ; c'est pour cela qu'elle est maudite de Dieu et interdite par l'Eglise.

Saint Gratien.—Les devins, les aruspices, les enchanteurs, les magiciens et les autres sorciers de tous genres doivent être retranchés de l'Eglise.

Saint Jean Chrysostôme.—Si vous allez chez les sorciers pour retrouver les objets perdus, vous perdez votre âme et vous devenez la risée des autres.

Caton.—Ne cherchez pas à découvrir par les sorts la volonté de Dieu ; il n'a pas besoin de vous pour décider sur votre compte ce qu'il voudra.

Je pourrais multiplier les citations, mais laissant à qui de droit le soin de vous interdire les maisons des diseuses de bonne aventure ou des tireuses de cartes, je vous conseille aussi, au nom du bon sens, de ne pas enrichir ces femmes là en vous appauvrissant en pure perte.

XV

A TERRENEUVE.

Un de mes lecteurs ayant appris que lors du retour d'Europe des membres de la presse, nous avions relâché à Saint-Jean de Terreneuve, me demande quelques renseignements sur cette ville.

Comme nous ne sommes restés que trente six heures dans cette capitale du pays des morues, je dois avouer que ce que je puis en dire est peu de chose, mais ne voulant pas déplaire à un correspondant qui est peut-être un abonné, je vais vous conter ce que nous avons fait là-bas.

La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a......

Nous étions partis du Havre avec quatre cents tonnes de charbon, au lieu de trois cents que l'on devait prendre et quoique l'on eût dit à notre capitaine que le *Château Léoville*, *alias Connemara*, ne devait pas brûler plus de trente tonnes par jour, et qu'en supposant la traversée un peu accidentée, nous en aurions du reste.

Les choses ne se sont pas du tout passées comme cela, et le capitaine Richardson avait bien raison de se défier un peu.

A peine étions nous sortis de la Manche que les

marsouins—les juifs comme nous les appelions—firent leur apparition, et ces précurseurs du mauvais temps ne nous quittèrent plus pendant la traversée de l'Atlantique.

Ce qu'ils nous ont fait faire de mauvais sang, ces juifs ! ! !

Notre navire balançait comme une coquille de noix, et les chauffeurs avaient beau faire et bourrer les foyers, l'hélice, rendue folle, sortait de l'eau à chaque coup de tangage et l'on avançait fort peu tout en brûlant beaucoup.

Ce bal de dit-sept jours a dû coûter cher, mais je ne me sens pas de dispositions à plaindre la compagnie, puisque chacun de nous a payé les violons d'avance, en restant inutilement au Hâvre pendant trois semaines.

Nous dansions donc depuis une quinzaine de jours, juifs à droite, juifs à gauche, quant un beau matin le capitaine nous dit :

—Nous changeons de route, plus de charbon, on va en chercher à Saint-Jean.

Dire qu'il avait l'air content ce brave capitaine, serait trop, car en nous parlant ainsi il faisait une figure en coin de rue....je ne vous dis que ça.

Va pour Terreneuve !

A quelque chose malheur est bon, dit un vieux proverbe, et nous en avons eu encore la preuve cette fois, alors que le Père Eternel, ennuyé, sans doute, de voir de braves Canadiens injustement

turlupinés par la compagnie, les flots et les juifs, voulut nous offrir un léger dédommagement de quelques heures pour plusieurs semaines d'ennuis.

Il est dix heures et cinq minutes du matin, nous sommes en train de déjeuner, le capitaine préside, ayant à sa droite, notre aumônier, le curé de Gaspé, à sa gauche, notre chef, Faucher de Saint-Maurice, toujours beau causeur, grincheux, content, furieux, aimable, colérique, sympathique, détestable, tolérant, d'une humeur de cheval, selon que le roulis augmente ou diminue et que les plats sont bons ou mauvais, (au demeurant, le plus charmant homme du monde, surtout quand sa barbiche ne pointe pas le ciel), Pinault, Deschênes et moi, le long des côtés de la table.

Ce matin-là, je ne sais si le cuisinier avait mal dormi, mais le déjeuner était détestable et déjà Faucher avait dit trois fois : *sacré mille pompettes !* ce qui était mauvais signe, quand un officier entra.

Il faut une raison bien grave pour venir ainsi déranger le capitaine quand il déjeune, dîne ou dort, et chacun de nous leva la tête pour regarder le jeune lieutenant qui arrivait...

Lui, grave, sérieux, s'arrêta à deux pas de son supérieur, se découvrit et...

—Terre, monsieur.

Terre ! Terre ! ! cinq fois le mot *terre* se fit entendre, chacun de nous le répétant avec autant de

plaisir et de soulagement que quand nous disons : le médecin ! le médecin ! ! alors que, près du chevet d'une personne qui nous est chère, nous attendons le docteur, que l'on a fait appeler, et dont nous attendons l'arrivée avec anxiété.

Terre ! mais c'est l'autre côté de l'Atlantique ! Terre ! c'est le nouveau monde ! Terre, c'est l'Amérique ! Terre ! c'est Terreneuve ! Terre ! c'est presque le Canada, notre pays, notre patrie, chez nous ! ! !

Chez nous ! ce *chez nous*, ce joli mot, cette charmante chose, ce foyer délicieux, je dirai ce sentiment, que l'on ne peut exprimer que par ces deux mots : *chez nous*, et dans lequel de pauvres diables de mauvaises gens anglaisées n'ont jamais pu découvrir une signification plus intime, plus douce, plus gracieuse que dans le *at-home* anglais, qui ne veut dire quelque chose que quand il est chanté par Albani, la grande Emma Lajeunesse.

Nous allions donc arriver presque chez nous !

Adieu le déjeuner, mange qui voudra, nous emboîtons le pas derrière le capitaine qui s'est leve aussitôt, et nous sommes sur le pont en même temps que lui.

Où, la terre ?

Là, à droite, non, c'est un nuage. À gauche, ici ! Point, c'est une vapeur.

La terre est trop loin encore pour que nous puissions la voir à l'œil nu, mais là-haut, sur la

passerelle, la capitaine a braqué sa lunette sur l'horizon et, après quelques instants d'observation, dit :

—Terreneuve, presqu'en face, un peu à gauche. On sera dans le port à trois heures.

Une demi-heure plus tard, quelque chose parût à l'horizon : une teinte légère, une nuance grisâtre, puis grise, noirâtre, noire, éclaircie, puis blanchie de traînées qui disparaissent bientôt.

Les rochers et les vagues.....

Nous assistions au perpétuel combat que, depuis des milliers d'années, la mer livre à la terre ; à l'assaut sans relâche que l'eau donne aux rocs énormes ; à ce duel éternel entre le mouvement et l'inertie, l'un furieux, l'autre froid ; duel inégal, dans lequel le corps le plus solide, le plus dur et le plus insensible finit par s'amollir, s'effriter et tomber sous les baisers des vagues à la crête diaphane et neigeuse.

Quelque chose semble flotter près de nous, une tache dans la mer, un point noir qui s'agite ; c'est une chaloupe venue de bien loin, exprès pour nous.

Ce point n'est rien dans la mer ; mais, sans lui, nous ne pourrions pas arriver au port.

C'est le pilote !

Un très brave homme, le pilote, mais il ne savait pas ce que c'était que le Canada français ; un excellent homme que ce pilote, mais il nous igno

rait nous, les vrais Canadiens ; un excellent homme, le pilote, mais, pour lui, la France n'existait guère ; un brave homme, tout de même que ce pilote, car il aimait tout autant la mer que nos bons marins de Gaspé et nos amis des côtes de Bretagne ou de Normandie.

Mais il ne parlait pas français, le pilote.

Ce n'était plus comme dans le golfe Saint Laurent ou dans la Manche, où les pilotes parlent la même belle langue d'oil ! !

A 3 heures et vingt minutes nous entrions dans le port de Saint Jean, l'un des plus curieux du monde, par sa forme presqu'exactement circulaire et son entrée si étroite que deux navires peuvent difficilement y passer de front.

A peine étions nous arrivés depuis un quart d'heure, qu'un autre navire, *l'Escalona*, venait prendre place près de nous.

Tout paraissait étrange à bord de ce navire, avec son pavillon en berne et son allure singulière.

Renseignements pris, nous apprîmes que *l'Escalona* parti de la Nouvelle-Orléans pour Brême (en Allemagne), était en feu depuis dix jours, par suite de combustion spontanée dans sa cargaison de coton, et que son capitaine avait été enlevé par une lame, pendant une nuit de tempête.

Des filets de fumée sortaient des hublots et tout l'équipage semblait consterné.

On éteignit le feu, comme on put, et après avoir fait du charbon comme nous, l'*Escalona* continua sa route vers l'Europe.

Comme je m'intéressais à ce navire, j'ai consulté depuis mon retour les rapports maritimes, et j'ai vu l'autre jour qu'il était enfin arrivé à destination le 28 décembre, et que sa cargaison, qui ne valait plus grand chose, avait été vendue aux enchères publiques.

Ce sont les hasards de la mer !

Saint-Jean de Terreneuve, n'est pas une jolie ville ; toute en bois, ou à peu près, sans monuments remarquables, des rues très ordinaires, des magasins fort peu élégants, c'est bien la capitale que mérite cette île brumeuse et stérile

Le lendemain matin, M. l'abbé Van de Moortel me demanda si je voulais l accompagner jusqu'à l'évêché afin de rendre visite à l'archevêque, Mgr Powell.

J'acceptai la proposition.

Très curieuse, la cathédrale, avec ses deux belles tours, très bien située dans la haute ville d où l'on domine tout le port. C'est même le seul édifice sérieux de la capitale.

Remarqué en passant : un très beau chemin de croix, des tableaux ayant une grande valeur artistique, et surtout un christ superbe, de l'école

espagnole, genre Ribeïra ; les confessionnaux sont placés dans les couloirs parallèles au transept.

L'église est grande, très éclairée—un peu trop peut-être, à mon goût, car j'aime un peu de pénombre dans les maisons de Dieu—très sonore et située à proximité de l'évêché, du couvent, des écoles, etc., etc.

Le palais de l évêque est vaste et bien bâti.

Cette cathédrale a coûté 80,000 livres sterling, et toute la pierre est venue d'Irlande, quoique ce ne soient pas les cailloux qui manque dans l'île.

La population catholique de Saint-Jean s'élève à 20,000 âmes environ, et 3,000 enfants suivent les cours des écoles.

Nous sommes reçus par M. l'abbé Scott qui, sachant que nous étions presque des naufragés du *Château-Léoville*, nous fait entrer aussitôt dans le grand salon en attendant l'archevêque.

Mgr Powell est un bel homme de soixante-cinq ans, à peu près, droit, portant haut la tête couronnée de cheveux blancs comme la neige. Tous ses prédécesseurs étaient franciscains, et il est arrivé à Saint-Jean en 1871.

Nous sommes admirablement reçus, monseigneur semble heureux de voir deux bons Canadiens, dont l'un est Belge et l'autre Français, et nous causons en amis près du feu, enfouis dans des fauteuils si doux, que nous oublions un instant les lits du *Château-Léoville* bourrés de noyaux de pêche.

Le bon évèque veut nous faire visiter le couvent, il nous accompagne partout et dans chaque classe les grandes filles et les fillettes chantent en chœur en notre ...en mon honneur, car monseigneur vient de dire :

—Le curé de Gaspé, qui a habité longtemps les Etats-Unis, connaît toutes ces chansons irlandaises, mais vous, c'est différent, et c'est pour vous que je les fais chanter.

—Que d'honneur, monseigneur !

Et voilà comment trois cents jeunes filles ont chanté pour votre humble serviteur.

—Monseigneur, que d'honneur ! !

Elles sont charmantes, ces petites irlandaises, et d'aucunes même sont fort jolies, oh ! mais tout à fait jolies.

On a beau avoir la tête grisonnante, un gentil minois est toujours agréable à voir.

Nous visitons, nous voyons tout, nous repassons dans l'église et monseigneur nous fait monter dans la chaire en nous précédant.

Me voyez vous, debout, dans la chaire de vérité d'une grande cathédrale, entre un évêque et un curé et dominant le peuple agenouillé à mes pieds ! quel tableau, mes amis ! jamais je ne m'étais vu ainsi et je me demande encore maintenant si je me suis vraiment montré à la hauteur de ma position.

Le curé de Gaspé m'a dit plus tard que je n'avais pas l'air à mon aise. Dame ! le manque d'habitude....

En rentrant au salon, je suis tout étonné de me trouver en présence d'une compatriote, que je reconnais pour être une de ces jolies blondes, beautés légèrement capiteuses, qui se donnent toutes entières pour peu qu'on les décoiffe.

C'est monseigneur qui se charge de ce soin.

Je la vois mieux maintenant, et je constate que je ne me suis pas trompé, elle est très blonde.

Un frisson l'agite ; quels transports et quelle joie !

Son nom ? Champagne ! Moët et Chandon ! ! !

Tout en sirotant ce vin délicieux nous causons encore, et j'apprends que l'on parle beaucoup d'annexion, c'est-à-dire de faire entrer l île de Terreneuve dans la Confédération canadienne.

Je demande des renseignements sur les fameux chiens dont on parle dans le monde entier.

Encore une désillusion ! il n'y a plus de terreneuves à Terreneuve, mais on me dit que, seuls, les Français de Saint-Pierre ont gardé cette race pure.

L'évêque de Saint-Jean fait bon ménage avec tout le monde. Tous les ans, Monseigneur donne un grand dîner auquel il invite l'évêque protes-

tant, et ses manières sympathiques lui ont attiré le respect de tous les citoyens, à quelque religion qu'ils appartiennent.

Nous causons encore un peu et nous quittons ce bon évêque pour retourner à bord.

A part le brouillard, c'est tout ce que j'ai vu à Terreneuve.

Le brouillard dominait comme vous le voyez.

XVI

JACQUES BONHOMME.

27 avril 1887.

Montréal a eu le plaisir d'entendre, la semaine dernière, un des conférenciers les plus spirituels et les plus sympathiques de notre époque.

Paul Blouet, plus connu sous le pseudonyme de Max O'Rell, qu'il a adopté pour signer ses ouvrages—beaucoup plus populaires que ceux de Zola et autres écrivains pornographes, ce qui prouve, malgré les dires de certains maniaques, que les Français préfèrent toujours le bon au mauvais—Paul Blouet, dis-je, nous a donné trois conférences qui ont eu le plus grand succès, puisqu'il a su plaire à tous, Français, Anglais, Américains, à tout le monde enfin, sauf, bien entendu, à quelques fendeurs de cheveux, toujours les mêmes, qui ne sont jamais contents que d'eux-mêmes.

Paul Blouet a été trop modeste, l'autre soir, quand il nous a dit qu'il n'était autre chose qu'un photographe, et que tout son talent se bornait à ne prendre que des portraits, car il est grand observateur, excellent écrivain et surtout homme de beaucoup d'esprit.

De tous les caractères qu'il a étudiés, c'est celui de Sandy Macdonald, de l'Ecossais, qui est certainement le plus réussi et le plus curieux.

La place que l'Ecossais occupe dans le monde est du reste assez large pour qu'on le remarque ; car partout où vous le rencontrez, comme nous l'a dit Max O'Rell, il est propriétaire, contre-maître, directeur, ou occupe quelqu'autre bonne position. Sandy se tire d'affaire partout, il est *débrouillard*, comme disent les troupiers français, qualité qui fait la force du soldat en campagne, et là où un anglais criera famine, lui vivra à l'aise ; il dînera très bien là où un anglais subsistera à peine.

Les remarques faites par Max O'Rell sur les Ecossais et l'admiration qu'il ressent pour eux, quoiqu'il ne se gêne guère de relever par-ci par-là les travers qu'ils peuvent avoir comme tous les autres peuples, sont des plus justes, et je suis d'autant plus de son avis que l'on m'a appris à les estimer dès mon enfance.

Mon père, qui avait été professeur de français pendant quelques années à Edimbourg, aimait l'Ecosse avec passion, et comme il avait été en rapports avec l'immortel Walter Scott, il m'avait mis en main ses œuvres dès que j'ai su lire, et nous rappelait souvent, à mes frères et moi, les différentes circonstances dans lesquelles il avait vu ce grand écrivain.

A treize ans j'avais la tête plein des récits de ce conteur admirable et mon rêve alors—je ne voulais pas admettre que les temps fussent changés—était

d'aller un jour visiter ce pays si pittoresque, ses lacs splendides et ses belles montagnes, de me faire admettre dans le clan d'un Campbell où d'un Rob Roy, de porter la plaid et la claymore, et de m'asseoir aux longues veillées, au coin d'un foyer de *highlanders* pour entendre redire les chants populaires des vieux temps de guerre.

Qui de nous, après avoir lu Robinson Crusoé, n'a rêvé d'aller vivre seul dans une île ?

Jamais on n'écrira l'*Ecosse Juive*, car jamais fils d'Israël n'a pu s'établir dans ce pays. Quelques-uns y sont allés, ils sont venus, ont vu et.. sont partis.

L'un d'eux arriva un jour dans une ville écossaise, y passa quelques mois, étudia les mœurs des habitants, mais le résultat de ses observations fût qu'il boucla enfin sa malle et prit un autre chemin. Comme il était sur le point de monter en diligence, quelqu'un lui demanda pourquoi il s'en allait, si le pays lui déplaisait ou s'il s'éloignait parce qu'il ne s'y trouvait aucun de ses corrélégionnaires ? " Oh, non, répondit le fils de Jacob, c'est au contraire parceque tous les Ecossais sont juifs."

Sandy fait trop bonne garde autour de ses écus pour qu'un usurier puisse l'exploiter. L'argent, dit l'Anglais, est rond et est fait pour rouler, mais l'Ecossais dit qu'il est plat et fait pour être empilé.

Il est économe, frugal, travailleur et thésauriseur.

Je ne sais si Max O'Rell se propose d'écrire quelques pages sur le Canada, cela est cependant peu probable, car, j'en sais quelque chose, il faut beaucoup de temps pour étudier le Canada, et la plupart des écrivains qui ont eu la prétention de nous juger ont commis beaucoup d'erreurs dûes à une observation trop superficielle.

Le reproche que Max O'Rell adresse à ses compatriotes, dont je fais partie comme vous le savez, me semble très mérité ; ce reproche est celui-ci : la première chose que fait un Français, après un mois ou deux de séjour en Angleterre, est de publier un livre, ou une brochure, sur les Anglais. Cet empressement, ou plutôt cette précipitation à écrire, expose l'auteur à commettre une foule de bévues.

Et cependant, il y aurait un livre à écrire sur Jean-Baptiste chez lui, et une autre étude à faire sur *Jacques Bonhomme chez Jean-Baptiste.*

Jacques Bonhomme hors de chez lui n'est plus toujours lui, c'est souvent un tout autre homme, mais quand il a vécu chez Jean-Baptiste, il se transforme complètement

Que Jacques séjourne dix, quinze ou vingt ans chez Jean-Baptiste, il ne cessera jamais de répéter que sitôt qu'il aura amassé de quoi vivre, il s'empressera d'aller planter ses choux dans son village

natal, pour y mourir et aller reposer près de ses pères.

Certes, ce sentiment est des plus noble et prouve combien chez lui les sentiments de famille et de patrie sont développés, mais l'expérience nous prouve qu'il se trompe lui-même.

Quand Jacques Bonhomme boit du thé, il ne manque jamais de le qualifier d'eau chaude,—ce en quoi il n'a pas tout à fait tort,—il regrette toujours ses bons vins de France et il a bien raison, mais à part le vin qu'il ne cesse d'aimer et le thé qu'il déteste toujours, il se fait peu à peu aux habitudes du pays, à sa nourriture et à ses usages. Il maugrée contre le froid, contre le chaud, contre les us et coutumes, sans toutefois s'apercevoir qu'il se fait à tout.

Il est partisan de la vente libre et sans limites des boissons spiritueuses et cependant il est le moins ivrogne de tous les citoyens du nouveau monde. Il tempête parfois contre la loi qui l'empêche de travailler le dimanche, et vous ne le forceriez pas, pour tout au monde, à se mettre à l'établi ce jour-là.

Il vous dira que le tabac français est le premier tabac du monde, et au bout de quelques années de séjour, vous ne lui en ferez pas fumer quand il en aura d'autre à sa disposition.

Il protestera d'abord de son dégoût pour la poli-

tique du pays, il ne voudra pas lire un article concernant les élections, et deux ans plus tard il sera rouge ou bleu enragé et réclamera hautement son droit de vote.

Jacques Bonhomme ouvrier, en arrivant chez Jean-Baptiste, porte généralement un costume qui indique le corps de métier auquel il appartient : pantalon de velours très large, s'il est charpentier ; bourgeron court, s'il est mécanicien ; blouse bleue brodée de blanc, blouse blanche, etc., etc., selon ce qu'il fait.

Lui, égalitaire à ce qu'il dit, tient à affirmer qu'il veut former bande à part et faire connaître à tout le monde ce qu'il fait.

Le milieu dans lequel il vit fait son œuvre, et bientôt il s'habille si bien comme tout le monde, qu'à certains jours il est mis avec tout autant d'élégance que Sir Donald Smith, l'archi millionnaire.

Il se refuse à porter flanelle et bonnet de fourrures, mais le froid lui pince bientôt les oreilles, il attrape un rhume, et un jour suivant l'autre, il en arrive à faire en tout comme les autres. L'habitude se prend, il a plus chaud et se trouve très content, quoiqu'il proteste toujours un peu.

Jacques Bonhomme frondera toute sa vie, il protestera constamment contre les habitudes de Jean-Baptiste, et le jour où il quittera le Canada pour

retraverser l'Atlantique, vous ne verrez pas un homme plus heureux que lui d'abandonner cet atroce pays de neige dans lequel il a vécu si longtemps.

Il fait ses adieux à tout le monde, il part, il est parti, on ne le verra plus, mais quand il dit adieu, Jean-Baptiste lui dit "au revoir."

« Au revoir ! » quel souhait étrange ! « au revoir ! » singulière idée ; pourquoi « au revoir ? »

Trois mois après, Jean-Baptiste, en se promenant sur le quai, voit débarquer Jacques Bonhomme.

Que voulez-vous ! c'est comme cela. Certes, ce n'est pas sa faute, mais là-bas ce n'est plus la même chose, on a tout changé depuis qu'il est parti. Il avait toujours conservé dans l'esprit la vue du village tel qu'il l'avait laissé et s'attendait à le revoir ainsi, mais des gens mal intentionnés le lui ont abîmé, ils ont percé de nouvelles rues, démoli la vieille école pour en construire une nouvelle, la mairie n'est plus la même, le moulin à eau a disparu, il y a des fabriques qu'il ne savait pas exister, les toits de chaume sont remplacés par des toits de tôle ou d'ardoise.

Ce n'est plus son village.

Si des choses il passe aux gens, le changement n'est pas moins regrettable. Ses amis ont des cheveux gris, du ventre et beaucoup d'enfants ; les jolies filles auxquelles il faisait la cour vingt ans

auparavant, sont grasses, sérieuses, ne lisent plus de romans et ne pensent plus depuis longtemps à effeuiller des roses en disant : « il m'aime, un peu, beaucoup, etc., etc. »

On ne le reconnaît plus, lui, qui plaisantait Jean-Baptiste au sujet des expressions qu'il emploie, on lui trouve un accent étrange, ses habits ont une coupe à laquelle on n'est pas habitué, il est mis comme un *monsieur* et on lui reproche même de poser à l'aristocrate, parcequ'il porte un chapeau au lieu d'une casquette.

« Si vous voulez aimer votre pays, quittez le, » dit un vieux proverbe français, et Jacques, parti de chez lui, dégoûté du conseil municipal de son village, du préfet qui joue au potentat et du gouvernement qui met un impôt sur les allumettes, se prend d'un amour extrême pour tout ce qu'il a quitté dès qu'il a mis le pied sur le continent de Christophe Colomb, et jamais il ne perd une occasion de prouver la supériorité des institutions françaises qu'il critiquait, des gendarmes qu'il abhorrait et du patron qu'il détestait, sur tout ce qui existe en Canada.

Quand il veut revenir à ses premières amours, tout joyeux et fier de la réception qu'on lui fera, il constate avec étonnement que son arrivée ne produit aucun effet ; il s'attendait à ce que tout le monde lui saute au cou, et personne ne bouge, sauf

les frères et les sœurs, mais surtout les neveux qui veulent voir l'oncle d'Amérique qui doit arriver tout cousu d'or.

Hélas, en Amérique, tout le monde compte sur les héritages d'Europe pour s'enrichir.

Puis le décor disparaît, le réveil arrive, les nuages se dissipent, il est seul, bien seul, plus isolé qu'il ne le serait dans les plaines du Far-Ouest.

Bref, au bout de quelques jours, un beau matin, en s'éveillant, il se prend à regretter la vieille neige du jeune Canada et, après avoir constaté qu'il se promène en étranger dans un pays où il est presqu'inconnu, méconnu ou incompris, il s'en va au port le plus voisin prendre son billet de passage pour le Canada, décidé à ne plus jamais revenir.

Que ceux qui seraient tentés de lui jeter la pierre commencent d'abord par passer quinze ans sur les bords du Saint-Laurent, alors seulement leur opinion pourra avoir quelque valeur, sinon ils ne peuvent juger sainement de la question.

Il y a aussi d'autres causes que l'habitude qui militent en faveur de cette décision de Jacques Bonhomme, mais je n'ai pas le temps de vous les exposer aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, je désire qu'il soit bien compris que je n'ai fait que constater un effet.

XVII

EBOULEMENTS.

Il vient de se passer, il y a de cela huit jours, un singulier événement dans une paroisse riveraine du Saint-Laurent et bien que quelques journaux l'aient rapporté en style télégraphique, il est peu de personnes, sans doute, qui y aient attaché une grande importance.

Le fait n'est cependant pas ordinaire, et je sais quelqu'un qui ne l'oubliera pas de longtemps.

Ce quelqu'un c'est M. Savignac, cultivateur de Berthier.

Ce jour là, les rayons du soleil de janvier étaient plus chauds que ne semblaient le permettre la saison et les prophéties des faiseurs d'almanachs ; la bise était endormie, les silhouettes des grands arbres maigres étaient immobiles et le morne silence de la plaine blanche n'était brisé parfois que par le cri des moineaux tout en joie de ne pas sentir les piqûres des vents du nord. La terre dormait sous son manteau de neige et le cultivateur songeait, au coin du feu, aux semailles prochaines qui devaient, Dieu aidant, produire de belles et riches moissons, quand un bruit étrange frappa son oreille :

Etonné, les yeux agrandis et le regard fixe, il se lève, il écoute..

Quel est ce bruit ? on dirait d'un bruit de voiture lourdement chargée qui roule en heurtant les cailloux du chemin ! Mais la terre est couverte et les traîneaux seuls glissent sur les routes en cette saison..

Les murs frémissent ! que se passe-t-il donc ?

Le sol vibre, tressaille et palpite !..

Il se précipite vers la porte, et, en l'ouvrant, il est prêt de défaillir en voyant la scène de désolation qui se déroule devant lui.

Comme un radeau poussé par le vent et les flots sur le grand fleuve, les arbres, les champs et les granges passent devant lui comme dans un rêve.

Il est bien éveillé cependant, et ce qu'il voit existe.

Cette terre qu'il a labourée, hersée, retournée, fouillée tant de fois ; cette terre, son bien, sa chose, inerte et fixe ; cette terre qu'il possède et que nul ne peut lui enlever ; cette terre bouge, s'affaise, glisse, s'en va, s'abîme dans le fleuve et disparaît.

Les granges, les écuries et les étables, emportées dans le mouvement, se disloquent et s'effondrent. Les chevaux ? disparus ; les grands bœufs ? écrasés ; les moutons ? morts.

A la place de la rive féconde...un trou !

Tout est parti, et une énorme cavité, profonde de trente pieds et large de six arpents, s'est creusée tout à coup..

Partout la ruine !..

A quelque distance de là une crevasse, large de six pouces, s'est formée et de nouveaux désastres sont à craindre.

Et quelques instants ont suffi pour produire toutes ces ruines !

Ce n'est cependant pas la première fois que pareil fait se présente, et comme je parlais hier à M. Saint-Cyr, conservateur du musée de l'Instruction publique, du bouleversement qui vient d'avoir lieu à Berthier, cet excellent homme doublé d'un savant, me rappelait d'autres événements du même genre.

Vers 1877 ou 1878, je ne puis préciser au juste, à Saint-Luc, dans le comté de Champlain, un affaisement subit se produisit sur une étendue de terrain de seize arpents de longueur sur autant de largeur, soit donc un déplacement sur une superficie de plus de deux cent cinquante arpents.

Le niveau du sol baissa en certains endroits de quinze à vingt pieds, et on constata ailleurs la production non moins rapide de mamelons de vingt-cinq à trente pieds de hauteur.

Une maison fut emportée et toute une famille fut ensevelie dans les décombres au moment où

l'on se mettait à table. Grâce aux secours intelligents que l'on porta aussitôt aux malheureuses victimes de ce phénomène, il n'y eut pas d'accidents très graves à déplorer.

En cette occasion, le déplacement du sol produisit, dit-on, un bruit semblable à un violent coup de tonnerre qui fut entendu à plusieurs milles de distance.

En 1880, un effondrement considérable eut lieu à St-Germain de Batiscan, sur les bords de la rivière Laveillette, sur une largeur de près d'un mille ; des collines de cent pieds de hauteur s'affaissèrent et cette fois l'accident eut un caractère des plus graves

Un moulin fut enlevé et c'est sous ses débris que le meunier trouva la mort ainsi qu'un cultivateur de Saint-Prospère, qui se trouvait là par hasard, M. Cloutier, père du chanoine de ce nom.

En remontant plus haut on se rappelle qu'il y a une trentaine d'années, à Bon-Désir, dans le bas du Saguenay, un déplacement considérable du sol eut lieu également.

Une famille établie à cet endroit s'aperçut tout à coup que la maison qu'elle occupait, bougeait et était entraînée avec le terrain, mais les habitants en furent quittes pour la peur, car le mouvement s'arrêta bientôt sans causer trop de dégats.

Il était temps, du reste, car le fleuve n'était pas loin.

A Nicolet, toute une famille a péri il y a quel ques années dans une catastrophe de ce genre.

Le terrain déplacé parti de la rive Nord, traversa la rivière et alla détruire une maison située sur la rive ouest.

Je pourrais citer vingt exemples

Ces mouvements du sol, qui ont, par leurs effets, tant de rapports avec les tremblements de terre, sont bien faits pour inspirer de graves et saines pensées.

Arnold Boscowitz, qui a décrit de main de maître les principales révolutions du globe, s'exprime ainsi :

" Subitement le drame a commencé ; en quelques secondes, il s'est déroulé ; et quelques secondes ont suffi pour couvrir de ruines la contrée. C'est là un spectacle à nul autre comparable. Grand, lugubre, foudroyant, il émeut, il épouvante l'âme humaine."

« Mais ce n'est pas seulement par le spectacle terrifiant auquel il fait assister, que le tremblement de terre produit en nous une profonde et ineffaçable impression ; il nous surprend, il nous émeut et nous trouble ainsi parce que, brusquement, il nous laisse entrevoir la terre sous un aspect nouveau et saisissant. On la croyait rigide, passive ; et voici le terrible phénomène qui la montre comme un astre agissant et formidable, dont le moindre

frissonnement, en se prolongeant, suffirait pour anéantir toute la ruche humaine qui bourdonne à sa surface. Et cette universelle catastrophe, le sens intime nous dit qu'elle surviendrait fatalement et sur l'heure, si une loi suprême ne tenait en équilibre, si une sagesse souveraine ne modérait les énergies dont on vient d'éprouver la redoutable puissance.»

Affaissements du sol, tremblements de terre et déplacements de terrains, tous ces phénomènes rentrent dans la même catégorie et sont dûs probablement à des causes semblables.

L'éboulement qui a eu lieu à Berthier est attribué à l'effondrement d'une croûte de terrain (croûte dont l'épaisseur est très vieille, paraît-il), dans une cavité qui se serait formée à la longue.

Boussingault, Virlet, Otto Volger et plusieurs autres savants, considèrent, en effet, comme la cause principale des tremblements de terre, l'affaissement ou la rupture de cavernes souterraines par suite de la pression des masses qu'elles supportent. Boussingault et Darwin, qui ont si bien étudié l'Amérique du Sud, ayant constaté que dans cette région hérissée de montagnes de feu la plupart des grandes secousses se produisent sans éruptions volcaniques, ont émis l'opinion que dans l'intérieur du massif des Cordillières, il y a des cavités profondes, dont les parois éclatent sous le

poids qui les surcharge. Ces éboulements souterrains détermineraient les secousses auxquelles semble éternellement soumise toute cette vaste région, où le voyageur est constamment sollicité à rechercher les causes des grands phénomènes souterrains, dont il voit partout autour de lui les prodigieux effets.

L'eau des sources, par son action erosive, finit par séparer, à de grandes distances, les couches friables ou faciles à dissoudre, et par former des cavités qui peuvent acquérir des proportions considérables.

M. Saint-Cyr est parfaitement de cette opinion.

On remarque que le terrain où se produisent généralement en Canada ces déplacements, éboulements ou effondrements, est formé de couches de terre glaise et de sable superposés, la terre glaise ayant, en certains endroits, une épaisseur de six à douze pouces, et le sable environ un à deux pouces.

On conçoit parfaitement que les eaux pluviables en pénétrant par les crevasses de la terre glaise, glissent dans les couches de sable qu'elles entraînent peu à peu et qu'il se forme ainsi un vide très minime, pris isolément, mais qui acquiert une grande importance quand ces couches de sable atteignent un nombre sérieux, de plusieurs centaines parfois.

Il arrive dès lors un moment où les couches d'argile ou de terre glaise se trouvant sans appui inférieur s'effondrent ensemble et où la configuration du terrain change complètement, une colline devient vallée, etc., etc.

Quelquefois, quand le terrain se trouve en pente et que les couches de terre glaise s'effondrent, celles-ci trouvant sur la dernière couche de même nature une surface humide et ne permettant pas d adhérence solide, glissent et se trouvent entraînées dans un mouvement de translation, comme cela a eu lieu à Berthier, à Sainte Geneviève de Batiscan, à Nicolet, etc.

Une tradition nous dit que vers l'année 1663, un éboulement considérable eut lieu en pleine forêt à quelque distance de Trois-Rivières.

La terre s'affaissa tout à coup sur une largeur de près d'une lieue. à près de cent pieds de profondeur, le cours du Saint Maurice fut détourné, et une autre rivière se fit un lit et créa les fameuses chutes de Shaweenigan, l'un des plus beaux sites du monde.

Ferland en parle dans son histoire du Canada :

« Des Sauvages et des Français, dit-il, rapportèrent que dans le Saint-Maurice à cinq ou six lieues des Trois-Rivières, des côteaux fort escarpés furent aplanis, ayant été enlevés de dessus leurs bases et, pour ainsi dire, déracinés jusqu'au niveau de l'eau. Ainsi renversés dans la rivière avec

des massifs d'arbres, ils formèrent une puissante digue ; les eaux arrêtées s'élevèrent, se répandirent sur les rivages, minèrent les terres éboulées et les entrainèrent en si grande abondance vers le Saint-Laurent, que sa couleur en fut entièrement changée pendant plus de trois mois. Le sol léger et sablonneux du pays qui avoisine le Saint-Maurice et le Batiscan cédant facilement à l'action des eaux, du dégel, et des secousses, bien des changements s'opérèrent sur leurs rivages. De nouveaux lacs se formèrent, des côteaux s'affaissèrent, des sauts furent aplanis, de petites rivières disparurent, de grandes forêts furent renversées. »

L'homme devient parfois aussi une des causes inconscientes de ces révolutions partielles du sol.

Le déboisement est, en effet, une des actions de la résultante qui produit les éboulements ; car, en détruisant les arbres, on fait disparaître les racines qui constituent les liens qui unissent entre elles les différentes couches de terrain.

La rivière Sainte-Anne, dans le comté de Champlain, autrefois étroite, profonde et poissonneuse, a complètement changé d aspect.

A mesure qu ils se sont établis sur ses rives, les colons ont détruit les saules, puis les pins, les ormes, les hêtres, etc., et le sol, privé des rameaux souterrains qui retenaient ses différentes parties, s est effondré peu à peu, et si bien que, de nos jours,

la rivière est large, peu profonde et semée de bancs de sable.

Je ne sais si je me fais bien comprendre, mais je n'ai pas la prétention de faire ici un cours de géologie, je désire simplement attirer l'attention de mes lecteurs sur ces faits et leur donner le goût de les étudier.

Tout se meut dans l'univers, les mondes gravitent dans l'espace et la surface de la terre s'abaisse et se soulève comme une immense poitrine qu'animerait le souffle d'une puissante et régulière respiration.

Les phénomènes atmosphériques ne sont pas moins grandioses et terribles ; les ondulations de l'air produisent aussi d'effroyantes catastrophes, et la gigantesque vague aérienne qui vient de passer sur notre continent le prouve bien.

Le pont suspendu du Niagara a été emporté, de grands établissements industriels ont été détruits, nombre de maisons se sont écroulées, en plusieurs endroits les rivières ont grossi à tel point que leur niveau s'est élevé de vingt-cinq pieds.

Les pertes de vie sont nombreuses et les dégâts sont immenses.

Il est assez curieux de constater que cette tempête ait été précédée d'une éruption du Vésuve, et ce fait tendrait, une fois de plus, à militer en

faveur des savants qui soutiennent que chaque éruption de volcan est précédée ou suivie immédiatement d'une perturbation atmosphérique dont les effets se font ressentir à des distances énormes.

Il y a encore là matière à étude.

XVIII

LE SERMENT.

John Zéphyre Martin a été sommé de comparaitre devant la Cour Supérieure, afin de rendre témoignage dans la cause de X.. *vs* Z.., et c'est demain qu'il doit aller au Palais de Justice.

Il sait que son ami Jacques Z.. est le défendeur et, comme Jacques est un bon garçon, qu'il connait depuis plus de vingt ans, puisqu'ils sont nés porte à porte, qu'ils ont été élevés ensemble et qu'ils ont tiré les sonnettes des voisins pendant longtemps, il en est résulté une de ces amitiés solides qui résistent à tout.

Il connait parfaitement l'affaire que le tribunal doit juger, il est convaincu que Jacques a tort, et il n ignore pas que le demandeur ne l'a fait assigner que parceque son témoignage doit décider du sort de la cause.

Comment va-t-il s'arranger pour ne pas faire tort à son ami Jacques ?

Demain, quand il s'avancera devant le tribunal, après avoir répondu à l'appel de son nom, le greffier de la cour lui dira :

" Vous jurez sur les Saints-Evangiles de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dans une

cause où X.. est demandeur et Z.. défendeur. Ainsi, que Dieu vous soit en aide."

Il faudra jurer, embrasser la Bible et ensuite.. dame ! ensuite, il faudra bien dire la vérité.

Oui, il faudra parler ; mais, alors, Jacques sera condamné.

Ce bon ami Jacques ! quel brave cœur et comme je me souviens du service.. que dis-je ? des services qu il m'a rendus !

Un soir, surtout, on avait fait les diables dans le quartier, joué tous les tours pendables que nous avions pu imaginer, nous avions fait tomber des passants en tendant une corde à dix pouces au dessus du trottoir, nous avions cassé dix cordons de sonnettes, brisé des vitres, etc., etc., et après avoir enfin réussi à nous faire arrêter, c'est cet excellent Jacques qui m'a tiré d'affaire, en faisant, je ne sais trop quel conte, au sergent de garde au poste de police.

Quand j'y pense, les larmes me viennent aux yeux.

Et c'est ce brave Jacques que je vais faire condamner !

Je n'ignore pas à quoi je m'expose si je rends un faux témoignage, après avoir juré sur les Saints-Evangiles ; c'est mon salut qui est en jeu, mais voyons si, tout en ne compromettant pas ma

conscience, je ne pourrais pas sauver Jacques de cette malheureuse affaire.

Le greffier va me dire : vous jurez etc., etc., et terminera par ces mots : " embrassez la Bible." Je l'embrasserai avec respect, avec le plus grand respect, car je crois aux vérités contenues dans les Saints Evangiles, mais je ne ferai rien de plus, je ne jurerai pas, puisque je ne dirai pas : " je le jure," car on exige très rarement cette déclaration. Donc, je serai à mon aise pour répondre ce que je voudrai, le demandeur sera débouté de son action et Jacques sera sauvé.

Croyez-vous que j'admets cette élasticité de conscience ? pas le moins du monde, mais je ne discute pas, j'observe, j'étudie, je raconte, je photographie.

O vous, qui avez un peu l'expérience de la vie, dites-moi franchement ce que vous pensez du peu de cas que l'on fait du serment.

John Zéphyre a cependant des doutes sur la valeur de l'évolution qu'il a faite autour de sa conscience, et voici qu'il trouve autre chose :

—Je n'embrasserai pas la Bible, j'appliquerai mes lèvres sur mon pouce, le greffier n'y verra rien.

Et Dieu ?..

C'est encore la conscience qui vient de crier, mais il faut sauver Jacques et.. mon âme.

Ton âme, Zéphyre, ton âme est en grand péril ; tu ne veux pas te parjurer, c'est vrai, mais, à coup sûr, tu veux mentir.

De menteur à parjure, il n'y a pas loin, et je suis bien de l'avis de d'Houdetot qui disait : « Je demande qu'on interdise au menteur de dire la vérité,» tant on a droit de craindre la parole d'un homme habitué à déguiser sa pensée.

Zéphyre se décide cependant à embrasser la Bible ; il l'embrasse carrément, rondement, (c'est le seul cas où ces deux mots contradictoires sont d'accord par une bizarrerie de la langue française) et le voilà aux prises avec l avocat du demandeur.

Dira-t-il la vérité, enfin ?

Non, il ne se souvient plus, il n'est pas sûr, il croit, il hésite, il se peut que...., la mémoire lui fait défaut, il y a si longtemps, il n'était pas tout à fait sobre et, vous savez...., monsieur le juge, vous connaissez ça....quand on a bu... ; bref, il fait la bête, l'idiot, il ne comprend pas bien la question, il la tourne, l'esquive, se retranche, prend la tangente....

Ah ! Zéphyre, mon ami, tu joues un singulier rôle !

Le rôle que tu joues, Zéphyre, d'autres viennent de le jouer avant toi, et beaucoup de ceux

qui vont te remplacer au banc des témoins, vont faire la même chose à leur tour.

Tous les raisonnements que Zéphyre se fait avant d'aller rendre témoignage, tous ces subterfuges qu'il essaie pour éluder la loi, toutes les réticences qu'il fait en répondant, tout cela est de l'histoire vraie, de tous les jours, et sur dix témoins il y en a....autant que vous voudrez, qui penseront, agiront et répondront comme lui.

Zéphyre s'est parjuré tout en ne disant pas exactement le contraire de la vérité, et c'est grand dommage, car Zéphyre a toujours été un parfait honnête homme, mais il a agi ainsi par suite d'une singulière abherration de sens moral.

A défaut de sens moral, si Zéphyre avait lu les Pères de l'Eglise, il raisonnerait autrement et, s'il s'était même contenté de lire Cicéron, il aurait vu que ce grand orateur s'exprimait ainsi : dans le *Traité des Devoirs :*

« Les dieux, y est-il dit, infligent au mensonge les *mêmes peines* qu'au parjure. Car ils s'irritent non pas à cause de la formule même du serment, mais à cause de la perfidie et de la malignité avec laquelle des embûches sont dressées contre la bonne foi d'autrui ! »

Mais Zéphyre, Jean-Baptiste, Jacques Bonhomme, John Bull, l'oncle Sam et tous leurs amis ont de singulières idées sur la valeur du serment, ils font des compromis avec leur conscience de la

manière la plus simple du monde et avec une désinvolture incroyable.

Après avoir embrassé leur pouce au lieu de l'Evangile ils se figurent qu'il ne s'agit plus que d'une farce et qu'ils peuvent tout dire, sauf la vérité.

Est ce un défaut d'éducation, d'instruction ? Je ne me prononcerai pas, puisque je me contente de signaler le fait, mais le serment judiciaire est tellement peu pris au sérieux par la plupart des témoins, que nombre de juges sont d'opinion qu'on devrait le supprimer.

C'est aller trop loin et ce serait empirer les choses.

« Quand on jure fréquemment, dit Antonini, on se familiarise avec le danger du parjure ; on redoute d'autant moins la colère divine qu'on l'affronte trop souvent.

« Ce mépris résulte non de l'usage, mais de l'abus du serment. »

Pour remédier à cet état de choses, je crois que l'on devrait adopter une sorte de précepte, de formule, que l'on répéterait chaque jour à l'enfant dans les écoles, comme on récite les prières, de manière à attirer constamment son attention sur le danger du parjure, sur la nécessité de toujours dire la vérité, et afin de le convaincre de ce principe.

Il est cependant un pays où le serment judiciaire n'existe pas, c'est en Chine ; cependant le juge ne s'adresse pas de la même manière à tous les témoins.

S'il s'agit d'un brahmane, il lui dit seulement : « Parle. »

A un mandarin : « Déclare la vérité. »

A d'autres, il représente le faux temoignage comme aussi coupable que le vol de choses précieuses.

Et quand il parle à un homme de la dernière classe, il assimile le parjure à tous les crimes les plus horribles.

Les termes de l'interpellation sont mesurés au degré probable d'intelligence et de science de celui à qui elle est faite, afin qu'elle soit mieux comprise.

Cela a beaucoup de bon sens.

Puisque j'ai entamé ce sujet, je vais dire deux mots du serment politique que je considère comme ridicule.

Quand j'ai été admis à la profession d'avocat, on m'a fait prêter le serment d'allégéance, et j'ai juré que « je serai fidèle et porterai vraie allégéance à Sa Majesté la reine Victoria, ses hoirs et successeurs, selon la loi. »

Je vous demande ce que signifie ce serment d'être fidèle à un souverain qui règne et ne gouverne

pas, qui ne peut rien faire par lui-même, et que l'on conserve comme un objet d'art, une curiosité ?

Et puis, pourquoi cette vieille formule qui date de Jacques 1er.

Pourquoi jurer d'être fidèle au roi ou à la reine ? Est-ce que cela empêchera les révolutions, quand elle seront nécessaires ? est-ce qu'on n'en cherchera pas moins à lutter contre les abus et les injustices du pouvoir ?

Chose étrange, le médecin dont la mission est si importante, si sérieuse et si pleine de responsabilités, le médecin qui dispose de l'existence et parfois de l'honneur des familles n'est astreint à aucun serment dans la plupart des pays.

Il n'en a pas toujours été ainsi cependant, et, de nos jours encore, la Faculté de Montpellier, en France, exige des médecins un serment solennel.

En 1804, il fut décidé, en effet, que les étudiants reçus docteurs jureraient au nom de Dieu d'être fidèle à la loi de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine ; *de donner gratuitement leurs soins à l'indigent et de n'exiger jamais un salaire au-dessus de leur travail:* de respecter toujours leurs maîtres et *d'enseigner gratuitement les enfants de ces maîtres.*

Certes, je ne vois rien de plus noble que cette formule de serment, qui résume les sentiments les plus élevés et qui constitue un lien de solidarité

entre les médecins et la famille de leurs maîtres, qu'on ne saurait trop admirer.

Toutefois, il faut le reconnaître, cette formule n'est guère qu'une copie de celle dont Hippocrate avait fixé les termes.

Par ce serment fait au nom d'Appollon, d'Hygie, de Panacée, de tous les dieux et de toutes les déesses, le nouveau médecin s'engageait : à respecter toujours son professeur, à le considérer comme son père et à regarder les enfants de ce maître comme des frères ; à leur enseigner gratui tement la médecine ; à pratiquer la médecine pour le seul avantage des malades et à ne faire aucun mauvais usage de la science. Il s'engageait enfin à garder le secret sur tout ce qui intéressait les malades ou leur famille.

Vous le voyez, ce sentiment a beaucoup de points de ressemblance avec celui de la Faculté de Montpellier.

L'Angleterre, pendant plus de deux siècles, s'est servie du serment comme d'une arme pour persécuter les catholiques et jamais, dans l'histoire moderne, on n'a vu d'esclavage plus grand que dans la libre Albion pendant cette époque néfaste où le serment du *Test* était imposé aux catholiques.

Ce serment, qui était une véritable abjuration, ne fut abolie qu'en 1829.

Mais, de nos jours encore, en Canada, n'avez-vous pas vu tous les lieutenants-gouverneurs de la province de Québec prêter un serment contraire à leurs croyances et qui leur était imposé.

Depuis 1867 jusqu'en 1884 les lieutenants gouverneurs n'ont-ils pas juré l'un après l'autre :

« Je déclare qu'aucun prince, prélat, personne, Etat ou potentat étranger n'a ou ne doit avoir aucune juridiction, pouvoir, supériorité, prééminence ou autorité, *ecclésiastique* ou *spirituelle* en ce royaume, et je fais cette déclaration sur la vraie foi d'un chrétien.»

Chaque lieutenant gouverneur prêtait ce serment, absurde pour un catholique, sans apporter aucune attention à ce qu'il faisait, et ce n'est qu'en 1884, que le fonctionnaire nouvellement nommé à cette haute position, refusa carrément de suivre cet exemple et envoya promener celui qui lui présentait la vieille formule.

XIX

UNE VICTIME

30 octobre 1887.

L'homme, dès qu'il entre en ce monde, recherche la lumière tout autant que l'air et la nourriture matérielle

C est ainsi que s'exprime l'abbé Beautain, et cette vérité est tellement évidente qu'il faut être conseiller municipal pour la nier ou la méconnaître.

Et quand je dis qu'un membre du conseil municipal seul peut piétiner sur cet axiôme, ne croyez pas que c'est manie chez moi que de lancer un coup d'épingle à cette institution, reconnue comme un mal nécessaire, mais bien parce que je vois tous les jours les Pères d'une Cité commettre de telles fautes, pour ne pas dire plus, qu'il est impossible de ne pas protester de temps en temps.

Les conseillers municipaux ont beaucoup de points de ressemblance avec les Anglais.

Max O'Reil nous disait dernièrement, vous vous en souvenez sans doute, et je le cite par à peu près : Prenez *un* Anglais, c'est le plus charmant homme du monde, il est bon camarade, ami dévoué jusques et y compris sa bourse, délicat, beau causeur,

aimable, spirituel, facile à vivre, etc., etc. Voyez son voisin *seul*, il a presque toutes les mêmes qualités ; réunissez les, ils ne sont plus reconnaissables, ils deviennent aussitôt raides, cassants, pleins de morgue, etc., etc., enfin ils ont chacun autant de défauts qu'ils avaient de vertus tout à l'heure

Le conseiller municipal, pris isolément, est, règle générale, un brave homme, bon père de famille, qui a fait ou qui fait ses affaires d'une manière très sensée, il raisonne bien et ne ferait pas de mal à une mouche, il aime à être bien éclairé chez lui, soigne ses géraniums comme un Hollandais ses tulipes, bref, c'est un modèle de bonté et de bon sens.

S'il y en a vingt ou trente dans la ville, chacun d'eux a certainement une idée dans la tête, mais le malheur est qu'ils se réunissent parfois, et alors, alors ! ils ne commettent pas seulement des fautes, mais, comme je le disais tout à l'heure, ils vont jusqu'au crime.

J'en ai la preuve.

Je viens de voir leur victime

Jeune, élancé, gracieux et fort, ne demandant que sa part d'azur et de soleil, il grandissait libre et fier quand, en un jour de lumière, à l'heure où « les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le Père de la vie, » alors qu'il avait soif de

rayons et de rosée et que la brise lui murmurait de douces choses sous les larges frondaisons de la forêt, des hommes méchants, envoyés par le conseil municipal de Québec – ceci n'est pas un conte à plaisir inventé—l'arrachèrent au milieu des siens, le jetèrent dans la fatale charrette et le conduisirent dans la vieille cité de Champlain.

Ceci se passait en automne.

Ce jour-là, le 27 octobre 1887, la vieille capitale était en liesse, la grande allée regorgeait de monde, la circulation des voitures était interrompue, et de tous côtés, jusque sur les hauteurs des remparts de la citadelle, on ne voyait que ravissantes toilettes, brillants uniformes et habits noirs.

Le malheureux fut jeté dans un coin, près de la porte Saint-Louis, mais telle était l'animation qui régnait dans la foule que cet incident ne créa aucune émotion.

Les splendeurs de cette fête ne sont pas oubliées et on en parlera longtemps sous le chaume.

Les ministres de presque toutes les provinces du Canada étaient là, on y voyait des sénateurs, des conseillers législatifs, de jolies femmes, de charmantes jeunes filles, des militaires, des bonnes d'enfants, et pas un chapeau noir barré de rouge de l'armée du salut, bref, tout le *high life* semblait s'être donné rendez-vous à la fête des plantations, car j'oubliais de vous dire que tout ce monde joyeux était réuni pour planter des arbres,

que chacun de ces derniers porte le nom d'un homme politique, d'un haut dignitaire, etc., et qu'ils sont destinés à perpétuer le souvenir de ce grand jour.

L'abandonné rôtissait au soleil et plus d'un spectateur de la fête lui donna en passant un coup d'œil indifférent et un coup de pied vigoureux.

Et les plantations officielles étant terminées, la foule s'écoula peu à peu.

C'est alors que commença le supplice.

C'est alors que des hommes, mandataires du conseil municipal de Québec, se préparèrent à continuer la fête,—amère décision—et se mirent, eux aussi, à travailler à leur manière.

Ils creusèrent un trou dans la partie du trottoir non couverte de planches, juste sous la voûte de la porte Saint-Louis—cet étrange monument qui fait le désespoir des artistes—et, empoignant le déporté, qui par la tête, qui par le corps, enfouirent ses extrémités inférieures dans cette fosse qui semble destinée à devenir sa demeure dernière, et tous piétinèrent à l'entour, dans une sorte de danse de mort.

Et depuis ce jour, il est là : à l'ombre des pierres qui suintent, quand le soleil inonde de ses rayons les monts et les plaines ; dans la nuit profonde quand les cieux s'emplissent d'étincelles.

Enchaîné à la terre, son corps et sa tête seuls

émergent sous l'arche noire et ce que cet agonisant voit du monde des vivants ajoute encore à son supplice.

Chaque jour que Dieu fait, il assiste au va-et-vient des membres du club de la garnison qui, joyeux et tirés à quatre épingles, se dirigent du côté des pyramides de boulets et de bombes pour disparaître bientôt dans ce séjour des bons amis et des gais propos.

Quatre fois par jour il voit passer l'armée de greffiers et d'employés qui vont à leur bureau, au Parlement, ou en reviennent. Ils ont généralement bonne mine, travaillent peu et soignent beaucoup leur santé.

L'autre jour, il eut un instant d'espoir en observant ces nouvelles figures, graves, rieuses, sombres, éveillées, sérieuses, gaies, tristes, intelligentes, goguenardes, franches, ironiques, jeunes, vieilles, etc., etc., variétés diverses qui composent le Conseil législatif et l'Assemblée. Il crut que sa triste position attirerait l'attention de ceux qui ont pour mission de pousser le char de l'Etat ou de mettre des bâtons dans ses roues, mais il eut encore une triste déception, chacun disant que cela ne le regardait pas et que le gouvernement municipal seul pourrait porter un remède à son mal.

D'aucuns l'ont comparé à Promethée dont un

vautour rongeait toujours le foie immortel, mais ce rapprochement est une souffrance nouvelle pour lui, car il sait que l'organe sécréteur de la bile du fils de Japet repoussait tous les jours, et il sent bien qu'il se meurt lui, le condamné à l'ombre perpétuelle de la porte Saint-Louis, et qu'il ne poussera jamais.

Tout Québec est furieux et, comme le disait, l'autre jour, mon excellent ami Foursin-Escande :

—C'est une infamie ! autant valait le planter sous le comptoir d'un marchand de vin !

Pauvre érable rachitique, toi que nos pères ont nommé l'arbre national, le conseil municipal te refuse la lumière aussi nécessaire aux végétaux qu'à l'homme, il te condamne à une mort lente et triste, toi dont le rêve était peut-être de voir chacune de tes feuilles mourir pour la patrie, un jour de fête nationale de Saint-Jean-Baptiste, mordue, tordue, calcinée par le soleil de juin, sur la large poitrine d'un bon canadien !

Petit érable, tu ne méritais pas tant d'indignités ; ces tortures auraient dû t'être épargnées, cher érable, mais, tu le vois, si l'homme, le simple électeur est méchant, le conseil municipal est féroce.

Te voilà bien mal planté, arbre mignon ! mais, qui sait ? la plainte que j'exhale aujourd'hui sera peut-être entendue ; des jours de soleil luiront encore

pour toi, tu ne resteras pas toujours sous la porte Saint-Louis, petit arbre !

L'espérance laissée au fond de la boîte de Pandore existe pour les érables comme pour les hommes !

. . . .

25 novembre 1887.

....Il est mort !

XX

COMMENT ON ECRIT L'HISTOIRE

20 août 1889.

Il y a un mois environ, un Anglais vint à mon bureau et me demanda si je voulais souscrire à un ouvrage qu'il allait publier prochainement.

Comment on est exposé chaque jour à pareille demande, je regrettai tout d'abord de n'avoir pas affiché à ma porte un de ces avis rédigés dans un style des plus pittoresque que l'on voit généralement dans les bureaux d'avocats et de maisons de commerce, et dont l'utilité est incontestable.

Oui, j'aurais certainement économisé deux piastres, si mon solliciteur avait lu à ma porte une affiche du genre de celles que possède mon voisin, et qui contiennent les conseils suivants, dont la traduction fait malheureusement perdre tout le charme de la rédaction primitive :

« Ça n'est pas mon jour de souscription. Repassez demain. »

« Aujourd'hui je suis très occupé, inutile d'entrer. »

« Aujourd'hui je reçois de l'argent. Demain j'en prêterai. »

« Dites donc, est ce que vous n'avez pas autre chose à faire que de courir les bureaux et d'ennuyer le monde ? Quant à moi, je m'occupe de mes affaires, faites la même chose et ne venez pas me scier »

« J'ai souscrit à tous les ouvrages dont j'ai besoin, n'entrez pas, je n'ai pas d argeut. »

« Je ne m'occupe pas d'affaires de moins d'un million, en fait de souscriptions. »

« Si vous venez pour me demander de l'argent, vous perdez votre temps. »

« Ce n'est pas ici que l'on souscrit, c'est à côté. »

Mais comme ma porte était vierge de tout avis de ce genre, mon Anglais entra.

Un bel homme, carré d'épaules, bien planté et très vert pour son âge, soixante ans environ.

C est le récit de mes campagnes, « la vie d'un soldat anglais, » j'ai fait la campagne de Crimée, je suis allé aux Indes, en Egypte, etc., voyez mes médailles.

Trois médailles commémoratives étaient, en effet, attachées sur sa poitrine.

—Ah, vous avez été soldat ?

—Oui, artilleur...2me batterie, 6me Régiment Royal ...

Il faut avoir fait partie de la grande famille du canon pour comprendre l'effet que produit ce seul mot d'artilleur, et aussitôt je me revoyais galopant

près de ma pièce, là-bas, dans les plaines d'Algérie.

La connaissance fut vite faite, nous nous serrâmes la main, je ne regrettai plus l'affiche protectrice et je m'engageai, sans hésiter, à prendre un exemplaire de l'ouvrage en question.

Je l'ai reçu hier, et j'ai passé la soirée à le lire.

Je l'ai lu avec intérêt, voulant connaître l'appréciation que ce vieux soldat ne devait pas manquer de faire des Français avec lesquels il avait fait campagne en Crimée.

Cette lecture ne m'a appris rien de nouveau, car l'auteur, si bon soldat qu'il ait pu être, est moralement coulé dans le même moule que la plupart de ses congénères et, à l'en croire, ce sont les Anglais seuls qui ont battu les Russes à Inkerman ; et quand aux anecdotes qu'il raconte au sujet des Français elles sont d'une naïveté déplorable.

En voici une, par exemple, qu'il affirme avoir entendu raconter par un zouave, dans un langage mixte, que je traduis à grand'peine :

—Une nuit, dit le zouave, j'étais de garde ; il pleuvait comme le diable, le vent soufflait de la vallée de Balaklava et il faisait noir à ne pas voir son nez.

Tout à coup j'entends le galop d'un cheval et je regarde dans l'ombre—nous étions sur le qui-vive

16

car on s'attendait à être attaqués le lendemain—mais je ne vois rien, le galop se rapproche de plus en plus, et je crie : " Qui va là ? " le cheval s'arrête, je m'avance et je me trouve en présence d'un officier de lanciers russe.

Je lui adresse la parole en français et lui dis qu'il est dans nos lignes, mais que je ne veux pas le faire prisonnier.

—Bien obligé, mon enfant, me répond-il poliment,—et nous nous saluons en ôtant nos coiffures—je me suis égaré.

—Oui, je vais vous remettre dans votre chemin lui dis-je.

Je le prie de m'excuser un instant et je vais trouver mon caporal en lui disant d être sur le qui-vive jusqu'à mon retour.

L'officier russe et moi causons très gentîment et, quand j'eus retrouvé le bon chemin, je lui dis :

—Bonsoir, monsieur le capitaine, voici votre chemin.

Il me remercie en homme bien élevé et me dit qu'il désire reconnaître ma générosité, comme il se plaisait à le dire, mais je lui réponds :

—Bah ! un officier russe ferait la même chose pour un Français égaré.

– Alors, venez avec moi, me dit-il, mon bon enfant. (Bon enfant, en français, dans le texte), pouvez-vous quitter votre poste pendant une heure ?

—Quitter mon poste ?

—Oui, reprend-il, je sais que votre armée n'a guère de provisions et peut-être avez-vous faim ?

—Ma foi, oui, dis-je, je n'ai pas dormi mon saoul, ni mangé de viande depuis plus de quinze jours.

—Bien, *bon enfant*, venez avec moi et je vous offrirai bon souper, bon vin et bon accueil.

—Puis-je quitter mon poste ?

—Bah ! me répond-il, le caporal aura soin du poste jusqu'à votre retour.

Parbleu, je ne pus résister, il était si gentilhomme, et j'avais tellement faim, je le suivis, à cinq cents pas.

Ah ! bon Dieu, quelle veine !

Dans le coin d'une maison en ruines, je vis un grand feu au dessus duquel rôtissait un quartier de *mouton*—oh ciel ! l'odeur du *rosbif* était si agréable !

Je me chauffe les mains, je sens les parfums de la cuisine et je vois dans un coin une couple de bouteilles de vin. L'eau m'en vient à la bouche.

Nous nous asseyons pour souper—je n'ai jamais tant mangé de ma vie– nous rongeons les os, le vin est excellent. Nous buvons « à la gloire » et nous parlons de la campagne.

Nous buvons « à la Patrie, » « à la belle France, » « à ma douce amie, » « à l'amitié, » et nous nous

donnons une bonne poignée de mains—de mains qui croiseront peut-être l'épée demain matin.

Oui, monsieur, c'était la vraie chevalerie, deux ennemis qui partagent le même gigot de mouton, boivent le même vin et causent comme deux amis.

Mais le sommeil s'empare tellement de moi, que mes yeux se ferment peu à peu et mon bon ami me dit :

—Dormez, mon vieux ; je sais que vous avez eu bien des fatigues et que vous devez être éreinté ; dormez, tout est tranquille cette nuit, et je vous éveillerai avant le jour.

Voyez-vous, monsieur, j'étais tellement fatigué que j'oubliai mon devoir et que je m'endormis.

Pendant cette même nuit, les avant-postes des deux armées étaient si rapprochés que des coups de feu furent échangés et en un instant tout fut en l'air. Je me sentis touché à l'épaule, je me réveillai croyant rêver, j'entendis la fusillade et mon ami criait :

—Allez à votre poste, on attaque..

Nous échangâmes une poignée de mains et je courus à mon poste.

O ciel ! l'ennemi est là et je vois mes hommes repoussés. Quel fut mon désespoir ! j'étais déshonoré.

Je m'élance en avant, je rallie mes braves, nous résistons, nous avançons, nous reprenons le poste et la fusillade cesse.

Je me crois sauvé, mais *monsieur le colonel* m envoya chercher le lendemain matin.

Où étiez-vous la nuit dernière, monsieur ?

—De garde au ravin.

—En êtes-vous bien sur ?

—Oui, monsieur.

—Où étiez-vous quand votre poste a été attaqué ?

Je reconnus qu'il était inutile pour moi de feindre plus longtemps et je confessai toute la vérité.

—Monsieur, me dit-il alors, vous avez très bien rallié vos hommes, sans cela, vous auriez été fusillé ; mais en punition de l offense grave que vous avez commise, vous allez retourner à votre ancien rang de simple soldat, et vous pouvez vous considérer comme très heureux. Allez, monsieur, et faites votre devoir.

Oh ! mon Dieu ! je n oublierai jamais ces paroles.

Je recus l'ordre d'enlever mes *épaulettes* et mes galons d'or et je repris l'uniforme de simple soldat.

—Ah ! Français ! [dit alors l'Anglais, c'est un bien grand malheur que vous ayez cédé à l'invitation de ce lancier, cependant vous devez vous estimer très heureux de n'avoir pas été fusillé. Si vous aviez été dans l'armée anglaise vous n'en auriez pas été quitte à si bon marché, je vous l'assure, pour avoir abandonné votre poste devant l'ennemi.

Voilà l'histoire, telle que racontée, moins cependant les expressions baroques et la prononciation allemande que l'auteur prête au zouave, afin de le rendre plus ridicule.

Voilà l'histoire, un récit français, dans lequel rien n'est français, ni même vraisemblable, puisque tout est faux comme forme, genre, allure, etc. Quand au fond, je croirais faire injure à mes lecteurs en leur faisant remarquer qu'il est tout aussi impossible que de prendre la lune avec les dents.

Et cependant, voici une histoire racontée dans un livre très répandu dans tout le pays, par un brave homme, pas méchant du tout sans doute, qui a même pu être bon soldat, pas trop intelligent, pas trop inepte, aimant tout le monde, et qui n'a fait cela que pour plaire à ses compatriotes et à leur goût pour les farces aux dépens des Français.

Les plaisanteries pour être goûtées et pour avoir quelque valeur, exigent beaucoup de talent ; il faut être très fort et très spirituel, et la plupart de ceux qui essaient de jouer avec cette arme n'ont ni la vigueur ni l'esprit nécessaire ; ce qui n'empêchera pas nombre de soldats de l'armée du salut et d'Ontariens d'avaler crues les bourdes du genre de de celle que je viens de citer.

XXI

L'OUVRIER.

Les animaux ne connaissent pas leur bonheur et, vraiment, la chose est fâcheuse, car s'ils pouvaient apprécier les précautions que l'on prend pour leur éviter toute fatigue, ils constateraient la suprême sottise de l'homme qui ne pense pas à donner à ses semblables les soins dont il entoure les bêtes.

Il y a quelques jours, un inspecteur de la société protectrice des animaux, a traduit devant la cour du Recorder, de Montréal, neuf charretiers, sous accusation d'employer des véhicules non munis de *servantes*, *vulgo* bâtons de repos.

Vous savez que l'on nomme servante le support qui soutient une voiture dans la position horizontale, quand elle est arrêtée.

Notez que ces neuf charretiers ne sont nullement accusés d'avoir frappé leurs chevaux, ni de les avoir maltraités d'aucune manière, non, mais le seul fait de n avoir pas de servante est une contravention à la loi, et les protecteurs des bêtes ont jugé dans leur sagesse qu'il était nécessaire de faire cesser un pareil scandale

C'était et c'est leur droit, puisque la loi est ainsi faite, et je crois sincèrement qu'elle a été promulguée pour le plus grand bien des animaux.

Pendant que cet employé faisait preuve de tant de zèle, devant lui, derrière lui, à ses côtés, de pauvres diables peînaient non comme des bêtes, mais comme des hommes, ce qui est bien plus dûr, et pas un d'eux n'était muni de servante, c'est-à-dire qu'aucun de ces travailleurs n'avait le droit de se reposer d'une manière quelconque, dans la position horizontale ou autrement.

Deux hommes, travaillant sous un ciel de plomb, venaient même d'être emportés à l'hôpital frappés d'insolation. Ils souffraient atrocement, mais les neuf chevaux arrêtés devant l'hôtel-de-ville goûtaient bêtement un repos qu'ils n'avaient nullement gagné.

Le même jour, on me racontait un fait nâvrant :

Un travailleur, charretier lui aussi, était employé par un entrepreneur depuis une quinzaine de jours.

L'homme, maigre, hâve, éreinté, sentait encore la fièvre qui l'avait longtemps abattu, et, sorti trop tôt pour gagner le pain de cinq enfants et d'une femme épuisée, semblait toujours sur le point de tomber en travaillant. Il résistait pourtant, et cela faisait mal de voir ses nerfs tendant le cuir de ses bras, et ses jambes flageoller, quand il chargeait de grosses pierres dans sa voiture branlante.

Quand au cheval, c'était bien le cheval d'un malheureux, mais il avait la chance d'être bête, et

chaque jour on rognait la part de pain de la maison pour porter plus d'avoine à l'écurie.

Dame ! cet animal n'était-il pas l'associé indispensable du chef de la famille et celui-ci ne devait il pas partager les bénéfices à parts égales ? Tant pis pour l'homme s'il avait à nourir six bouches de plus.

Il n'était pas marié, le cheval ; pas si bête !

Une fois par semaine, le dimanche, l'animal mangeait moins et la famille un peu plus. C'était peut-être une injustice commise aux dépens de l'associé quadrupède, mais l'homme l'avait ainsi décidé et il disait qu'il était bon qu'il mangeât à son appétit cinquante-deux fois l'an, le gloûton !

Un matin, en regardant son cheval tirer sa charge, il constata avec stupeur que la bête tendait le cou avec effort, baissait beaucoup la tête ; le train de derrière allait déhanché, le jarret semblait vaciller, le sabot mordait mal la terre. . .Malheur ! ! ! il était épuisé pour de bon. . . .

Lui, l'homme, le pauvre, sentait bien aussi ses biceps s'affaiblir ; les muscles avaient disparu, il ne restait plus que des cordes limées par trente ans de travail.

Il arrêta sa voiture ; tout s'arrêta : machine roulante, bête et charretier.

Les trois parties du gagne pain se désagrégeaient ; et une larme coula le long de la joue du malheureux, le cheval tourna son œil triste du côté de

son associé, et la charette elle-même fit entendre un gémissement dans ce concert de misère, muet jusqu'alors.

—Voyez-vous, *foreman*, dit le malheureux en rentrant au chantier, mon cheval n'en peut plus, ma charrette est malade, et moi, je n'en vaux guère mieux. Il n'y a qu'un moyen de m'en tirer : laissez moi charrier de la terre et donnez ma part de pierres à des camarades plus vigoureux qui ne se plaindront pas de l'échange

—Si ton cheval n est pas capable de charrier de la pierre.... eh bien ! .... *sacre ton camp* .... Viens ! on va régler ton compte.

On le lui règla son compte ; il reçut quelques piastres, et charretier, charette et cheval reprirent le chemin de la maison.

....

Ce soir là, à l'heure où l'on soupe d'ordinaire dans les maisons habituées à trois repas, le cheval et les enfants seuls mangèrent chez le charretier ; sa femme et lui n'avaient pas d'appétit.... Il y a des moments où l on n'a pas faim, malgré l'estomac vide....

—Et, comme ça, mon pauvre vieux, dit la femme, on t'a *clairé*, on t'a dit de *sacrer ton camp*.

—.... Oui.... c'est comme ça....nous sommes trop vieux tous les trois....

—Et qu'est-ce qu'on va devenir, mon Dieu ?

—Je n'en sais rien. On dit qu'en Europe ils s'occupent de fonder des caisses de secours pour les ouvriers qui ne peuvent plus travailler. On devrait bien faire ça en Canada. Pour moi, ajouta le malheureux en tendant ses bras noirs et durs, je pourrais encore faire une journée, mais faut pas que ce soit trop forçant pour le moment.

—Pourquoi donc que le *foreman* t'a *clairé*, est-ce qu'il ne pouvait pas te mettre à la terre ?

—Oui, il le pouvait, mais il n'a pas voulu....

—Va, console toi, mon vieux, la Providence est là !

—C'est bon ! en attendant, si tu n'as pas faim. moi je n'ai pas le cœur à manger ; donne notre part aux enfants....

Ce fut bombance pour les mioches, et pendant que les mâchoires des jeunes insouciants faisaient un bruit de meules broyant le grain, on pouvait entendre le père murmurer :

—Et quand je pense qu'on va célébrer la *Fête du Travail* le 2 septembre prochain !

Ceci n'est pas inventé, mes amis, c'est une des tristes pages du livre de la vie réelle, un de ces faits comme il s'en passe tous les jours, mais que nous ignorons le plus souvent ; et puis qu'une de ces pages venait de m'être dite, j'ai cru de mon devoir de vous la réciter à mon tour.

Comme je connaissais l'homme, je me suis inté-

ressé à lui et j'ai essayé de lui faire avoir de l'ouvrage, en m'adressant à un autre entrepreneur que j'avais vu deux ou trois fois.

—De quelle couleur est-il ? fut sa première question.

—Rouge, fatigué, mais avec un peu de soins il rendrait encore des services.

- Rouge ! ce n'est pas un ami politique, alors ?

—Je croyais que vous parliez du cheval.

—Non, l'homme ?

—Oh ! je n'en sais rien. La dernière fois que je l'ai vu, il était noir de hâle et de soleil.

—On verra....

Vous verrez que la politique va s'en mêler et que je vais être obligé de passer mon protégé au bleu.

Au fait, il est peut être bleu ; mais si j'ai affaire à un patron rouge ?

———

XXII

LES MORTS.

Les morts durent bien peu ; laissons les sous la pierre.
Hélas ! dans leur cercueil ils tombent en poussière
Moins vite qu'en nos cœurs.

A dit Victor Hugo après que tant d'autres l'ont pensé, mais les Américains qui font si peu de cas de la vie . . . . des autres, veulent que leur dépouille mortelle soit léguée à leurs descendants avec toutes les apparences de la vie.

Une nouvelle compagnie appelée « New Mauso leum » vient de se former à New-York, et offre ses services au public.

Ces industriels, qui veulent vivre des morts, ont lancé une circulaire dans laquelle ils invitent leurs contemporains à renoncer à la coutume d'enterrer leurs parents décédés, et de recourir à leur procédé qui est la dissication. Les corps soumis à une série d'opérations conserveront leurs formes pendant un certain nombre d'années (garanti par la compagnie), et déposés dans des caveaux particuliers où on pourra les voir à volonté.

La circulaire est très bien illustrée.

Mais cette idée de préserver les corps d'une destruction qui semble être la loi naturelle, n'est

pas nouvelle, car les Egyptiens surtout l'ont mise en pratique d'une façon merveilleuse et, pour faire bien comprendre le système employé par eux, je vais vous faire assister au dépouillement d'une des momies *soignées* de l'ancienne Egypte, d'après le récit d'un savant :

En allant du dehors au dedans, on trouvait d'abord autour de la momie une sorte de cartonnage épais, à masque doré, moulant autant que possible les formes du corps enseveli.

Le cartonnage une fois ouvert, une vague et délicieuse odeur d'aromates, de liqueur de cèdre, de poudre de santal, de myrrhe et de cinnamone, se répandit par la cabine de la cange, car le corps n'avait pas été englué et durci dans ce bitume noir qui pétrifie les cadavres vulgaires, et tout l'art des embaumeurs semblait s'être épuisé à conserver cette dépouille précieuse.

Un lacis d'étroites bandelettes en fine toile de lin, sous lequel s'ébauchaient vaguement les traits de la figure, enveloppait la tête ; les baumes dont ils étaient imprégnés avaient coloré ces tissus d'une belle teinte fauve. A partir de la poitrine, un filet de minces tuyaux de verre bleu, semblables à ces cannetilles de jais qui servent à broder les basquines espagnoles, croisait ses mailles, réunies à leurs points d'intersection par de petits grains dorés, et, s'allongeant jusqu'aux jambes, formait à la morte un suaire de perles digne d'une reine.

Sur la tête de la momie était placé un riche miroir en métal poli, comme si l'on eût voulu fournir à l'âme de la morte le moyen de contempler le spectre de sa beauté pendant la longue nuit du sépulcre

Au long du corps on avait mis l'étroite cuvette carrée en bois de santal, où de son vivant la morte accomplissait ses ablutions parfumées.

......La momie une fois hors du cartonnage, le savant commença à la démailloter avec l'adresse et la légèreté d'une mère voulant mettre à l'air les membres de son nourrisson ; il défit d'abord l'enveloppe de toile cousue, imprégnée de vin de palmier, et les larges bandes qui, d'espace en espace, cerclaient le corps. Puis il atteignit l extrémité d'une bandelette mince enroulant ses spirales infinies autour des membres de la jeune Egyptienne.

Il pelottonnait sur elle-même la bandelette, comme eut pu le faire un des plus habiles embaumeurs de la ville funèbre, la suivant dans tous ses méandres et ses circonvolutions. A mesure que son travail avançait, la momie, dégagée de ses épaisseurs, comme la statue qu'un practicien dégrossit dans un bloc de marbre apparaissait plus svelte et plus pure. Cette bandelette deroulée, une autre se présente plus étroite et destinée à serrer les formes de plus près. Elle était d'une toile si fine, d'une trame si égale, qu'elle eut pu soutenir la comparaison avec la batiste et la mousseline de nos jours.

Enfin, la belle Egyptienne, morte depuis *trente siècles*, apparut belle encore et comme endormie aux regards du savant et de son ami émerveillé

On croit rêver en lisant ces lignes, et cependant rien n'est plus vrai. Au reste, ne sait-on pas qu'il y a quelques années on a retrouvé le corps du

grand pharaon, de Rhamses II—ce Napol éon des Egyptiens, comme l'a nommé un écrivain moderne—et qu'il était encore assez bien conservé pour donner une idée exacte des traits et de la physionomie du grand roi.

Mais toutes les précautions prises par les monarques égyptiens pour assurer leur tranquillité après leur mort, leurs sépulcres cachés dans les flancs des montagnes creusées, l'entassement des pierres énormes, rien n'a pu soustraire leur dé pouille à la curiosité des savants, des antiquaires et surtout des voleurs.

Quand aux Américains, où veulent-ils en venir avec leur méthode de conserver les corps, même indéfiniment ?

Les morts vont vite, et de tout temps, l'oubli a suivi de près leur disparition de la scène de la vie ; on les a brûlés, enterrés, momifiés, abandonnés aux oiseaux de proie ou aux fauves, mais on ne se souvient que de quelques uns, et la découverte du cadavre de Sesostris n'a provoqué qu'un sentiment de curiosité et non d'affection.

Les anciens comprenaient si bien cela, qu'à Rome, des bouffons assistaient même aux funérailles des grands personnages ; ils y figuraient pour amuser, par leurs grimaces et leurs plaisanteries, la foule qui marchait derrière le corps, « afin qu'elle s'ennuyât moins à suivre le convoi,» dit un auteur.

Nos corps, pour le cas que l'on en fait de notre vivant, ce n'est pas trop la peine de les conserver après notre mort, et il serait à désirer que l'on inventât, au contraire, un moyen de les préserver longtemps quand ils sont animés, mais certains médecins ne sont pas de cet avis.

Il vient de se dérouler en effet, à Montréal, un procès qui, en Europe, aurait eu le plus grand retentissement, tant certains détails en sont stupéfiants.

Un médecin poursuivait en dommages un de ses confrères pour avoir dit que par son incapacité il avait fait mourir une femme qu'il avait opérée.

Dans l'audition de la cause, un des témoins, médecin lui-même, a déclaré qu'en effet le demandeur avait agi comme un charlatan et que l'opération avait été une véritable boucherie, et cela *en sa présence* et devant un troisième médecin.

Bien plus, il a ajouté en réponse à une question à lui faite par son avocat, qu'il ne s'était pas opposé à cette prétendue boucherie, et bien que reconnaissant l'incapacité de son confrère, il n'avait pas fait l'opération lui-même *par étiquette professionnelle ! ! !*

Ainsi, c'est une chose admise que nous sommes exposés tous les jours à nous faire assassiner, sans pouvoir nous défendre, en présence de gens qui ont conscience de ce qui se passe, qui peuvent nous porter secours, mais qui se gardent bien de le faire

parce que l'*opérateur* est plus âgé qu'eux et que l'étiquette professionnelle les oblige à rester simples spectateurs du crime.

Mais cela dépasse les limites du possible ! Cela ne se voit pas chez les sauvages les moins intelligents ! C'est incroyable ! On ne peut pas même rêver pareille absurdité ! et l'énormité même de cette prétention me fait croire que l'opération n'a pu avoir lieu dans les conditions relatées par cet étrange témoin.

Trois explications peuvent se présenter à l'esprit du lecteur qui a pris connaissance de ce procès :

—La version donnée par le médecin témoin, est exacte ; alors, lui-même est coupable de ne pas avoir empêché la tuerie, et il doit être châtié.

—Cette version est fausse ; dans ce cas, le même témoin doit être puni pour avoir rendu un faux témoignage.

—Les rapports des journaux sont inéxacts ; dès lors, les journaux doivent être poursuivis pour avoir calomnié et le demandeur et le défendeur.

Mais de quelque manière que l'on envisage la cause, il est nécessaire, dans l'intérêt public que quelqu'un supporte les conséquences de sa fante.

Que deviendrait donc l'honneur—je ne parle pas de l'étiquette—que deviendrait donc l'honneur du corps médical, si l'on allait passer l'éponge sur ce scandale et n'en plus parler ! Que deviendrions

nous, si, dans chaque médecin, nous avions le droit de voir un meurtrier ou son complice ! !

Ce que nous demandons aux médecins n'est pas tant du savoir-vivre entre eux, que du savoir *faire vivre* pour nous.

XXIII

LE COURONNEMENT DU ROY LOYS NEUF-VIEME DE NOM

14 mai 1884.

Lors, la paix estant faite dedans le royaulme et le jour du couronnement estant fixé au treizième jour du mois quintième, le grand séneschal G. Des Georges, sire de Joinville, avait mandé les seigneurs de la cour et leurs hommes d'armes de se réunir à la nuitée sur le champ que, par payenneté, on dénommait, de Mars.

Pour ce que, à la vesprée, moult princes royaux, ducs, marquis, contes, vicontes, barons, chivaliers et gentilhommes, estaient au dict lieu et formaient cortège de distance de jet de grande arbaleste et plus

---

En 1884 on organisa à Montréal, à l'occasion de la Saint Jean aptiste, une grande cavalcade représentant Saint Louis et les principaux seigneurs de son temps.

Des élections eurent lieu pour le choix du roi et M Horace Boisseau fut élu. Le couronnement eut lieu chez M. Guillaume Boivin le 13 mai et fut présidé par l'hon. juge Loranger.

L'année suivante la même cavalcade figura dans les rangs de la procession qui eut lieu à Saint Jean.

Ce sont ces deux événements qui motivèrent la publication de cet article et du suivant rédigés en imitation de vieux français.

Parmi les dicts puissants seigneurs, tous bons chevaliers, qui avaient eu prix d'armes en deça de la mer et au delà, moult gens de peu, bazochiers, escholiers, boutiquiers et serfs faisaient grande clameur et joie reconnaissant : Très noble prince l'Hallemand, duc de fer ; Renommé Bourassa, marquis de Boucher de Bon Secours, gentil page comte Masson de Terrebonne et moult autres de nobles maisons.

Aussitot que ceux du populaire virent cette assemblée, ils monstrèrent si grande joie que nul ne pourraist raconter.

Lors, le signal estant donné, par le dict grand seneschal Des Georges, sire de Joinville, la départie eut lieu à grands cris, tellement que gens de boutiques sortaient d'icelles pour admirer les seigneurs allant au couronnement qui se devoit faire en le castel de Guillaume Boivin de Lorette.

Et la chose estant ainsi ordonnée, la manière fut telle ;

Approchant le dict castel, après avoir chevauché, tous arrestèrent leurs destriers et seulement gens de haut lignage, notables et seigneurs reporters entrèrent et furent introduicts en la salle chatelaine.

Pour ce que tous estant réunis, le juge royal, Thomas J. J. sire de L'Orangier, (Diex l'absolve.... ! !) estant debout, le dict page seigneur Masson, portant couronne sur ung biau coussin de

velours, dict et clâmat : « Nostre gentil seigneur le Roy ! »

Trompettes aussitôt de sonner et le son allait si loin comme le jest d'une pierre lancée à pleine main, et tous gentilhommes, notables et gens de peu criaient : « Vive Nostre Seigneur le Roy ! »

Et sachez que devant le dict castel, y avait bien ung journal de terrain si chargé de populaire que la terre n'y paraissait point, à cause de la grande quantité de grandes et petites gens.

Mais le gentil prince, communément dict Boisseau de Bourbon Saint Laurent, s'estant assis, le dict sire juge de L'Orangier après silence et que tous furent cois, dict : « De par le sire Diex et les vingt huit mille gens d'armes du Royaulme, je te proclame Roy du beau Païs de France et Canada. »

Ce dict, Oscar Martel, maistre clerc ès jolis sons, fit entendre musique douce comme font les anges dans le ciel.

Lors, le Roy :

« Pour ce que je cuide que vous recevriez plus volontiers de moi, pour l'amour que vous avés à moi, que ne feriés de plusiours aultres, j'ai pensé que je vous face aucuns enseignements de voix.

« Chiers Seigneurs et amés vassaux, je vous enseigne que vous devez aimer nostre païs, Canada françois, de tout vostre cuer et de tout votre pooir ; car, sans ce, nous ne pouvons rien valoir et nulle

chose ne peut estre amée ne si droiturièrement, ne si pourfitablement.

« Gardés vous de muser et de dire vaines paroles.

« Si vous avés aucunes prospérités ou de santé, de cuer ou d'aultres choses, merciés en nostre seigneur Johan le Baptiste, nostre sainct patron, humblement.

« Sur ce, largiesse au populaire et chevauchons chez nostre sire de Beauvais. »

Lors, bonnes gens clâmèrent : « Vive le roy Loys ! » et gens de guerre lancèrent feux grégeois, et sur la route, firent grande clairté et grand bruit.

Et se rendant au dict castel du Seigneur de Beauvais, comte de Chaboilliez, moult gens firent halte en les hostelleries et beurent vins de France, jus de brandevin et cervoise, et ce, sans vuider escarcelle.

De ce que tant beurent en les dictes hostelleries et après grand repas et nopce en le dict castel de Beauvais, que nombre de gentils hommes, chivaliers, escrivains, escholiers et boustiquiers s'en allaient, le jour venu, dodelinant de la tête et baritonnant des reins, s'esbaudissant, s'esclaffant et chantant : « Vive nostre roy Loys ! »

Ceci est comme fust couronné le roy Loys, neufvième de nom, en sa bonne ville de Montréal, le treizième jour de may de l'an de nostre Seigneur, mil et huict cent octante quatre.

XXIV

LE SONGE DU ROY LOYS NEUFVIEME.

25 juin 1885.

Or, ça, en l'année mil deux cent quarantième de Nostre Seigneur, le jour de feste de Jehan le Baptiste, le roy Loys, neufvième de nom, estant coustumier de soy aller en le jardin, à l'issüe de table, se leva et sortit suivi de moult seigneurs qui se faisaient usage de venir manger en le castel, parce que alors il ne leur en coustait rien.

Le roy estait vestu d'une cotte de camelot et d'un surcot de tiretaine et il fit estandre des tapis pour les seigneurs s'asseoir autour de lui.

Là se trouvaient aussi la royne mère, madame Blanche et madame la royne Marguerite et nombreux hommes vestus selon leurs estats. Ci on voyait Robert, comte d'Artois, frère du roy, Amaury de Montfort, les contes de Champaigne, de Bretagne et de Macon, Guillaume d'Auvergne, évesque de Paris, Pierre de Croisy, évesque de Meaux, Guillaume Longue-Espée, le sire de Joinville, le sire de Chastenay, Geffroy de Sargines, Guillaume de Chartres et moult autres nobles, puissants et redoutés chivaliers.

Quand tous se furent assis, Pierre de Croisy,

évesque de Meaux, voulust lire en le pseaultier, mais le roy :

« Non, vous ne lirez point, car il n'est si bon « livre, après mangier, que propos à volonté, quand « ung chascun dict ce qu'il veult. Et pour ce « prouver, escoutez :

Mais, sachiez de prime chose, chiers Seigneurs chivaliers, que oncques menterie ne sortit de ma bouche et que madame la Royne, ma mère, avait coustume de dire, que si j'étais malade jusques à la mort et que je ne pusse guérir, qu'en faisant telle chose que je peschasse mortellement, elle me laisserait mourir plus tôt que de me voir courroucer damnablement mon Créateur.

—Diex soit besnit, chier et biau fils, dit la royne, ais je ainsy fait.

—Et pour ce je vous ai grand amour, madame.

Là, je veux conter ce qu'en songe j'aye veu en la dernière nuict et poinct ne doutez que ne sois en possession de mon esprit.

Un ange me venait quérir et me mettant la dextre sur l'épaule dict : « N'ayez crainte et me suivez ». Lors il m'enleva et si légier me sentais, que poinct ne pesais et toujours plus haut voulais m'élever.

Après ung long voyage, mon compaignon me fit asseoir en ung grand mont et me dict : espérez.

Autour de moi ne voyais que noirceur, laquelle

choses dura jus ce que je vis grande clairté et au milieu de la dicte clairté Monseigneur Jehan qui baptisa Notre Seigneur Jesus Christ, qui ainsy me parla :

—Pour ce que tu soulais, en ton vivant, (car j'étais depuis cents et cents années défunct) venir en grande aide à la chrétienté en extirpant les infidèles qui étaient graud nuisement à la terre Sainte, je te veulx monstrer ce qu'est devenu le peuple franc en l'année mil et huit cent octante et cinquième.

Lors je vis ung loingtaing pays, par de là mers plus grandes que celles qu'ont déjà traversées nos aieulx, foule de gens devisant les uns, en langue françoise, et aultres, en langue de Richard au cœur de Lion, et me dit Monseigneur Jehan le Baptiste, que ce pays estait devenu anglois, après avoir eté franc, et qu'on le nommait Canada.

Et ces anglois ne croyaient pas en la sainteté de Notre Sainte-Vierge Marie, et estoient sortes d'hérétiques, pendant que les anciens francs qui vivaient avecque eux croyaient en notre religion. Et tous vivaient en accord et point ne se disputaient....

—Ah ! seigneur Roy ! s'écria le sire de Joinville, que n'allaient les Francs, écu au col, heaulme en tête et lance au poing sus à ces infidèles !

—Qu'est-ce ceci, mon sire ? en ce temps de mon songe on ne voyait plus heaulme, écu ou lance, mais

bien sortes de tubes lançant feu et flammes, et mettant à mâle mort, à distance de cent fois jets d'arbaleste, hommes et bestes.

Monseigneur Jehan me montra en ung grand bourg que l'on nommait Saint-Jean, car il estait sous le vocable du Grand Saint, moultitude d'hommes estrangement vestus qui festaient la vingt quatrième journée de juin, la feste de leur patron, mon dict seigneur Saint Jehan.

Et je vis tant d'estranges choses que point ne pourrais le dire :

Au milieu de grande foule de gens qui tous semblaient égaux en leurs estats, par les vestements, je vis s'avancer en chevauchant ung homme vestu comme moi et qu'on disoit être le roy Loys, et derrière se trouvaient gens de guerre, illustres et puissants chevaliers, et ouïs le sire de Beullac dire que c'estaient Robert, comte d'Artois, les sires de Joinville et de Chastenay, les comtes de Champaigne, de Montfort, de Sargines et vous tous, mes nobles et amés vasseaux.

Et comme ne pouvais recognaistre vos visages, monseigneur Jehan me dict que point n'estaient vos propres corps, mais seulement personnes habillées comme nous, pour ce que elles voulaient honorer notre nom et mémoire, et me dict aussi que gens de Canada aimaient nostre pays de France et nostre Saincte Eglise.

Qui pourrait raconter et ecrire sur un parchemin les joyeux applaudissements, les hymnes de triomphe, les doux chants des clercs, les sons des instruments de guerre, les ornements des églises en dedans et en dehors ; les rues, les ruelles, places publiques, les maisons, tendus de courtines et de tapisseries, couverts de fleurs, d'herbes et de branches vertes, les habitants de tout sexe et de tout âge accourant de toutes parts en une si grande affluence de populaire, s'esclafflant, s'exclâmant et criant : « *Vive la Canadienne.* »

Les Canadiennes estant les dames des seigneurs de ce temps et, pour le vrai dire, semblaient toutes estre belles et accortes comme madame la Royne.

Monseigneur Jehan me monstra aussy nobles hommes de grandes cités nommées : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sorel, Saint Hyacinthe, et aultres villes, et je vis les seigneurs de Lorangier, Gaulthier, Resther, Lareau, Benoist, Leblanc, Emard et tant de haut lignage que point ne pourrais les nommer. Et tous, gens du peuple et nobles hommes lisaient en un grand papier, qu'ils nommaient « journal » où grands clercs et gens de savoir, appelés *journalistes*, écrivaient belles, bonnes, ou mauvaises choses que tous cuidaient avoir en donnant un sol de cuivre, de leurs ercarcelles, et disaient que ce estait rien donner pour tant avoir.

Et Monseigneur Jehan dict encore, pour le finir, que en tous pays se trouvaient Canadiens, fils de

vaillants et preux chivaliers de France, qui partout semaient bonnes idées, comme nos serfs sèment bon grain, et que ivraie ni sené ne se voyaient en leur peuple, que tous Canadiens estaient gens de bien craignant le Seigneur, cuidant vuider bouteilles et avoir moult enfants qui ung jour couvriraient la terre et tous les infidèles convertiraient.

—O Roy, me dict-il, vois cette petite branche de ton peuple et, lors que de tous costés, en pays de France, il n'est plus de nobles gens, comme au temps où tu roygnais, qu'il n'est plus de prébendes, d'abbayes, de bénéfices et que le villain est égal au seigneur, ici, en pays de Canada, d'aucuns songent de voir un jour renaistre toutes ces choses en terre estrangère, ce que jamais nul ne verra, pour ce que Diex est contre telle aventure.

Mais, je te prie, poinct ne fais mesprison ; ces gens que tu vois s'exclamant et criant : « Vive le Roy ! » et se vestir comme en l'espoque des croisades, seraient premiers à courir sus aux seigneurs, s'ils revenaient, et considère seulement que c'est par souvenir et amour de leur mère patrie qu'ils font ainsy et non autre chose.

—Monseigneur Jehan, dis-je, poinct ne vois la bannière de maison de France ni l'oriflamme de monsieur Saint Denis, et n'aperçois que bannières à trois couleurs, bleu, blanc et rouge.

—Cent années dans quatre ans seront escoulées

depuis que bannières et oriflammes de France ne sont plus desployées et ce que vois maintenant est bannière des Français, qui plus vit de pays en cent ans que pendant mille auparavant.

Et poinct ne gémis sur ces choses pour ce que Diex l'a voulu et ne regarde que l'avenir de ces enfants de Canada pour France et l'église.

Lors j'ouïs ung grand bruit et revins en pays de vray en m'eveillant.

Ce, mes seigneurs, est le songe que je fis.

. . . .

Poinct ne dirent mot d'abord les nobles chivaliers et leurs bouches semblaient consues, quand la Royne Blanche à genoulx, dict :

—Biau sire Diex, aye mercy de ce peuple !

Et tous : le Roy, la Royne et les Seigneurs à genoulx se mirent, et dirent en se signant :

—Diex proteige la France.

TABLE DES MATIERES.